



ABBAYE DE SAINT-MAURICE

Le rez-de-chaussée de l'aile centrale
et les tranchées dans les cours contiguës

Analyses archéologiques lors des travaux
pour la nouvelle salle du Trésor
mars 2013 - février 2014

Alessandra Antonini, Marie-Paule Guex

Mars 2016

Abbaye de SAINT-MAURICE

Le rez-de-chaussée de l'aile centrale et les tranchées dans les cours contiguës

Analyses archéologiques lors des travaux pour la nouvelle salle du Trésor
(mars 2013 à février 2014)

Rapport de mars 2016
Marie-Paule Guex, Alessandra Antonini

SOMMAIRE

- 1 Localisation et circonstances de l'intervention
 - 1.1 Fiche technique
 - 1.2 Circonstances
 - 1.3 Les interventions archéologiques
- 2 Synthèse des constats archéologiques
- 3 Description des phases successives
 - 3.1 Le complexe d'orientation oblique entourant le baptistère (phases rouges)
 - a) Les annexes du baptistère
 - b) Le Bâtiment Sud et ses premières modifications
 - 3.2 La reconstruction du Bâtiment Sud et sa liaison avec l'église (phases verte à bleu)
 - a) Le Bâtiment Sud et son évolution
 - b) L'aile reliant le bâtiment Sud à l'église
 - c) La datation du Bâtiment Sud et de son aile de liaison
 - d) Les tombes du local trapézoïdal
 - 3.3 La réorganisation du secteur à l'ouest du baptistère (phases bleu-clair à orange)
 - a) Le petit bâtiment au sud-est de la nef (phase bleu-clair I)
 - b) Le bâtiment relié à l'église par un mur de clôture (phase orange I)
 - c) Les fours artisanaux
 - 3.4 L'aile actuelle : le premier bâtiment et ses annexes (phases orange II à jaune)
 - a) La première phase du bâtiment (phase orange II)
 - b) L'agrandissement du bâtiment vers le sud (phase 2, jaune I)
 - c) La reconstruction de la façade orientale (phase 3, jaune I)
 - d) Les annexes adossées à la façade occidentale
 - e) Les éléments de datation
 - 3.5 La reconstruction de l'aile et la réorganisation des cours contiguës (phases brun)
 - a) La reconstruction partielle de l'aile
 - b) L'aménagement de la cave voûtée
 - c) Les vestiges dans la cour Ste-Catherine
 - d) Eléments de datation
 - 3.6 La transformation de la cave liée à la reconstruction du carré abbatial
 - a) Modifications de l'extrémité sud de la cave
 - b) Les deux pressoirs
 - 3.7 Les dernières transformations de l'ancienne cave

- 4 Inventaire du mobilier archéologique
 - 4.1 Le mobilier lapidaire
 - 4.2 Le mobilier métallique
 - 4.3 Les tessons en céramique, verre et pierre ollaire
 - 4.4 Les ossements
 - 4.5 Les prélèvements pour analyse

- 5 Documentation graphique
 - 5.1 Figures 1 à 101
 - 5.2 Relevés 1 à 12
 - 5.3 Coupes 1 et 2

- 6 Annexes (extrait de la base de données du chantier « Martolet »)
 - 6.1 Inventaire des relevés
 - 6.2 Inventaire des photos
 - 6.3 Inventaire des tombes
 - 6.4 Inventaire des structures
 - 6.5 Inventaire des maçonneries
 - 6.6 Inventaire des complexes/mobilier

1 Localisation et circonstances de l'intervention

1.1 Fiche technique

| | |
|---------------------------------|---|
| Commune | St-Maurice VS |
| Lieu-dit | Trésor |
| Coordonnées | CN 1304, 566'380/118'665, alt. Moyenne 416 m |
| Projet | Aménagement de l'ancienne cave à vin en salle d'exposition |
| Surface explorée | env. 260 m ² , sur une profondeur de 0,5 - 1 m |
| Intervention | 6 mars 2013 au 4 février 2014 (discontinu) |
| Contexte archéologique : | évolution des bâtiments de l'abbaye, dans un secteur central du site |
| Datation | Du IV ^e siècle à nos jours |
| Mandataire | TERA sàrl, Sion (A. Antonini). |
| Equipe de fouille | M.-P. Guex (archéologue responsable), F. Maret, R. Andenmatten, S. Bolliger (archéologues), T. Corvin (étudiant), A. Rousal (fouilleur) |
| Dessin | M. de Morsier, A. Henzen |
| Topographie | ARCHEOTECH SA et Archéologie Cantonale (C.-E. Bettex) |

Notice L'aménagement de la nouvelle salle du Trésor dans l'ancienne cave à vin de l'abbaye a engendré d'importants travaux qui ont concerné tout le rez-de-chaussée de l'aile centrale du carré abbatial ainsi que ses abords immédiats dans les cours St-Théodule (cour ouest) et Ste-Catherine (cour est). Ces travaux ont nécessité une intervention archéologique au niveau du sol et une analyse des parois afin de documenter les importants vestiges qui allaient être détruits par les nouvelles installations techniques.

Près de 1500 ans d'histoire ont laissé leur trace dans ce chantier. Les vestiges les plus anciens font partie d'un vaste complexe architectural dont l'orientation oblique par rapport à l'aile centrale actuelle est déterminée par le baptistère du V^e siècle. Au sud du baptistère, on distingue un deuxième ensemble composé d'un bâtiment probablement d'habitation (Bâtiment Sud) et d'une aile transversale qui le relie à l'église du Martolet. Cette aile deviendra un espace funéraire.

Après l'arasement du complexe du haut Moyen-Age, le secteur est réorganisé selon un nouvel axe perpendiculaire à l'église du Martolet. A l'ouest d'un nouveau bâtiment, se développe entre la fin du X^e et le milieu du XII^e siècle une aire artisanale comprenant au moins trois grands fours et plusieurs fosses charbonneuses.

La zone artisanale est ensuite remplacée par un grand bâtiment qui sera agrandi vers le sud et doté d'annexes adossées à sa façade occidentale. Ce bâtiment constitue le noyau du carré abbatial actuel. Il sera transformé en réfectoire entre 1638 et 1639, sur ordre de l'évêque Hildebrand Jost. Les travaux de cette transformation comprennent la reconstruction partielle de la façade occidentale, l'abaissement du sol et le voûtement du rez-de-chaussée.

Après l'incendie de la ville en 1693, l'église et le réfectoire ont rapidement été remis en état : dotés de voûtes, ils semblent avoir été en grande partie épargnés par le feu. Ces deux bâtiments seront intégrés dans le nouveau carré conventuel reconstruit entre 1706 et 1710.

1.2 Circonstances

L'aménagement de la nouvelle salle du Trésor dans l'ancienne cave à vin de l'abbaye a engendré d'importants travaux qui ont concerné tout le rez-de-chaussée de l'aile centrale du carré abbatial ainsi que ses abords immédiats dans les cours St-Théodule (cour ouest) et Ste-Catherine (cour est) :

- Dans la cour ouest, une large tranchée a été ouverte pour y déplacer les conduites d'égouts, d'eau et d'électricité, posées jadis à vue contre la paroi de la cave (**fig. 1**).

- Dans la cour est, la chapelle des reliques formant le côté nord du petit cloître aménagé en 1949, a été désaffectée, transformée en auditoire et reliée au couloir des catacombes par la réouverture d'une ancienne porte bouchée. En face, les deux chapelles sud-ouest du cloître, déjà désaffectées en 2013 et utilisées comme dépôt, ont été transformées en local technique. Au sud de celles-ci, dans la cour, deux chambres de pompage ont été aménagées avec exutoire vers le canal de la source (**fig. 2**).

- A l'intérieur de la cave, le sol de l'ancienne cave a été abaissé sur une profondeur de 0,5 à 1 m afin de permettre l'installation de la nouvelle chape isolée comprenant le système de ventilation, de chauffage et d'électricité (**fig. 3**). Ces travaux ont nécessité la reprise en sous-œuvre des piliers de la cave (**fig. 6**).

Les saignées effectuées dans les parois pour le passage des différentes conduites ont été cachées par un parement imitant la mise en œuvre des anciennes maçonneries (**fig. 4**) ; les fenêtres, les niches et les anciennes portes ont été bouchées de la même manière (les fenêtres avec un retrait de 5 cm par rapport au nu des parois, les anciennes portes/niches au ras des parois). Les voûtes des deux travées septentrionales (ancien trésor) ont été restituées (reconstruction des écoinçons et du crépi avec les empreintes de coffrage). L'ensemble des parois et des voûtes a été nettoyé par micro-sablage, puis uniformisé par l'application d'un badigeon couvrant gris foncé.

Ces travaux ont nécessité une intervention archéologique au niveau du sol et une analyse des parois afin de documenter les importants vestiges qui allaient être détruits par les nouvelles installations techniques. La présence de la nappe phréatique – son altitude correspond au fond d'excavation du chantier (415,95 m plus ou moins 0,1 m en fonction de la météo) – et une organisation insuffisante du chantier ont rendu les analyses archéologiques particulièrement difficiles (**fig. 5 et 6**). Lors des fouilles archéologiques de la cave, la manière de gérer l'importante résurgence d'eau n'était pas arrêtée. La tranchée de drainage dans la cour St-Théodule, puis les drains dans la cave et finalement les chambres de pompage dans la cour Ste-Catherine ont été ajoutés au fur et à mesure de l'avancée du projet. Nos derniers travaux ont ainsi dû être faits dans l'urgence et par temps hivernal.

1.3 Les interventions archéologiques

Les interventions archéologiques ont débuté dans l'ancienne cave. Après le démontage de la chape en béton existante, des sondages ont permis d'évaluer l'importance et l'emplacement des vestiges. Puis, une fouille a été entreprise entre avril et mai 2013 (chantier non continu, en alternance avec celui de l'avenue d'Agaune).

En juillet, après le démontage de l'ancienne salle du Trésor aménagée au milieu du XX^e siècle, la fouille a été étendue vers le nord. Cette intervention était techniquement limitée par la présence de l'eau : le fond de la fouille de 1948 étant situé 5 cm sous le sommet de la nappe. Les vestiges mis au jour en 2013 ont donc dû être dégagés en aveugle, sous l'eau boueuse, à l'aide d'aspirateurs à eau. La surface fouillée dans ces conditions a dû être ciblée en fonction des découvertes effectuées en 1948 par Louis Blondel dont il fallait vérifier l'orientation et la chronologie relative.

A la fin du mois d'août, la tranchée de la cour St-Théodule a été ouverte. La documentation des nombreux vestiges mis au jour à l'extrémité nord de la fouille a duré une semaine.

Entre octobre et décembre, des interventions archéologiques ont été entreprises dans la cour Ste-Catherine. Elles ont dû être effectuées dans l'urgence et par des conditions peu favorables en raison de la présence de l'eau de la nappe et de la météo très fraîche.

En novembre, après le micro-sablage des parois de la cave, les élévations ont été analysées (une semaine). Cette analyse a permis de préciser les débuts de cette aile centrale et compléter les observations des fouilles du sous-sol.

La dernière intervention à l'intérieur de la salle du trésor s'est déroulée en février 2014, lors du percement et de l'assainissement de la paroi orientale (la zone médiane était fragilisée par un liant réduit en sable).

Les interventions archéologiques se sont déroulées dans des conditions difficiles, mais néanmoins, dans une bonne entente avec les entreprises Multone (Monthey) pour le démontage de la dalle de la cave, et Ulivi (Martigny) pour les travaux de fouilles. Le creusement des drains à l'intérieur de la cave n'a pas été suivi par les archéologues (malentendu au sujet de la profondeur d'enfouissement, fouille dans l'eau, présence de montagnes de déblais de part et d'autre des sillons).

On déplore également le démontage des vestiges maçonnés mis au jour dans la tranchée de drainage le long de la façade ouest de l'aile centrale (cour St-Théodule), des vestiges importants qui auraient pu être préservés.

2 Synthèse des constats archéologiques

Près de 1500 ans d'histoire ont laissé leur trace dans ce chantier qui touche tout le rez-de-chaussée de l'aile centrale du carré abbatial et son extérieur (**re 1** : plan de masse de toutes les phases).

Les vestiges les plus anciens, et aussi les plus denses, ont été repérés au sol. Ils font partie d'un vaste complexe architectural dont l'orientation oblique par rapport à l'aile centrale actuelle est déterminée par le baptistère du V^e siècle. Les maçonneries, toutes différentes les unes des autres, témoignent d'un complexe construit par étapes et transformé à plusieurs reprises.

Un premier ensemble est composé par le baptistère et les annexes qui l'entourent. Bien qu'aucune coupe stratigraphique exploitable n'ait fourni une preuve, il est vraisemblable que ces annexes permettant d'accueillir les catéchumènes font partie du bâtiment primitif. Au sud du baptistère, on distingue un deuxième ensemble composé d'un bâtiment probablement d'habitation (Bâtiment Sud) et d'une aile transversale qui le relie à l'église du Martolet. Le Bâtiment Sud, peut-être le logement des desservants, pourrait également faire partie du complexe initial (**chapitre 3.1, phases rouges, re 2-re 3**).

A aucun endroit, les fouilles ont permis d'évaluer la présence de vestiges appartenant à un contexte antérieur au baptistère ; les couches étant par tout noyées dans l'eau. Les niveaux naturels ont été aperçus très ponctuellement dans la cour Ste-Catherine.

De nouvelles maçonneries de grande épaisseur, posées en partie sur les anciens murs, attestent ensuite la transformation du complexe initial. Le Bâtiment Sud est reconstruit et probablement agrandi tandis que l'aile transversale le reliant à l'église du Martolet change de fonction : le local adossé à l'annexe du baptistère devient un espace funéraire prolongeant celui existant au pied de l'église du Martolet. Des sépultures maçonnées et enduites d'un crépi teinté de rouge y sont aménagées sur deux niveaux superposés. Les différents mortiers des maçonneries et la succession des sépultures permettent de proposer un scénario pour ces transformations : les travaux commencent avec la reconstruction du bâtiment d'habitation au sud du baptistère (**re 4**). Puis, l'aile transversale le reliant à l'ancienne église du Martolet (dernière phase rouge) est adaptée : le local au rez-de-chaussée a désormais une vocation funéraire, tandis que le couloir aménagé à l'ouest devait contenir l'escalier conduisant à l'église. Ensuite, l'église elle-même est agrandie et dotée d'un chevet polygonal aux puissantes maçonneries (chœur phase verte). Ces travaux nécessitent, à leur tour, une adaptation de l'aile transversale et une surélévation du niveau de marche (**chapitre 3.2, phases vertes, re 5**).

Vers le VIII^e siècle, l'espace est réorganisé. Les murs construits par la suite ne s'insèrent plus dans le système orthogonal dicté par le baptistère, mais sont disposés selon un nouvel axe perpendiculaire à l'église du Martolet : une orientation qui persiste dans l'aile centrale de l'actuel carré abbatial. Un premier petit bâtiment rectangulaire adossé à l'épaulement de l'église est d'abord construit à l'ouest de l'ancien baptistère. La fonction du petit bâtiment n'a pas pu être précisée : il pourrait coexister avec le baptistère ou l'avoir remplacé ; la taille des deux édifices est en effet similaire (**chapitre 3.3a, phase bleu-claire I, re 7**). Le changement d'orientation de l'église du Martolet a dû modifier l'utilisation de l'espace au sud et l'accès au chœur monastique situé désormais à l'ouest (**re 8**).

L'annexe sud-est sera remplacée par un long mur composé d'un tronçon de faible hauteur au nord (clôture) et d'un tronçon plus haut comprenant au moins une petite fenêtre. Ce dernier correspond probablement au vestige de la façade occidentale d'un bâtiment occupant jadis le secteur sud-ouest de la cour Ste-Catherine (**chapitre 3.3b, phase orange, re 9**). Ce nouveau bâtiment semble constituer la limite orientale d'une aire artisanale comprenant au moins trois grands fours et plusieurs fosses charbonneuses. Les tuyères (événements ?) attestées pour deux foyers (St1177 et St1163) et les nombreux fragments de coulures métalliques (du bronze pour la plupart avec quelques restes ferreux et osseux) témoignent d'une activité métallurgique. L'analyse au carbone 14 de deux fours permet de dater cette aire artisanale entre

la fin du X^e et le milieu du XII^e siècle¹. Une monnaie trouvée près de l'un de ces foyers (St1163) – un denier en argent frappé dans le nord-ouest de la France, entre le début du XI^e et le milieu du XIII^e siècle (K920-1) – corrobore cette datation (**chapitre 3.3c, re 9**).

La zone artisanale est ensuite remplacée par un grand bâtiment qui sera agrandi vers le sud, et doté d'annexes adossées à sa façade occidentale. Ce bâtiment constitue le noyau de l'aile centrale du carré abbatial actuel. Sa façade orientale est conservée au moins jusqu'à la hauteur des fenêtres du rez-de-chaussée dont une, de forme arquée, a été observée lors de la restauration de la bibliothèque (**chapitre 3.4, phases jaunes, re 10**).

Cette aile transversale est contemporaine des derniers agrandissements de l'église du Marolet. Elle constituait la liaison entre l'église au nord et les maisons des chanoines au sud. Celles-ci sont connues grâce à la gravure de Mérian (milieu XVII^e s.). L'analyse au carbone 14 d'une tombe aménagée au pied de la façade occidentale indique que cette aile existait au milieu du XII^e siècle au plus tard².

En 1632, l'évêque Hildebrand Jost ordonne à l'abbé de bâtir un réfectoire dans la maison appelée la « Torpersaz ». Les travaux effectués entre 1638 et 1639 comprennent la reconstruction partielle de la façade occidentale, l'abaissement du sol et le voûtement du rez-de-chaussée (à l'origine 8 travées soutenues par 7 piliers alignés dans l'axe de la cave) ainsi que l'aménagement du réfectoire à l'étage, flanqué de la cuisine au nord et d'un local symétrique, « le poêle », au sud (**chapitre 3.5, phases brunes, re 11**). La disposition de l'étage est connue grâce au projet d'un nouveau bâtiment conventuel dont le plan est conservé aux Archives Vaticanes (plan de la seconde moitié du XVII^e siècle).

Après l'incendie de la ville en 1693, l'église et le réfectoire ont rapidement été remis en état : ces corps de bâtiment voûtés semblent, en grande partie, avoir été épargnés par le feu. Puis, le carré conventuel est reconstruit entre 1706 et 1710. L'ancienne aile transversale – elle sépare désormais deux cours de dimensions similaires – est adaptée à la nouvelle configuration : son rez-de-chaussée est raccourci d'une travée du côté sud et une nouvelle voûte est aménagée à cette extrémité pour soutenir l'escalier qui mène à l'étage. La surélévation d'environ 1 m du niveau de marche dans les cours contiguës et dans l'aile sud a transformé l'ancien rez-de-chaussée de l'aile centrale en cave semi-enterrée (**chapitre 3.6, phases grises, re 12**).

Après l'aménagement du nouveau réfectoire dans les années 1715-1716 (au rez-de-chaussée de l'aile occidentale), l'ancien réfectoire est converti en bibliothèque et la cuisine voûtée contiguë, en local d'archives. En-dessous, l'ancienne cave voûtée garde sa fonction. Deux pressoirs en granit installés au XIX^e siècle attestent qu'elle servait de cave à vin. La meule du premier pressoir, de forme carrée, était posée sur quatre blocs en remploi ; la meule ronde du deuxième pressoir, un forme plus inhabituelle, sur une maçonnerie plus ancienne en forme de fer-à-cheval (un ancien four reconverti en support?). Selon Anne-Dominique Zufferey, responsable du musée des vignes et du vin à Salquenen, la présence des deux pressoirs ainsi que les grandes dimensions des pierres (226 cm de côté pour la pierre carrée, 212 cm de diamètre pour la pierre ronde) confirment l'importance de la viticulture à Saint-Maurice dès le Moyen-Age.

Les deux pressoirs formaient d'abord des dispositifs indépendants et dissociés du mur. Ils ont par la suite été réunis par une plateforme surélevée accessible par un escalier de trois marches. Les chapes en ciment du sol et de la plateforme pourraient être contemporaines de l'électrification de la presse.

Dès le milieu du XX^e siècle, l'ancienne cave à vin est transformée en salle de trésor (**chapitre 3.7**). En 1949, la travée nord est réaménagée : la disposition du trésor abbatial dans cet espace fait partie de la nouvelle chapelle des Reliques conçue par l'architecte Jaccottet dans l'aile nord du petit cloître construit dans la partie nord de l'ancienne cour Ste-Catherine. En 2002, la sécurisation du vestibule dans la travée contiguë au sud permet de doubler l'espace occupé par le trésor. Puis, après la décision de garder le trésor au centre du carré abbatial, les chanoines lui concèdent tout l'espace de l'ancienne cave. Les

¹ Datation C14 du foyer St1177-1145 (os) : 994 – 1154 AD (980 BP +/- 30) ; du foyer St1176 (charbon de bois) : 989 – 1150 AD (995 BP +/- 25).

² T521 (K933-1) : 1023 – 1154 AD (Poz-58177 : 955 +/- 25 BP).

travaux d'exécution débutent en 2013 avec l'évacuation des deux pressoirs et aboutissent en septembre 2014 avec l'inauguration du nouveau trésor.

3 Description des phases successives

3.1 Le complexe d'orientation oblique entourant le baptistère (phases rouges)

Les structures (sols, murs, tombes) attribuées au complexe du baptistère sont inscrites dans un même système orthogonal orienté selon le nord géographique. Comme le baptistère, elles sont disposées en diagonale (environ 45°) par rapport au couloir des catacombes et aux églises du Martolet. La multitude de mortiers de construction, les superpositions de maçonneries ainsi que le plan irrégulier indiquent que le bâtiment a été modifié à plusieurs reprises. Une stratigraphie perturbée par de nombreux anciens arasements (insertion de tombes, creusement de foyers artisanaux, aménagement des caves du réfectoire, etc.), des mortiers chaque fois différents tout en restant similaires, et une fouille incomplète (infiltrations d'eau dans les niveaux inférieurs, fouilles en tranchée non planifiées) ont rendu l'interprétation du développement architectural très compliqué.

L'évolution des premières périodes du complexe se base ainsi d'une part, sur l'orientation générale des murs et, d'autre part, sur l'altitude des ressauts de fondation et des fragments de sols. Nous admettons en outre l'hypothèse selon laquelle l'orientation des murs est déterminée par le baptistère. Sans cet édifice central, le seul orienté selon le canon chrétien vers l'est géographique, on aurait probablement disposé les bâtiments perpendiculairement à l'église du Martolet.

a) *Les annexes du baptistère*

Le plan général du baptistère comprend une salle rectangulaire entourée d'annexes sur ses côtés nord, sud et ouest (**re 2**). La restitution de la nef (et de l'abside ajoutée plus tard) se base sur des éléments de maçonneries observés par Louis Blondel (1949), celle de la cuve baptismale et des annexes sur des vestiges observés aussi par le bureau TERA. Aucun indice ne permet actuellement d'affirmer que les annexes font partie du plan initial du baptistère. Il est cependant probable que ce dernier disposait dès le début de locaux secondaires servant à la préparation des catéchumènes.

Si l'on compare les niveaux d'utilisation du baptistère, on constate que sa nef (sol restitué vers 416,55, soit 70 cm plus haut que le fond de la cuve baptismale) se situe environ à la même altitude que la surface du terrain au sud de la rampe d'accès qui mène aux premières églises du Martolet (ressaut de fondation du mur M124 vers 416,60-70 m = niveau d'insertion des tombes). Les sols des espaces au nord, à l'ouest et au sud du baptistère se situent en revanche environ 0,70 m plus bas (vers 415,85 m). Sur la base de ce constat, des escaliers sont à restituer entre les annexes et le baptistère d'une part, et d'autre part, entre l'annexe nord et la galerie d'accès longeant l'église du Martolet (seuil de la galerie à 418,60). Le baptistère semble donc avoir occupé une position surélevée par rapport aux annexes qui l'entourent³.

Les annexes sud, ouest et nord

Les annexes observées à l'ouest et au sud du baptistère sont délimitées par deux murs aux caractéristiques identiques et qui forment un angle droit chaîné (M251-M254). Ces murs se situent à 7 m de la façade ouest du baptistère, respectivement à 5 m de sa façade sud (**fig. 7 et 10**).

Le mur sud (M251), arraché du côté est par le mur du bâtiment actuel (M479), n'a pas été repéré dans la cour Ste-Catherine (fouilles 1948). Le mur occidental (M254), conservé en élévation sur 1 lit de pierres et

³ Vu l'absence d'une fouille à proximité de la *piscine*, on ne peut pas exclure que les fonts baptismaux visibles actuellement ne remplacent pas un aménagement lié à un sol plus bas.

corrélé avec le niveau de sol Ss1204, est probablement percé à son extrémité nord par la fondation (M133) du mur des catacombes (**fig. 9**)⁴. Son parement occidental est recouvert de deux crépis successifs conservés près de l'angle sud (**fig. 10**)⁵. Le niveau de marche à l'ouest du mur pourrait correspondre au sol en terre et limon (Ss1204, OK 415,85 m) observé à l'extrémité nord de la cave.

Contre le parement oriental du mur ouest, à l'intérieur de l'annexe, aucun crépi n'était conservé. Un sol a cependant été mis au jour au contact du mur. Il s'agit d'une chape de mortier avec surface peinte en rouge (Ss1210, OK 415,80 m, **fig. 7**) réparée d'abord par une deuxième chape de mortier (Ss1211), puis par une chape de fragments de tuiles tassés (Ss1213). Les vestiges de ce sol permettent de restituer un local couvert au sud-ouest du baptistère. Ce local était délimité au nord par le mur (M556) situé dans le prolongement de la façade sud du baptistère⁶, et à l'est, par le mur de refend observé lors des fouilles de 1949.

Au nord de ce local, l'annexe occidentale avait un aménagement différent (une cour ?). Deux foyers circulaires (St1206 et St1207, diamètre environ 75 cm) et contenant du charbon de bois étaient adossés à la paroi occidentale (**fig. 9**).

L'annexe au nord du baptistère est délimitée par un mur doté d'un pilier engagé (M250) correspondant sans doute à l'emplacement d'une porte (**fig. 11**)⁷. Si son mortier se distingue de celui du mur (M254-251) qui délimite l'annexe ouest et sud, son niveau d'insertion très bas permet néanmoins d'associer cette maçonnerie aux premières phases du complexe. La distance de ce mur par rapport au baptistère (3,60 m) – plus petite que celle des annexes ouest et sud-ouest, et d'environ 0,6 m plus large que celle de la galerie qui longe l'église du Martolet – semble indiquer qu'il s'agissait d'un lieu de passage ; son niveau de marche n'a pas été atteint (plus bas que 415,45 m = fond de la fouille). Si l'annexe nord du baptistère et la galerie de l'église du Martolet étaient reliés, un escalier devait exister pour franchir le dénivellement d'environ 3,60 m qui sépare les deux espaces.

Le local entre le baptistère et l'église

A une distance d'environ 6 m du mur de l'annexe occidentale, un troisième mur parallèle de plus faible épaisseur (M528) a été mis au jour dans l'actuelle cave 4 de l'aile nord du carré abbatial (**fig. 12**). Observée sur une longueur de 2,60 m et une hauteur de 0,8 m, cette maçonnerie est arrachée à ses deux extrémités ; sa face orientale est crépie (base du crépi plus bas que 416,15 m). Ce mur constitue sans doute la limite occidentale du local doté du sol en terre Ss1204 (OK à 415.85 m), puis du sol en mortier Ss1202 (OK à 415.90 m) et sa réfection Ss1242 (OK à 416.10) repérés à 2 m de distance, dans la cave du trésor (**fig. 13**).

La limite orientale du local était formée par l'annexe du baptistère (M251-254), dont le crépi extérieur indique un niveau de marche à la même altitude. La limite sud pourrait correspondre au mur M258 conservé sur une longueur de 0,7 m et arraché à ses deux extrémités (**fig. 14**). Il comporte sur sa face nord un ressaut de fondation (415,90 m) indiquant l'altitude du sol. L'espace de 1,6 m séparant l'alignement de ce mur et l'angle de l'annexe sud-ouest du baptistère correspond sans doute à une entrée située à l'extrémité d'un passage (portique ?) longeant le complexe du baptistère.

⁴ Bien que sur place l'extrémité du mur M254 semblait mouler le mur M133, la logique nous impose un autre raisonnement : le mortier de la fondation (M133) observée sous le mur sud du couloir des catacombes (épaisseur de plus de 120 cm) est très différent de celui des élévations (M341). Cette maçonnerie perce du côté sud le sol lié au limon (Ss1204, OK 415,85 m) ; son niveau de construction se situe plus haut que les sols contemporains des murs M254 (à l'est) et M528 (à l'ouest), et correspond probablement au niveau d'insertion des tombes. La fondation M133 est donc postérieure au mur oblique M254, mais antérieure au dernier groupe de *formae* et probablement aussi antérieure à l'élévation (M341) du couloir des catacombes.

⁵ Crépis observés derrière la maçonnerie de renforcement M255-M256 ; crépi arasé à 415,90 m, le niveau d'utilisation contemporain se situait plus bas.

⁶ Déjà observé par Blondel, lors des fouilles de 2013/14, le mur M556 était conservé sur une unique assise de fondation ; son extrémité ouest est arrachée à 40 cm du mur M254, son extrémité orientale coupée par la paroi actuelle de la cave. Le niveau de son arasement (415.90 m) exclut son antériorité par rapport au mur M254 dont les sols se situent plus bas. Il doit s'agir d'un mur de refend subdivisant l'annexe du baptistère.

⁷ Mortier gris-bleuté à gris beige, compacte solide, gravier roulé, nodules de terre cuite et de chaux.

b) Le Bâtiment Sud et ses premières modifications

Les parties les plus anciennes du bâtiment situé au sud du complexe baptismal remontent peut-être également aux premières phases de construction du sanctuaire, si l'on se base sur le module des maçonneries et les profondeurs des sols. Dans la cour Ste-Catherine, deux murs (M558 et M563) ont en effet été observés dont les niveaux de marche se situent très bas, vers 415,40 m (**re 3**).

Avec les modifications de l'entrée orientale de la galerie longeant l'église du Martolet, notamment son prolongement vers l'est et l'installation d'un portique funéraire au pied de la rampe, le complexe du baptistère a sans doute dû être modifié. Un mur devait séparer l'espace funéraire (niveau d'insertion des tombes vers 416,50 m) et les annexes occidentales du baptistère dont les sols se situaient environ 0,60m plus bas.

3.2 La reconstruction du Bâtiment Sud et sa liaison avec l'église (phases verte à bleu)

La phase de construction suivante regroupe plusieurs travaux de grande envergure : une surélévation des niveaux de marche ainsi que la reconstruction du bâtiment au sud du baptistère et de l'aile occidentale qui le relie à l'église. Les maçonneries attribuées à cette phase se distinguent des précédentes, en partie, par leur épaisseur, mais ne sont pas unitaires : les mortiers des parois d'une même pièce sont en effet en grande partie différents les uns des autres. La succession des maçonneries ainsi que les niveaux d'insertion permettent de restituer l'avancement d'un chantier mis en œuvre par étapes.

Le chantier commence avec la reconstruction du Bâtiment Sud et la surélévation de son niveau de marche d'environ 0,6 m (**re 4**). Les maçonneries adossées à sa façade nord attestent ensuite la construction d'une nouvelle aile qui relie ce bâtiment à l'église. Cette aile de liaison est subdivisée en deux parties : un couloir à l'ouest et un espace de plan trapézoïdal plus vaste à l'est.

- Le couloir du côté ouest (largeur 2,3 m) comprenait probablement un escalier qui permettait d'accéder à l'église en passant par-dessus le portique funéraire et la rampe d'accès. Le niveau de marche du couloir, un sol en mortier (Ss1220), a été observé dans le vestibule sud, entre les deux entrées.

- L'espace de plan trapézoïdal entre le couloir et le baptistère est également transformé : le mur oriental est renforcé par un doublage qui forme, à son extrémité sud, les embrasures d'une porte (M255, 256, 257), et le piédroit (M631) de la porte occidentale est élargi (M259). Le sol du local est probablement refait à cette occasion et doté d'une nouvelle chape en mortier (Ss1242, OK à 416.10 m).

Les tombes aménagées à l'extrémité sud du local montrent que ce dernier avait désormais une vocation funéraire. La tombe (T504) adossée à la paroi sud, entre les piliers (*arcosolium* ?), semble même avoir été aménagée pendant les travaux puisqu'elle existe déjà lorsque l'on crépit cette paroi. Un groupe de trois *formae* est en outre disposé au nord de l'entrée. Le niveau d'insertion de ces sépultures se situe à la même altitude que le sol en mortier repéré au nord (416.10 m).

Lors de l'étape de construction suivante, probablement liée à l'agrandissement du chevet de l'église du Martolet, le niveau de marche à l'intérieur du local funéraire est surélevé et les murs nord et nord-ouest sont respectivement construits ou transformés (**re 5**). Leurs ressauts de fondation indiquent une surélévation du niveau de marche d'environ 0,5 m (vers 416,60 m).

Le couloir occidental est maintenu : un nouveau sol en mortier (Ss1233, OK à 416,60 m) est aménagé au-dessus de l'ancien (Ss1220).

Le local funéraire garde sa vocation funéraire. Au nord des premières *formae*, un groupe de 7 tombes, puis un groupe de 5 tombes est inséré (**Re 6**). Dans un troisième temps peut-être, l'espace de passage à l'extrémité sud du local est également occupé : une sépulture est aménagée devant la porte orientale, trois devant la porte occidentale et une quatrième entre les piliers de la paroi sud, au-dessus d'une

ancienne tombe (niveau d'insertion des tombes vers 416,50 m) (**re 6**). Cet espace funéraire semble prolonger celui au pied de la rampe de l'église du Martolet. Une fois que tout le sous-sol est occupé, le couloir contigu à l'ouest, semble également devenir un espace funéraire : une tombe (T171) a été observée ici par Pierre Bourban en 1918⁸.

a) **Le Bâtiment Sud et son évolution**

Au sud du complexe baptismal, un édifice indépendant et parallèle au baptistère a été mis au jour. Ce bâtiment est construit avec d'épaisses fondations et subdivisé en plusieurs locaux (**re 3**).

Dans la cour Ste-Catherine, une tranchée (profondeur 1,5 m) a permis de constater que ces maçonneries épaisses correspondent à la reconstruction du bâtiment préexistant, après une surélévation du niveau du terrain. Les maçonneries repérées dans la cave du Trésor ou dans la cour St-Théodule correspondent peut-être à un agrandissement : les mortiers de construction sont différents. Leur attribution au même complexe bâti se base sur l'orientation générale des maçonneries ainsi que sur l'altitude des ressauts de fondation et des quelques lambeaux de sol. Les difficultés d'interprétation sont dues aux niveaux arasés et surtout à une fouille restreinte aux tranchées de canalisations.

La séquence des vestiges dans la tranchée de la cour Ste-Catherine

- Phase 1 (re 3) Le mur orienté nord-sud, observé dans sa partie nord par Blondel en 1948 et dans sa partie sud dans la tranchée ouverte en 2014, est composé de deux maçonneries superposées. La plus ancienne (M558, épaisseur 0,7 m) est chaînée à son extrémité nord à un mur perpendiculaire clairement attesté du côté ouest⁹. A son extrémité sud, le mur se termine par un piédroit oblique, et est chaîné avec un mur perpendiculaire dont l'amorce a été observée dans le bord est de la tranchée (M563). Le parement oblique, soigneusement crépi et badigeonné de blanc (visible sur une longueur de 0,5 m), correspond probablement à l'embrasure d'un portail (**fig. 15 et 16**). Le niveau de marche est restitué vers 415,40 m (UK du crépi à 415,50 m), au-dessus des sédiments naturels (surface à 415,35 m). Ceux-ci étaient recouverts d'une couche de matériaux de démolition (Sc1235) provenant peut-être de la destruction du sol (**fig. 58**)¹⁰.

- Phase 2 (re 4) Un épais remblai d'environ 30 cm d'épaisseur repéré sur toute la surface explorée (Sc1236 dans la cour Ste-Catherine, Sc1182 dans la salle du Trésor et Sc1230 dans la cour St-Théodule) recouvre le niveau de démolition (Sc1235) et atteste une surélévation générale du niveau de marche au sud du complexe du baptistère (surface vers 416,00 m). A la suite de ce terrassement, dans la cour Ste-Catherine, les murs du Bâtiments Sud sont reconstruits « contre terre », sur l'arasement des murs précédents, en reprenant exactement la même orientation. La nouvelle fondation du mur nord-sud (M559), plus épaisse (0,9 m) que l'élévation du mur arasé, peut être corrélée avec un tronçon de mur vu par Blondel plus au nord et le tronçon perpendiculaire (M253) mis au jour dans la cave du Trésor. Une maçonnerie (M562) remplace également le mur de refend orienté vers le sud-est. L'embrasure oblique du portail est obstruée par une fondation (M560, observée sur une longueur d'environ 1 m) : celle-ci devait soutenir le seuil surélevé du nouveau portail (**fig. 16**).

Le reste d'une chape en mortier coulée sur un radier de pierres (Ss1250, 415,95 m) observé à moins d'un mètre au sud de ces vestiges pourrait correspondre au niveau de marche de ce bâtiment reconstruit (**fig. 17**).

- Phase 3 Des restes de mortier au tuileau (M651) ou de chaux (St1258) observés au niveau de l'arasement des maçonneries de la phase 2 attestent une réparation ou reconstruction ultérieure du bâtiment avant son arasement définitif.

⁸ Aucune trace de la tombe T171 n'a été repérée en 2013/14. Son insertion chronologie par rapport aux sols Ss1220 et Ss1233 n'a pas pu être vérifiée.

⁹ Le parement est de l'angle n'a pas été dégagé.

¹⁰ Cf. relevé C502, profil nord de la tranchée = fig. 58.

La séquence des vestiges dans la cave du Trésor et dans la cour St-Théodule

Dans la cave du Trésor et dans la cour occidentale, seules des maçonneries appartenant à la deuxième phase du Bâtiment Sud ont été observées (**re 4**). Dans la cave du Trésor, deux murs chaînés à angle droit (M624 - M625) attestent l'existence d'un deuxième corps de bâtiment (**fig. 18**). Le parement extérieur de cet angle et son lien avec le mur (M253) du corps de bâtiment oriental sont perturbés par une canalisation moderne (**fig. 18 et 19**). Entre ces deux maçonneries de la façade nord, différant l'une de l'autre, une entrée est sans doute à restituer. Celle-ci s'ouvrirait sur un grand espace flanqué de manière presque symétrique par deux ailes subdivisées en plusieurs petits locaux. Le mur ouest du grand local central, constitué d'au moins deux maçonneries différentes, était doté d'au moins deux portes (M625 et M629)¹¹. Le couloir aménagé dans la partie ouest du grand local central, en face de la porte nord du bâtiment, semble être plus récent : la cloison qui le délimite (M551, avec sa reconstruction M552) se distingue des autres maçonneries par sa faible épaisseur (**fig. 20, 21**).

Le niveau de marche en lien avec ces maçonneries n'est pas conservé. Il devait se situer vers 416,10 m, à peine plus haut que la semelle des fondations (vers 416,0 m).

L'absence de vestiges appartenant à la première phase de construction du Bâtiment Sud dans le secteur ouest semblerait indiquer que ce dernier a été agrandi de ce côté lors de sa reconstruction. Ces transformations pourraient être liées à la fondation de l'abbaye, une institution nécessitant sans doute des locaux d'habitation plus vastes pour les moines.

Les maçonneries du Bâtiment Sud (phase 2)

Les maçonneries attribuées à la phase 2 du Bâtiment Sud ne forment pas une unité constructive. L'absence d'une stratigraphie exploitable, la disparition des niveaux de marche, des mortiers peu caractéristiques ainsi que l'éloignement des différents tronçons de maçonnerie n'ont pas permis de préciser leur chronologie relative. Les conditions de repérage (en tranchée immergée dans l'eau ou lors d'anciennes fouilles) expliquent en outre l'absence d'observations détaillées et les difficultés d'interprétation qui en résultent.

Le mur nord du bâtiment

Le mur nord du corps de bâtiment oriental (M253) est arasé vers 416,45 m (**fig. 19**). Il est aligné sur le tronçon de mur mis au jour par Blondel dans la cour Ste-Catherine (**plan Blondel 1949**). Le mur nord du corps de bâtiment occidental (M624) reprend le même axe (**fig. 18**). Ici le niveau d'utilisation est indiqué par la base du crépi (UK crépi à 416,00 m). Il ne fait aucun doute que les trois tronçons ont coexisté. Les liaisons étant arrachées par une canalisation et des maçonneries plus récentes, leur relation chronologique n'a pas pu être vérifiée.

Le mur oriental du couloir séparant les deux corps de bâtiment

La jonction entre la cloison orientale du couloir (M551) et la façade nord (M253) est arrachée. Vu leurs caractéristiques très inégales (mortier et épaisseur), ces deux murs ne devaient pas être chaînés : la cloison butait sans doute contre le mur de façade (**fig. 20, re 5**). Le niveau de marche est restitué vers 416,10 m (UK fondation de la cloison à 415,80 m).

La cloison (M551) a été remplacée (ou prolongée ?) par une deuxième maçonnerie (M552) de même épaisseur et dont l'extrémité sud devait être chaînée à la cloison perpendiculaire (M557) repérée dans la cour St-Théodule (**fig. 21 et 22, re 6**) : toutes deux présentent les mêmes caractéristiques et le même liant. L'épaisseur des cloisons (60 cm en fondation), bien que plus faible que celle du mur de façade nord (M253, 105 cm), indique qu'il s'agissait de murs porteurs.

¹¹ Le mur M625 se termine par un front parementé. Le mur M629, il comporte à son extrémité sud également des indices d'un piédroit, est postérieur au mur de refend M630.

Le mur occidental du couloir et la subdivision du corps de bâtiment occidental

Le mur occidental du couloir est formé par un tronçon de maçonnerie (M625) chaîné au mur de façade nord (M624) et délimité du côté sud, par un piédroit interprété comme montant de porte (**fig. 18, re 4**). La suite du mur, observée dans la cour St-Théodule, est constituée par une maçonnerie différente (M629) conservée sur une seule assise et posée sur le mortier d'un mur de refend perpendiculaire plus ancien (M630).

Le tronçon de mur (M629) est lui-même délimité du côté sud par un piédroit (le négatif d'une pierre angulaire a été observé dans la cour St-Théodule) qui indiquerait la présence d'une deuxième porte.

Les maçonneries M625, M629, M630, toute construites avec des mortiers différents, font partie d'au moins deux chantiers distincts, mais ont sans doute coexisté¹². Les niveaux de marche contemporains ne sont pas conservés ; l'altitude la plus basse possible pour la restitution d'un sol se situe vers 415.80.

Les foyers

Un grand foyer (St1171) de forme quadrangulaire a été repéré à l'extrémité sud de l'actuelle salle du trésor (**fig. 23, re 6**). Isolé du contexte primitif par les maçonneries actuelles, l'attribution du foyer au Bâtiment Sud se base sur l'altitude de sa sole faiblement entaillée dans le terrain et dont le niveau correspond à celle du sol restitué du local. Les foyers étant en général aménagés dans l'angle d'un local, la paroi sud devait se situer directement à l'arrière de la sole.

Le foyer (St1171) est aménagé dans une cuvette au fond plat recouvert d'une chape de mortier solide et riche en chaux coulée sur la terre (remblai Sc1125) et remontant sur les bords¹³. Contre le bord nord du foyer, une deuxième chape de mortier a été observée : sa surface était également rubéfiée (St1162). Cette deuxième chape, une aire de travail, correspond au niveau de sol devant le foyer (416.0 m)¹⁴. Le tout était recouvert d'une épaisse couche de cendres (Sc1118, épaisseur 20 cm) provenant de l'utilisation du foyer.

Dans la partie occidentale du Bâtiment Sud, un foyer de forme circulaire (St1218) a été aménagé dans l'angle du local délimité par le mur de refend (M630) et le mur du couloir (M629) (**fig. 22**). La couronne de terre rubéfiée était couverte d'une couche contenant du charbon de bois, des os, un fragment de céramique, une coulure de bronze. Ce foyer (artisanal ?) pourrait également être antérieur aux fours artisanaux plus récents aménagés dans la ruine du bâtiment.

Le mur du portique occidental

Le mur (M634) mis au jour dans la tranchée ouverte le long de la façade nord de la cour St-Théodule doit également faire partie du Bâtiment Sud : son orientation générale est la même (**re 6**). Les parements, rectilignes mais non crépis, n'ont pas permis de déterminer si le mur a été arasé au niveau des fondations ou de l'élévation.

De part et d'autre du mur, aucun niveau de marche n'était visible dans le profil : l'humus du jardin actuel recouvre un remblai uniforme humique avec quelques inclusions de matériaux de démolition. La relation chronologique entre ce mur, le seuil (M632) situé à l'est et le mur au nord (M633) n'a pas pu être déterminée : la surface de fouille aurait dû être agrandie. La distance entre le mur (M634) et le seuil (M632), similaire à la largeur du couloir des catacombes (largeur 3 m), nous fait penser à un portique adossé à la façade occidentale du Bâtiment Sud. Depuis cette galerie, en passant par les trois portes de l'aile de liaison, on accédait au couloir de même largeur séparant le Bâtiment Sud du complexe du

¹² Les mortiers des deux murs rappellent beaucoup ceux de la crypte occidentale carolingienne (noirs, compacts, avec des nodules de briques et de tuiles pour le mortier du M630).

¹³ St1171 : Foyer avec sole en mortier (OK: 415.90 m, UK: 415.80 aplati, remontent légèrement près des bords S, W et N). Chape de mortier coulé sur la terre (sans radier) et rubéfié en surface (dimensions: 1.5 x 0.8 m). Ce foyer se distingue clairement des fours artisanaux mis au jour plus au nord : si leur fond se situe à la même altitude, le niveau d'insertion de ces derniers se situe plus haut (cf. chapitre 3.3.c).

¹⁴ Surface à la même altitude que le bord de la sole St1171. Dimensions: >1.20 x >1.00m, bords est, ouest et nord arrachés.

baptistère.

b) L'aile reliant le Bâtiment Sud à l'église

Entre le Bâtiment Sud et la rampe d'accès de l'église du Martolet, une succession de maçonneries d'orientation et de facture inégales ont été mises au jour. Si elles n'ont pas été construites ensemble, elles ont néanmoins coexisté à un moment donné (**re 5-6**). Elles remplacent l'aile préexistante (M258/M528) et forment un corps de bâtiment adossé à l'annexe occidentale du baptistère. Cette nouvelle aile est subdivisée dans sa longueur en un couloir d'environ 2,30 m de largeur (à l'ouest) et un local de forme trapézoïdale allongée qui sera utilisé comme espace funéraire. A l'extrémité sud de ce corps de bâtiment, trois portes disposées en enfilade témoignent d'un axe de circulation est –ouest, perpendiculaire à l'orientation de l'aile, qui se prolonge vers l'ouest au pied d'un mur dont seul le parement sud a été observé (M633, mur de cour ou façade sud de bâtiment ?) et vers l'est, par le passage entre le Bâtiment Sud et le complexe du baptistère.

Le couloir occidental de l'aile reliant le Bâtiment Sud à l'église

L'accès sud-ouest du couloir est indiqué par le seuil (fondation M632). Ce dernier est chaîné au piédroit nord (extrémité est du mur M633). Le montant sud de la porte était sans doute formé par le mur repéré par Bourban en 1918 et attribué au Bâtiment Sud (**fig. 26 et 27, re 5**)¹⁵. A l'ouest de la porte (M632), aucun niveau d'utilisation n'a été observé.

La paroi orientale du couloir est constituée par l'épais mur (M626) mis au jour en 2013 sur une longueur de 2.30 m ; les deux parements du mur sont crépis (UK crépi du côté est à 416,00 m). L'extrémité sud de ce mur, constituée d'une unique grande pierre angulaire, forme le piédroit d'une deuxième porte dont le piédroit sud est constitué par un pilastre (M631) construit avec un mortier différent et adossé à la paroi sud (M624) du local. Ce pilastre a peut-être été érigé plus tard afin de réduire le vide de la porte initiale. Un seuil (M628) est inséré entre les deux piédroits de la porte : il s'agit d'un bloc monolithique de 210 cm de longueur, pour 60 cm de largeur et 50 cm de hauteur. Sa surface (416,40 m) et son bord oriental sont usés indiquant un niveau de marche plus bas dans le local contigu (**fig. 28**).

Le sol du couloir était recouvert d'une chape de mortier (Ss1220) avec une surface peinte en rouge. Ce sol moule le bord du seuil monolithique (Ok à la même altitude 416,40 m) et relie les parois qui délimitent le couloir¹⁶.

La partie nord du couloir n'a pas été mise au jour. Aucune des maçonneries observées dans la cave du bâtiment actuel (cave 4 de l'aile nord) ne semble pouvoir être attribuée à cette phase (**fig. 12**) :

- L'extrémité nord du mur M626 n'a pas été observée. A sa place se trouve un mur (M529) d'orientation différente et sans doute plus récent : son parement ouest, monté contre terre jusqu'au niveau de son arasement (461,95 m), témoigne en effet d'une construction mise en œuvre après une surélévation du niveau de marche d'au moins 60 cm. Une fouille au sud de l'angle chaîné (M529-M555) permettrait probablement de repérer les vestiges du mur M626 et clarifier la chronologie.

- L'extrémité est du mur M633 forme un angle obtus dans l'axe que du mur M527. Ce dernier est construit avec un mortier différent et adossé à la façade du couloir des catacombes (église du Martolet, phase bleu foncé, **re 6**)¹⁷. Le mur M527 conservé en élévation dans la cave 4 est probablement plus récent et correspond à une transformation du mur ouest du couloir. La différence d'altitude du niveau de marche constaté de part et d'autre de ce mur – un pavage de boulets du côté ouest (Ss583/Ss699 à 416,75-90 m) et un terre-plein surmonté d'une épaisse dalle du côté est (OK dalle à 418,70 m, sous le mur M452) – semble confirmer l'existence dans le couloir, d'un escalier montant vers le nord (**fig. 34**).

¹⁵ La tranchée de 2013 était trop étroite pour vérifier cette relation chronologique.

¹⁶ Le sol Ss1220 est affaissé dans la partie centrale du couloir : présence d'autres sépultures en sous-sol?

¹⁷ Mur M527 : OK arasement du 418,70 m, UK inférieur à 416,15 m).

Le local de forme trapézoïdale

Le local situé entre le couloir et le baptistère est délimité par des murs qui appartiennent à différentes phases de construction (**re 4**).

La paroi orientale consiste en la façade ouest (M254) du complexe du baptistère doublée par une épaisse maçonnerie (M255, épaisseur 0,65 m)¹⁸ qui devait sans doute permettre une surélévation de cette aile (**fig. 29**).

La paroi sud comporte deux pilastres (M257 et M259, écartement 2,2 m) adossés à la façade du Bâtiment Sud (M624) (**fig. 30 et 31**). Le mortier des deux pilastres est identique (un seul chantier) et très proche de celui du mur auquel ils sont adossés (M624-M625), ce qui fait penser à une succession rapide des deux phases de construction (un seul crépi habille les bases des pilastres et la paroi).

Le pilastre oriental (M257), rectangulaire à l'origine (environ 120 par 60 cm), constitue le piédroit sud d'une porte dont le montant nord (M256) est chaîné à la maçonnerie (M255) qui double la paroi orientale (**fig. 29**). Le pilastre occidental (M259), de forme carrée (65 par 60 cm), pourrait avoir soutenu un arc formeret adossé au mur sud du local, ou la base d'un *arcosolium* protégeant la tombe T504 (**fig. 30-31**).

La fondation (M627) observée au pied de l'embrasure nord de la porte occidentale, associée à ce même chantier de transformation par son mortier similaire, pourrait correspondre au support d'une marche faisant le lien entre le seuil (M628, 416,40 m) et le sol du local (416,10 m)¹⁹ situé 30 cm plus bas.

La reconstruction de la partie nord du local trapézoïdal

Une importante transformation avec surélévation du niveau d'utilisation est attestée par trois nouvelles maçonneries qui réaménagent la partie nord du local trapézoïdal : le mur de refend (M555) au milieu, le mur occidental (M529) et le mur nord (M133) qui fait très probablement partie du chevet de l'église du Martolet (**re 5**).

Le mur occidental (M529), observé par Blondel lors de l'aménagement de la salle du trésor (plan de 1949) et en 2004 dans la cave 4 de l'aile nord, est construit contre terre sur sa face ouest, au moins jusqu'à l'altitude 416,95 m (**fig. 12 et 32**). Son extrémité sud forme clairement un angle chaîné avec le mur perpendiculaire (M555) mis au jour sous la salle du trésor (les mortiers sont identiques). Ce mur de refend se terminait du côté est par le piédroit d'une porte²⁰. L'élévation du mur, conservée dans la paroi ouest de la « cave du Trésor », était crépie (**fig. 33**)²¹. Le mur de refend (M555) est clairement antérieur aux tombes (T509). Le piédroit de à son extrémité est et la face orientale du pilastre (M259) au mur sud (distance entre les deux montants : 7,60 m) forment une ligne parallèle à la paroi orientale (M255).

Le mur occidental (M529) pourrait être contemporain de la fondation (M133) délimitant le local du côté nord (**fig. 9**) : les deux maçonneries ont un niveau d'insertion élevé, sont épaisses et construites avec un mortier grossier très dur et cristallisé, bien que pas identique. Les deux murs sont en outre antérieur aux sépultures du local qu'elles délimitent (cf. chapitre d, Les tombes du local trapézoïdal).

Le niveau de construction du mur (M555) se situe au moins vers 416,30 m (= OK ressaut de fondation, bord inférieur du crépi à 416,40 m). Dans la partie sud du local, la surélévation du niveau de marche est attestée par la fondation du seuil de la porte orientale (dalle St1244, à 416,40 m, recouverte par une maçonnerie plus récente, **fig. 29**)²². Le sol du local doit être restitué au-dessus des sépultures, vers 416,60 m (surface des couvercles des coffres du niveau supérieur restituée vers 416,50 m). La tombe (T520) disposée au pied de la paroi sud, entre deux pilastres, devait être visible au sol : la chape

¹⁸ Le doublage M255 est conservé au sud sur une hauteur de 40 cm ; au nord il ne subsiste que son négatif dans le bord de la rangée de tombes (T500 à T516).

¹⁹ Le bord inférieur crépi indique le niveau de marche qui se situait entre 415,95 m (au pied de la paroi sud) et 416,00 m (au pied de la paroi est).

²⁰ La maçonnerie repérée au niveau de sa fondation n'a pas été repérée plus loin que la rangée de tombes (T505 – 510), ni sous celle-ci.

²¹ La face nord du mur M555 a été arrachée lors de l'aménagement de l'ancienne salle du Trésor. La fondation perce le sol en mortier préexistant (Ss1242).

²² La dalle (St1244) est englobée dans un muret (M549) qui devait surélever le seuil. Le muret est construit contre des remblais de terrassement (Sc1185 et Sc1186) du côté ouest, mais à vue sur sa face est. L'arasement de ce premier muret a été surélevé par un deuxième muret (M550) à parement unique crépi sur sa face est. La deuxième maçonnerie pourrait correspondre à une réparation du seuil ou à une obturation de la porte.

recouvrant sa dalle de couverture (OK à 416,70 m) formait probablement une banquette surélevée, comme d'ailleurs déjà constaté pour la tombe (T504) du niveau inférieur placée au même endroit.

Dans le couloir à l'ouest du local trapézoïdal, le sol a été ajusté au nouveau niveau de marche : les vestiges d'un deuxième sol ont été observés (**fig. 26B**). Il est composé d'une chape en mortier peinte en rouge coulée sur un radier de pierres posées en épi (Ss1233, OK à 416,60 m). Ce sol nivelle l'ancienne chape affaissée (Ss1220) de la phase précédente. Dans la partie nord du couloir, le niveau de marche devait se situer plus haut puisque l'angle M529 est encore en fondation vers 416,95 m. Un escalier montant à l'étage est à restituer dans cet espace.

L'adaptation de l'aile de liaison après reconstruction de l'église (fin du VI^e s., phase bleu foncé)

Lors de la reconstruction de l'église du Martolet vers la fin du VI^e siècle, le Bâtiment Sud et l'aile transversale qui le relie à l'église sont maintenus : dans le couloir des catacombes, aucune fenêtre n'est aménagée dans ce secteur (**re 6**).

Le mur occidental de l'aile transversale (M527) est reconstruit et adossé à la façade de l'église du Martolet (cf. cave 4) (**fig. 34A et 34B**). La cage d'escalier à cet emplacement a probablement été reconstruite ou adaptée : entre le sol à l'entrée sud du couloir (Ss1233, à 416,60 m), l'épaisse dalle (à 418,70 m) posée sur un terre-plein observé au nord et le sol de l'église (à 420,65 m) au-dessus du couloir des catacombes, la restitution d'un escalier de 17 marches est plausible. La maçonnerie (M661) observée dans la cour St-Théodule pourrait correspondre au support de la première marche : posée sur le sol inférieur (Ss1220) cette maçonnerie est arasée un peu plus haut (416,65 m) que la surface du second (Ss1233) avec lequel il pourrait avoir fonctionné (**fig. 26B**).

A l'ouest du mur (M527), un pavage de petits boulets de rivière a été observé à deux endroits sous le sol en briques des caves actuelles (Ss583, OK à 416,75 m et Ss699, légèrement plus haut au pied du mur 416,90 m). Il s'agit sans doute du pavage d'une cour sur laquelle s'ouvriraient les fenêtres du couloir des catacombes.

Modification des annexes du baptistère

Dans l'ancienne annexe occidentale (cour ?) du baptistère, les vestiges repérés par Blondel en 1947 semblent indiquer un espace couvert dans la partie ouest : une éventuelle sépulture pourrait indiquer un appentis funéraire (**re 6**). Son muret oriental est aligné sur la colonne adossée au portail du couloir des catacombes, une colonne dont la base est posée sur un mur-bahut d'environ 0,40 m de hauteur et qui prolonge l'axe des catacombes vers l'est (**fig. 35**). Si l'on admet que le muret de l'appentis avait la même fonction, l'espace à l'ouest du baptistère semble avoir été bordé sur ces côtés ouest et nord par un portique.

L'annexe nord du baptistère n'existe plus à cette époque. Ses restes ont disparu sous un pavage de petits boulets observé à environ 9 m de distance de l'entrée du couloir des catacombes (Ss891, OK à 415,95 m). Les traces de planches (Ss906) recouvrant ce pavage pourraient résulter du plafond effondré du portique²³. Les planches ont été détruites par le feu, puis recouvertes d'abord, par un remblai contenant des déchets d'incendie (Sc904), ensuite, par un remblai de nivellement (Sc771) sur lequel se forme un niveau de terre piétinée (Ss772, OK à 416,15 m). Ces couches annoncent les travaux entrepris pour la construction du nouveau chœur oriental de l'église du Martolet doté d'une crypte.

c) La datation du Bâtiment Sud et de son aile de liaison

Sur le plan architectural, la position des maçonneries observées au sud et à l'ouest du complexe du baptistère semble montrer que, après la fondation de l'abbaye au début du VI^e siècle, le renouvellement des bâtiments dans ce secteur commence par la reconstruction du Bâtiment Sud. L'aile transversale est ensuite construite entre le Bâtiment Sud et l'ancienne église du Martolet (phase rouge, V^e s.), avant d'être

²³ Un plancher nous semble moins probable dans un lieu de passage.

adaptée au chevet élargi de la nouvelle église (phase verte). Après la reconstruction de l'église à la fin du VI^e siècle (phase bleu foncé), l'aile transversale est adaptée une dernière fois. L'absence de fenêtres dans cette partie du couloir des catacombes montre clairement que l'aile transversale et donc aussi le Bâtiment Sud existaient encore à cette époque.

Ce scénario a été formulé en s'appuyant sur les chronologies relatives, les caractéristiques des mortiers et les niveaux de construction. En ce qui concerne la datation absolue des différentes étapes, le seul indice est donné par les tombes : elles sont toutes postérieures aux maçonneries qui les entourent. Si la plupart étaient vides, arasées, ou immergées dans l'eau, deux sépultures du niveau supérieur ont pu être fouillées et analysées au carbone 14 : la tombe T519 (devant la porte occidentale) est datée entre 638 et 764 (poz-58175 : BP1350+-30), la tombe T501 (devant la porte orientale) entre 690 et 880 (poz-58174 : Bp1230+-25)²⁴. La datation des inhumations issues du groupe le plus récent confirme le maintien de cette zone funéraire après la construction de l'église de la fin du VI^e siècle (**re 6**, phase bleu foncé). Comme dans le couloir des catacombes, de nouvelles sépultures ont été aménagées à côté des anciennes. Par déduction, les premières tombes sont probablement contemporaines de l'église du VI^e siècle (phase verte).

d) Les tombes du local trapézoïdal

La disposition générale des sépultures aménagées dans le local trapézoïdal témoigne de sa fonction funéraire. Cet espace adossé au complexe baptismal était sans doute relié au portique funéraire situé au pied de la rampe d'accès à l'église du Martolet. Le groupe de *formae* oriental du portique (T215 à T217 et T245) se distingue des autres par la disposition est – ouest de quatre de ses tombes, et semble en effet marquer le croisement de deux « allées funéraires » (**re 5**).

Les *formae* du local trapézoïdal sont disposées sur deux niveaux qui attestent une surélévation du sol sans doute liée à la transformation de la partie nord et l'agrandissement du chœur au VI^e siècle (phase verte). La reconstruction de l'église à la fin du VI^e siècle (phase bleu foncé) ne modifie pas l'organisation générale de cet espace funéraire, puisque les datations C14 des squelettes confirment qu'on ensevelit encore ici au VII^e-VIII^e siècle.

Les quatre tombes du niveau inférieur

Les tombes du niveau inférieur ont été découvertes dans la partie sud du local (**re 4**). Les trois *formae* aménagées au nord de la zone de passage (T500, T502, T503 : fond vers 415,50 m, couverture vers 416,05 m) sont compatibles avec un niveau de sol à 416,10 m. La quatrième sépulture (T504) aménagée entre les deux pilastres de la paroi sud du local (Ok dalle de couverture 416,30 m) devait être visible au sol.

Dans la partie nord du local, d'autres sépultures pourraient exister au même niveau, sous les tombes plus récentes qui ont pu être investiguées.

La tombe T504 adossée au mur sud entre deux pilastres

Il s'agit d'un coffre maçonné (OK du muret oriental à 416,10 m) ; sa dalle de couverture était légèrement inclinée d'ouest en est (OK à 416,30 m) ; son intérieur envahi par la nappe d'eau (**fig. 31A et B**). Le squelette a été perturbé par la tranchée de fondation du bâtiment actuel : s'il reste des ossements, ils se situent plus bas que le fond de fouille.

La tombe a été utilisée au moins deux fois : deux badigeons ont en effet été observés sur les parois du coffre (le premier de couleur rouge, le second blanc), le couvercle étant posé sur le badigeon blanc.

Si cette tombe fait bien partie du premier niveau de sépultures, son couvercle émergeait du sol sur une hauteur d'environ 20 cm. Recouverte par une chape de mortier et placée entre deux pilastres, cette

²⁴ Calibration 2 sigma.

sépulture occupe une position privilégiée à côté d'un passage. L'emplacement est similaire à celui de la tombe à *arcosolium* peint découvert en 1947, dans l'annexe nord-ouest de l'église du Parvis (SM-T174)²⁵. A l'image de celle-ci, les pilastres aux deux extrémités de la tombe T504 formaient peut-être les piédroits d'un *arcosolium*.

Après la transformation du local et la surélévation du niveau du sol, une nouvelle tombe (T520) a été aménagée à cet endroit, réutilisant le couvercle de l'ancienne comme dalle de fond (**fig. 28**)²⁶.

Le groupe T500 – T502 – T503

Les trois *formae* (T500 – T502 – T503) forment un ensemble unitaire subdivisé par des murets mitoyens. Ils se situent à l'extrémité sud du local, mais n'empiètent pas sur la zone de passage est-ouest, entre les deux portes. Il s'agit de coffres maçonnés. Les couvercles sont constitués de dalles en pierre (416,10 m), les fonds n'ont pas été observés (**fig. 36, 37**)²⁷. Les murets des coffres, constitués de fragments de tuiles posés à plat et liés au mortier, sont recouverts d'une finition au mortier de tuileau (parois, assise de la couverture et sans doute aussi le fond). Un badigeon rouge (lait de tuileau) couvre ce crépi. Les couvercles sont scellés par du mortier gris collé sur le badigeon rouge. Le mortier présent sur ces dalles pourrait correspondre aux restes d'une chape colmatant le percement du sol en mortier du local (Ss1242, OK à 416.10 m) lors de la mise en place de ces tombes.

Les murets des trois *formae* sont appuyés du côté est, contre la base crépie du mur (M255/M256) qui double les parois de l'annexe du baptistère, et du côté sud, contre la terre²⁸. Leur sommet coïncide avec la surface de la nappe d'eau. Dans la tombe centrale (T502), des ossements (crânes et os longs) en réduction ont été aperçus à travers l'eau ; aucun des trois coffres n'a été fouillé.

Les tombes du niveau supérieur

Trois groupes de tombes se réfèrent au sol surélevé, restitué vers 416,60 m (**re 5**). Les deux premiers groupes de *formae* sont disposés dans l'alignement déjà initié par les sépultures plus anciennes : un 1^{er} groupe de sept coffres (T505 à T511), puis un 2^e groupe de cinq sépultures (T512 à T516). Les deux groupes sont adossés au piédroit de la cloison (M555) qui subdivise le local ; le deuxième groupe (fond des coffres à 515,80 m) perce la fondation du mur nord (M133)²⁹.

Le troisième groupe (T517 à 519) occupe l'espace sud du local, entre les deux portes. Ces coffres ont été aménagés en plusieurs étapes : les deux tombes latérales (T517 et T520, même liant caractéristique) ont été construites avant les deux *formae* contiguës (T518-T519) dont le couvercle se situe une vingtaine de centimètres plus bas. La tombe T520, aménagée entre les pilastres, au-dessus de la T504 plus haut que les sépultures voisines, était visible au sol. Une cinquième tombe (T501) est disposée au milieu du passage, contre le seuil de la porte orientale.

Le groupe T505 à 511 (**re 5**)

Les *formae* T505 à T511 ont été dégagées en plan dans un sondage de 80 cm de largeur (**fig. 38**). La profondeur de la fouille (environ 10 cm) était tributaire de l'affleurement de l'eau. Tous ces coffres étaient arasés ; leur fond n'a pas été dégagé.

La typologie des *formae* est identique à celle des trois tombes plus anciennes repérées au sud : des murets de 20 à 25 cm d'épaisseur, une maçonnerie comprenant beaucoup de tuiles, un crépi au mortier de tuileau (le badigeon rouge n'est pas attesté). Deux murets parallèles (épaisseur 20 cm) forment les

²⁵ Blondel 1951, p. 8.

²⁶ Le mortier scellant le couvercle de la T504 est clairement différent du mortier des murets de la tombe T520 plus récente.

²⁷ Les couvercles étaient conservés sur les tombes T502 et 503 ; leur intérieur était inondé. Ces tombes ont été épargnées par le drain de la salle du Trésor.

²⁸ Il y a un espace entre le muret de la tombe T500 et la fondation du mur antérieur M258 : la tombe ne s'appuie pas contre ce mur. Le sommet du coffre se situe à la même altitude que le ressaut du mur M258. Ce dernier est arasé à la même altitude que le couvercle (OK arasement 416,10 m).

²⁹ Dans le local nord, une deuxième rangée de tombes pourrait avoir existé. Les conditions de fouille n'ont pas permis de sonder le terrain (piétiné par les machines et inondé).

bords ouest et est du groupe ; les extrémités des murets mitoyens, d'épaisseur similaire, y sont appuyées. Seul le muret séparant les tombes T510 et T511 est plus épais (43 cm), la raison de cette surépaisseur est peut-être due à une superstructure.

Le groupe T512 à 516 (re 5)

La rangée de tombes précédente est prolongée par un groupe de cinq *formae* (groupe 2). Trois ont été repérées en 1950 par Blondel, les autres par nous-même en 2013 (**fig. 39, 40**). Les conditions de fouille étaient les mêmes que pour le groupe précédent. Seuls les fonds et le bas des parois étaient conservés : ils apparaissent 10 cm sous la surface de l'eau. Néanmoins, des observations concernant la chronologie et la facture ont pu être effectuées.

Au nord, la tombe T516 perce la fondation de la paroi (M133) qui délimite le local (peut-être à l'emplacement d'une porte ?). A l'autre extrémité, la tombe T512 est adossée aux *formae* du groupe plus ancien au sud. Les nouvelles *formae* se distinguent des autres par des murets en pierres émoussées, sans tuiles, un liant plus fin et un crépi sableux au tuileau, sans trace de badigeon rouge. Le fond, constitué d'une chape de mortier différente de celui des murets et badigeonnée d'un lait de tuileau orange foncé, semble coulé sur un radier ou les pierres d'un remblai sous-jacent.

Le groupe de sépultures à l'extrémité sud du local (T501, T517 et T520, T518-T519) (re6)

A l'extrémité sud du local, les niveaux sont mieux conservés. Un reste du remblai (Sc1185-86) qui surélève le niveau du sol a été observé entre la tombe T501 et le muret (M549), lequel soutient le seuil de l'entrée orientale. Le niveau de marche dans ce secteur est à restituer vers 416,50 m et recouvrait le soubassement du seuil de la porte orientale (St1244, couvercle de tombe en remploi, OK à 416,40 m, **fig. 41, 43**).

La tombe T501 devant la porte orientale :

La T501 est la seule du local à être orientée nord-sud ; sa position est liée au seuil d'entrée (**fig. 42, 43**). Il s'agit d'un coffre maçonné, en pierres et fragments de tuiles ; le fond est constitué de trois *tegulae* aux bords tournés vers le bas (fond à 505,90 m, couverture à 416,40 m). Au pied de la tombe subsiste le reste d'une première couverture : les bords d'une dalle sont pris dans les murets de la tombe. L'arrachement des autres dalles est dû à une surélévation des murets avec des fragments de tuiles (hauteur environ 10 cm). La seconde dalle de couverture est constituée de dalles en remploi et de maçonnerie.

Lors de sa découverte, la tombe était intacte et le squelette en connexion anatomique (sauf les os du torse). Ce dernier était recouvert sur 10 cm d'épaisseur par des débris grossiers contenant de petits ossements, des graviers/sables, des fragments de mortier et de briques provenant de l'effritement des parois de la tombe ; seul le crâne émergeait.

Le coffre est adossé aux crépis des piédroits de la porte (M256, M257). La surface de sa couverture (416,40 m) correspond à celle de la fondation du seuil de la porte orientale (dalle St1244) et était similaire à celle de la tombe voisine (T517, OK 416,50 m).

La tombe T520 adossée à la paroi sud et la tombe T517 au pied de la porte occidentale :

Les deux tombes (T517 et T520) ont probablement été aménagées ensemble. Si elles comportent le même liant caractéristique, leur facture n'est cependant pas identique.

La tombe T520, disposée entre les deux pilastres de la paroi sud, est rectangulaire et ses bords composés de fragments de *tegulae* et d'une dalle posés de chant ; le fond correspond au couvercle de la tombe T504 sous-jacente (**fig. 28, 44**). Son couvercle (OK à 416,70 m) devait être recouvert par une chape dont la surface se situait environ 20 cm plus haut que le sol environnant (restitué à 416,50 m), à l'instar de la tombe T504 du niveau inférieur. La tombe contenait les restes d'un squelette en place.

La tombe T517, au chevet ouest arrondi, est maçonnée avec des pierres de provenance locale émoussées, et son intérieur badigeonné au lait de tuileau. La tombe ne contenait plus de squelette en place et était arasée 25 cm au-dessus du fond (OK arasement à 416,45 m). Ce qui reste du coffre a été reconverti en ossuaire lors du creusement des fondations du bâtiment actuel (**fig. 28, 45**).

La tombe double T518-519 adossée au seuil de la porte occidentale :

Les deux coffres contigus (T518 et T519) ont clairement été aménagés ensemble. Ils sont adossés aux coffres T517 (au nord) et T520 (au sud) ainsi qu'au seuil de la porte occidentale. Leur forme au chevet arrondi est similaire à celle du coffre voisin (T517). Leur fond est maçonné (à 506,00 m) ; leur couvercle en pierre encore partiellement recouvert de mortier (reste d'une chape de scellement ou de sol) (**fig. 44, 45**). L'une de ces dalles (T519, OK couvercle à 416.50 cm) est posée sur le seuil (M628) et devait être recouverte par la chape du deuxième sol du couloir contigu (Ss1233, Ok 416,60 m, **fig. 28**).

Les deux tombes contenaient un squelette en place (**fig. 28**) ainsi que des ossements provenant probablement de tombes perturbées lors de la construction du bâtiment actuel.

3.3 La réorganisation du secteur à l'ouest du baptistère (phases bleu-clair à orange)

Plusieurs remblais à base de matériaux de démolition (couches Sc1141, Sc1142, Sc1148) observés au sud de l'annexe du baptistère (mur M251), et le remblai (Sc1146) remplaçant le mur M251 partiellement arraché, attestent la disparition des annexes sud-ouest du baptistère et de l'aile funéraire qui relie le Bâtiment Sud à l'église, et du bâtiment Sud lui-même. Ces couches de démolition, conservées de manière très inégale³⁰, pourraient constituer les dépôts de différentes phases de destruction.

Dans un premier temps, seules les annexes du baptistère et l'aile funéraire pourraient avoir été détruites et remplacées par le petit bâtiment (M553-M554) repéré à l'ouest du baptistère et adossé à l'église (**re 7**). Si ce chantier est contemporain de la dernière reconstruction du chevet oriental (chœur sur crypte), ce bâtiment est maintenu lors du changement d'orientation de l'église : ses maçonneries sont en effet intégrées dans les substructions voûtées de la façade sud de l'église tournée vers l'ouest (**re 8**). Le changement d'orientation de l'église a eu sans doute des conséquences sur le quartier conventuel au sud : une nouvelle aile a probablement été érigée pour accéder au transept du chœur occidental.

Après la transformation de l'ancien chœur oriental en entrée, les bâtiments situés au sud perdent leur fonction : ils sont remplacés par une construction disposée perpendiculairement à l'église (**re 9**). Les restes de cette construction sont conservés dans la paroi orientale de l'actuelle salle du trésor (**coupe 1**). Une petite fenêtre dans la partie sud et une maçonnerie plus basse au nord permettent de restituer un édifice dont l'implantation ne semble pas respecter l'ancien baptistère et dont l'angle nord-ouest (M479-M657) était relié par un mur de clôture (M479) à l'église. A l'ouest de ce bâtiment, une aire artisanale se développe à l'époque romane (XI^e s.). Plusieurs foyers sont attestés, tous creusés dans les remblais de démolition des édifices préexistants et peut-être abrités sous un appentis adossé au nouveau bâtiment.

a) Le petit bâtiment au sud-est de la nef (phase bleu-clair I)

Le mur sud du petit bâtiment (M553) traverse l'actuelle salle de trésor sur toute sa largeur. Son extrémité occidentale est chaînée à une maçonnerie perpendiculaire (M554) qui se termine du côté nord contre la paroi crépie de la cloison de refend de l'ancien local trapézoïdal (angle M555-M529)³¹. Ce tronçon servira de fondation au bâtiment actuel (**re 7, fig. 46**). Du côté est, la limite de l'annexe n'a pas été repérée : le mur sud (M553) est arraché par la fondation du bâtiment actuel.

Le niveau de marche en rapport avec ces fondations n'est pas conservé. Il est restitué vers 417,00 m, à la même altitude de l'arasement du mur occidental (M554 arasé à 416.95 m). Dans le couloir des catacombes, cette altitude correspond au niveau de marche après la dernière transformation du chevet

³⁰ Ces couches de remblais (partout arasées, inexistantes à l'intérieur de l'annexe du baptistère) se situeraient plus haut que les sols Ss1210, Ss1213, Ss1214 observés à la cote 415,80 m.

³¹ Pour faciliter le discours, les bâtiments seront décrits selon un nord conventionnel (équivalent au nord-ouest absolu) malgré leur pivotement à 45°.

oriental (installation de la crypte). La porte présente dans le mur sud (M399B, seuil à 417,15 m) reliait probablement le couloir avec le nouveau bâtiment contigu (**fig. 35**).

Les deux maçonneries (M553 - M554) forment l'angle sud-ouest d'un corps de bâtiment parfaitement fondé. Du côté ouest, ce dernier respecte l'espace occupé par l'ancien un escalier ; du côté est, son extension n'est pas connue : elle pourrait être alignée sur l'épaule de la nef, ou se poursuivre vers l'est (contre l'angle du baptistère ?). Ce corps de bâtiment s'inscrit encore dans le concept architectural de la dernière église orientée vers l'est. Il occupe un emplacement stratégique près de l'entrée par le couloir des catacombes, et il sera respecté par les substructions voûtées des façades sud de l'église tournée vers l'ouest (**re 8**). Il est clairement antérieur aux foyers artisanaux attestés au sud (datés par carbone 14 du XI^e s.).

L'absence des niveaux de marche ne permet pas de déterminer la fonction de ce corps de bâtiment qui pourrait avoir compris plusieurs étages. Etant donné la profondeur d'excavation du terrain lors des transformations postérieures, l'absence de tombes contemporaines ne permet pas d'exclure une fonction funéraire du rez-de-chaussée. Le sarcophage indiqué dans l'angle sud-est du local (**re 8**, T160) a été observé par Blondel, sans aucune indication concernant son insertion chronologique. Nous l'avons attribué à cette phase par similitude à la tombe T30 placée devant l'entrée de l'église. Nous ignorons également rapport entre le bâtiment et l'ancien baptistère : existe-t-il encore ? ou a-t-il été remplacé par le nouveau corps de bâtiment ?

b) Le bâtiment relié à l'église par un mur de clôture (phase orange I)

La première phase de la paroi orientale de l'actuelle salle du trésor est constituée par une maçonnerie (M479) conservée en fondation, sur quasiment toute la longueur de la salle (excepté la 1^e travée sud) et en élévation entre la 4^e et la 5^e travée (**re 9, coupe 1**). Une chaîne d'angle verticale (M657) marque l'angle nord-ouest d'une façade dans laquelle s'ouvrirait une petite fenêtre avec encadrement de tuf (M656). Ce chaînage est visible uniquement dans la partie supérieure du mur. La partie inférieure (hauteur 1,5 m) se poursuit en revanche vers le nord, jusque contre la façade de l'église (mur des catacombes) et devait fermer l'espace entre le bâtiment et l'église (**fig. 48**).

La chaîne d'angle verticale est conservée sur 1,20 m de hauteur (M657, UK à 418,20 m). La hauteur du mur de clôture correspond à l'altitude de la tablette de la petite fenêtre (M656) attestée au sud du chaînage ; la face ouest de cette fenêtre est formée par un encadrement de tuf (sans chanfrein). La pierre de taille est normalement utilisée pour le cadre extérieur d'une ouverture, tandis que l'embrasure maçonnée s'élargit du côté intérieur (ici la face est). Selon ce mode constructif, cette partie la plus ancienne de l'actuelle paroi constituait à l'origine la façade ouest d'un bâtiment, la fenêtre s'ouvrant près de l'angle nord-ouest du local³².

Le niveau de marche au pied de la façade du bâtiment (vers 416,70 m) est indiqué par le ressaut du mur (M479).

Lors d'une transformation ultérieure, le mur de clôture au nord de la chaîne d'angle a été surélevé d'au moins 1,20 m (maçonnerie M645, sommet arasé, **coupe 1**). Ces travaux ont été effectués à une époque indéterminée.

³² Cette hypothèse sera à vérifier lors d'un décrépiage des parois de l'actuel cloître.

c) **Les fours artisanaux**

Les fours découverts sous la salle du trésor sont disposés à environ 3 m de distance du bâtiment restitué à l'est (**re 9**). Les anciens édifices orientés selon un axe oblique avaient disparus à cette époque³³, bien que certaines de leurs maçonneries étaient encore perceptibles au sol, notamment la fondation de la porte orientale (M550/549) contre laquelle le four St1177 est adossé (**fig. 49**).

Trois grands fours, avec un diamètre d'environ trois mètres, ont été repérés. Le four nord (St1177) est le mieux conservé (**fig. 49**). Il est composé d'une chambre de chauffe de forme ovale alimentée par un alandier allongé du côté est. L'intérieur du foyer (chambre de chauffe et alandier) était recouvert d'argile dont les fragments indurés, rubéfiés et brûlés ont été retrouvés. Trois grandes pierres disposées au centre du fourneau témoignent d'une sole surélevée d'une vingtaine de centimètres. Elles ont été mises en place avant le revêtement en argile.

Le four St1177 (fig. 49)

Grand four, avec reste de coupole effondrée (OK arasé: 416.30 m, UK: 415.80 m). Composé d'une fosse ovale avec supports d'une sole surélevée et alandier perpendiculaire (taille du four : 3.2 x 1.4 m, longueur de l'alandier : environ 1.4 m). La structure présente au moins trois phases d'utilisation, dont les deux plus récentes ont été fouillées en plan.

Première phase (UT1148) : observée en coupe (C481)

La première phase d'utilisation du foyer est représentée par une fine couche de charbon d'au moins 1 cm d'épaisseur qui recouvre la cuvette du foyer. Il s'agit peut-être d'un feu pour l'assèchement de la structure en cours de construction. Mobilier : coulure de bronze (K916).

Deuxième phase (St1169, St1178 et St1179) : relevés P545 - P547, P549

Trois blocs quadrangulaires (St1178) sont ensuite posés sur le fond du fourneau pour former un support triangulaire : deux grands blocs de taille similaire (50 x 70 cm), disposés l'un en face de l'autre, prolongent les bords de l'alandier ; le troisième bloc, plus petit (50 x 20 cm), le délimite sur l'arrière. Ils forment une surface plane (OK à la même altitude), surélevée d'environ 25 cm par rapport au fond du foyer.

Puis, les parois et le fond du fourneau sont enduits d'une couche d'argile d'épaisseur irrégulière (UT1169, épaisseur 10 à 20 cm) dont la surface est fortement rubéfiée. Les trois blocs, fixés par la chape d'argile, sont fortement rubéfiés voire éclatés. Le grand espacement frontal servait pour le chargement du fourneau en combustible ; les deux interstices plus petits sur l'arrière étaient sans doute prévus pour les entrées d'air (négatifs de tuyères).

Les fragments d'argile cuite qui remplissent les dépressions du fourneau et de l'alandier (Sc1179) indiquent que les deux étaient recouverts d'une voûte. De nombreuses scories et coulures de bronze (ou cuivre ?) ont été retrouvées dans les remblais de ce four de grandes dimensions ainsi que des ossements de faune (mobilier K909).

Troisième phase (St1145 et St1168, relevés P549, P551, P557)

Une couche de remblai (Sc1170=Sc1150, K909-3) recouvre la chape d'argile et les blocs de l'ancienne sole. Dans cette couche graveleuse grise, un nouveau foyer en cuvette est installé (diamètre environ 2,60 m), dont le centre est légèrement décalé vers l'est par rapport au précédent. Dans la partie nord du foyer, un petit amas de pierres (St1168) plus ou moins bien agencées pourrait correspondre au reste d'un muret d'environ 1,4 m de longueur axé sud-ouest – nord-est. Après cette réparation sommaire, le four semble encore avoir été utilisé sans alandier. La cuvette du foyer est ensuite comblée avec un mélange d'argile crue (verte), indurée (noire) et brûlée (orangée), et du charbon (Sc1145). Cette couche a livré une quantité remarquable de scories de bronze (ou cuivre ?).

Environ 5 m au sud du premier, un deuxième four (St1198) a été repéré (**fig. 50, 51**)³⁴. Après une réfection au même emplacement (St1197)³⁵, il a été reconstruit légèrement décalé vers le nord

³³ Le mur M552 n'a pas été retrouvé sous les foyers St1190, St1197, St1198, ni le mur M251 sous le foyer St1177.

³⁴ St1198 : Fosse en forme de goutte s'affinant vers le nord (OK arasé: >416.20 m, UK: non atteint, diamètre >3.05 x 1.80 m). Sont attestés un niveau d'utilisation homogène (Sc1135) composé de limon charbonneux et de fragments de limon rubéfié recouvrant le pourtour du four sur une épaisseur de 20 cm ainsi que le remblai de démolition composé de charbon de bois, de lentilles d'argile rubéfiées et de pierres (Sc1196).

³⁵ St1197 : Fosse en forme de goutte s'affinant vers le nord (OK arasé : 416.20 m, UK: non atteint, diamètre >3.05 x 1.80 m). Sont attestés : un niveau d'utilisation composé de silts charbonneux noirs, très gras, s'alternant à de lentilles d'argile rubéfiées et de quelques lentilles d'argile verte (Sc1194, K893), un niveau de défournement et d'éléments de

(St1190)³⁶. Leur forme subcirculaire, telle une goutte, semble indiquer que l'alandier ou l'aire de travail se situait ici sur le côté nord du foyer.

A côté de ces fours imbriqués les uns dans les autres, des fosses plus petites ont été mises au jour qui témoignent d'activités annexes. La fosse circulaire à contenu charbonneux observée à l'ouest (St1139) était peut-être une fosse de défournement des foyers voisins³⁷. Un peu plus au sud, un foyer en fosse, avec laboratoire et deux tuyères permettant de régler la chaleur correspond à un four utilisé pour le travail du bronze (St1163). A la fin, ce foyer semble avoir été utilisé pour des cuissons culinaires, si l'on se réfère aux nombreux fragments d'os de faune, brûlés et non brûlés, trouvés dans son dernier remplissage charbonneux (St1164) et au trou de piquet (st1175) laissé probablement par l'installation d'une potence (**fig. 52**)³⁸. Au sud de ce foyer, une autre fosse circulaire a été repérée (St1176). Son fond charbonneux était recouvert d'une couche d'argile verte (non brûlée) et de débris d'argile indurée, rubéfiée sur une face et noircie sur l'autre. Il s'agit ici vraisemblablement des restes d'une coupole détruite (**fig. 53**)³⁹. Une fosse charbonneuse oblongue entourant le bord oriental de ce foyer pourrait correspondre à une fosse de défournement (St1180)⁴⁰.

La fonction primaire de tous ces fours et foyers était clairement artisanale. Les nombreuses coulures de bronze (ou cuivre) témoignent de la fabrication d'objets en métal. **N.B** : Aucune analyse métallurgique sur les scories n'a été faite pour ce rapport. Celle-ci sera indispensable pour déterminer la fonction des fours ! Les quelques restes ferreux et les ossements de faune sont rares, sauf dans le cas du petit foyer à tuyères (St1163) qui semble avoir été utilisé une dernière fois comme four culinaire (St1164).

Les fragments d'argile brûlée qui remplissent les dépressions témoignent en outre de fours recouverts par une coupole. Malheureusement toutes étaient effondrées. Par rapport au sol primitif (restitué vers 416,70 m = ressaut de la façade M479), le four nord (fond de fosse St1177 : 415.80 m) devait atteindre une profondeur de 0,90 m. Son pourtour était sans doute aménagé de sorte à faciliter son chargement.

parois en argile (Sc1195), et la couche de démolition provenant d'une superstructure liée à l'argile, encore verte près du bord et virant au brun-roux vers le centre, où la chaleur était la plus élevée (Sc1128).

³⁶ St1190 : Fosse en forme d'une goutte s'affinant vers le nord (OK arasé : 416.05 m, UK: non atteint, diamètre 3.40 x 2.10 m. Sont attestés : la chape d'argile formant le pourtour du foyer recouvert par un dépôt charbonneux (Sc1192), une deuxième chape d'argile verdâtre compacte et grasse avec des nodules de charbon de bois et de nombreuses coulures de bronze (Sc1193) et la couche de comblement final (Sc1191) à base de démolition d'une structure en argile et de défournements mêlés à des coulures de bronze (K906).

³⁷ St1139 : Fosse circulaire perturbée par le mur M471 (OK arasé : 416.20 m, UK: 416.00 m, diamètre 1 m). Remplissage: charbon de bois et quelques rares boulettes de terre rubéfiée.

³⁸ St1163 : Foyer en fosse avec deux tuyères (OK arasé : 416.20 m, UK: 416.00 m). Nombreuses coulures de bronze. Foyer rectangulaire (0.6 x 0.4m) aux angles arrondis, le fond en auge. Le fond était recouvert d'un dépôt homogène de charbon de bois contenant de très rares fragments d'os brûlés et non brûlés (Sc1174, K913), puis d'une chape de silts cendreuse gris clair et de lentilles d'argile verte partiellement rubéfiée à proximité du laboratoire (Sc1173, K923). Ce fond intermédiaire était, à nouveau, recouvert d'un dépôt homogène de charbon de bois contenant de rares fragments d'os brûlés et non brûlés, ainsi que quelques coulures de bronze (Sc1166), puis d'une couche de silts charbonneux gris-sombre contenant de très nombreux os de faune non brûlés ou formant des esquilles brûlées. En dernier lieu, le foyer semble avoir eu une fonction culinaire (Sc1164). Un trou de poteau (St1175) repéré au bord du foyer, au milieu du petit côté oriental, pourrait correspondre à l'emplacement de la potence utilisée pour ce dernier foyer.

Le laboratoire (emplacement pour un creuset) est positionné contre l'angle N-E du foyer. Son fond est arrondi (diamètre : 0.35 m, profondeur 0.08 m) et recouvert d'une chape d'argile (Sc1167) en partie cuite et rubéfiée (vestiges d'une superstructure?). De part et d'autre du laboratoire sont placées deux tuyères, l'une au nord et l'autre à l'est (largeur du canal : 0.15 m, profondeur moyenne : 0.10m ; la tuyère est coupée après 0.20m, la tuyère nord coupée après 1.20 m). Le laboratoire et les tuyères étaient recouverts de silts cendro-charbonneux gris-sombre (Sc1165, K912).

³⁹ St1176 : Fosse circulaire, fond en auge (diamètre 1.00 m, h. conservée 20cm) aux parois recouvertes de charbon de bois. Remplissage hétérogène : sur le charbon de bois, une couche d'argile verte (non brûlée) assez pure (dans la moitié nord de la fosse seulement), puis une couche de limon brun-gris (type Sc1182) contenant des nodules d'argile verte, de nodules orangés d'argile rubéfiée, des fragments de limon argileux induré, avec une face rubéfiée et une face noire (paroi de la fosse, ou d'une superstructure?).

Mobilier: Nodules de bronze sans formes. Datation C14 (charbon de bois): 988 - 1050 AD (995 +/- 25).

⁴⁰ St1180 : Fosse charbonneuse oblongue (1,0 x 0.7 m, OK arasé : >415.95, UK: pas atteint) contenant du limon gris, des nodules de charbon de bois, des fragments de terre cuite architecturale, des galets et des graviers, des fragments de limon rubéfié ourlé de noir (paroi de four ?).

L'arasement du niveau d'utilisation ne permet pas d'établir la chronologie entre les différents fours, sauf pour ceux qui s'entrecoupent. Pour le foyer (St1171) mis au jour à l'extrémité sud de l'actuelle salle du trésor (sous l'escalier qui monte à l'étage), la disparition de la stratigraphie pose également un problème d'attribution chronologique. Bien qu'il se situe à la même altitude que les fours artisanaux, il se différencie de ceux-ci par sa forme quadrangulaire et une sole parfaitement horizontale protégée par une chape de mortier (**fig. 23**). Ce foyer à fonction culinaire, disposé au même niveau que le sol environnant, fait sans doute partie d'un contexte plus ancien (cf. chap. 3.2.a, le Bâtiment Sud).

Dans tous les fours, des réfections attestent une utilisation répétée. Deux fours (St1176 et St1177) ont été analysés au radiocarbone. Ils ont livré une datation entre la fin du X^e et le milieu du XII^e siècle⁴¹. Une monnaie (SM-K920-1) a en outre été trouvée à la surface d'un niveau en relation avec le four à deux tuyères (St1163). Il s'agit d'un denier d'argent frappé entre le début du XI^e siècle et le milieu du XIII^e siècle dans le comté du Maine (nord-ouest de la France).

3.4 L'aile actuelle : le premier bâtiment et ses annexes (phases orange II à jaune)

A l'emplacement de l'ancienne zone artisanale et de l'annexe adossée à l'église, une nouvelle aile est construite, sur le même plan que l'aile centrale du carré abbatial actuel (**re 10**) : le mur Est est posé sur les restes de l'ancien bâtiment arasé (façade occidentale) et sur le mur de clôture qui le reliait à l'église, les murs sud et ouest sur de nouveaux soubassements.

Par la suite, ce bâtiment est agrandi vers le sud : deux murs parallèles à faible distance (M487, M474) semblent délimiter un couloir disposé à l'ouest d'un local plus large.

Lors d'une phase ultérieure, des locaux sont adossés au bâtiment agrandi. Dans la tranchée ouverte au pied de la façade occidentale, l'amorce d'un mur perpendiculaire a été repérée ainsi que les restes de deux sols situés à la même altitude, de part et d'autre de ce mur ; dans la tranchée au pied de la façade orientale un mur perpendiculaire a été mis au jour. Les vestiges de bâtiment observés en 2014 à l'extrémité sud des cours St-Théodule et Ste-Catherine (M493, M663) pourraient faire partie des maisons canoniales représentées sur la gravure de Mérian (milieu XVII^e s.). Les maçonneries vues par Blondel dans la partie nord de la cour Ste-Catherine pourraient en revanche correspondre aux vestiges du cloître attesté dès 1382⁴².

a) La première phase du bâtiment (phase orange II)

Le premier bâtiment est clairement délimité par les maçonneries mises au jour dans les parois est (M472/M476) et ouest (M485, M486) du bâtiment actuel et par un mur arasé au niveau des fondations du côté sud (M472-M473). Du côté nord, le bâtiment était adossé à la façade de l'église.

Les maçonneries du bâtiment ne forment pas une unité constructive : trois étapes ont été repérées. Le chantier a commencé par le mur oriental avec l'angle sud (**coupe 1**, M472/M476), puis le reste du mur sud avec le premier quart du mur ouest (M473/M485) a été érigé (**fig. 54, 55, 59**), ensuite le restant du mur occidental (M486) jusque contre le reste de l'ancien édifice funéraire dont l'angle oblique (M555/M529) faisait partie des substructions de l'église (**coupe 2**)⁴³.

⁴¹ Datation C14 du foyer St1177 (os) : 993 – 1155 AD (980 BP +/- 30) ; du foyer St1176 (charbon de bois) : 988 – 1124 AD (995 BP +/- 30).

⁴² La chapelle orientale du bas-côté sud de l'église du Martolet correspondait probablement à la chapelle Sainte-Catherine localisée au-dessus du cloître peint. Cf. Fondation de la chapelle Sainte-Catherine par Edouard de Savoie : *illud altare et navis erant super claustra*. BLONDEL 1949, p. 25.

⁴³ Il n'a pas été possible de déterminer si ces étapes correspondent à des interruptions du même chantier ou à des reconstructions.

A l'extérieur du bâtiment, l'angle sud-ouest du nouveau bâtiment se distingue par un chaînage de gros blocs quadrangulaires ; un petit ressaut indique l'altitude du terrain (416,20 m)⁴⁴ (**fig. 60**). Le petit ressaut de la façade orientale se situe légèrement plus bas (à 416,00 m) : le niveau d'utilisation extérieur (Ss1239) recouvre ici les remblais (Sc1238) d'un chantier de démolition (**fig. 57, 58**).

A l'intérieur du bâtiment, le niveau de marche n'était plus conservé. Les parois orientale et sud sont attestées uniquement en fondation (point le plus haut du mur M476 vers 416,60 m). La paroi occidentale (M485 et M486) est fondée contre terre jusqu'à un ressaut qui remonte progressivement vers le nord (de 416,20 à 416,45 m). Le sol du rez-de-chaussée devait se situer approximativement à la même altitude que le niveau de marche de la phase précédente (vers 416,70 m), probablement avec une légère pente vers le sud. Ce niveau élevé du sol explique l'altitude d'une porte percée par la suite dans le mur sud (M477, surface du seuil vers 416,55 m).

b) L'agrandissement du bâtiment vers le sud (phase 2, jaune I)

Dans un deuxième temps, le bâtiment est agrandi vers le sud (**re10**).

La façade occidentale a été prolongée par une maçonnerie (M487) d'au moins 4 m de longueur (**fig. 60**). Les niveaux d'utilisation de part et d'autre du mur ne semblent pas avoir été modifiés : la limite inférieure du parement avec finition de type *pietra-rasa* correspond à l'altitude du ressaut de fondation de l'édifice préexistant (M485).

A deux mètres de distance du premier, un mur parallèle construit avec un mortier différent (M474) a été repéré au niveau de sa fondation (**fig. 61**). Ce mur et le mur prolongeant la façade occidentale ont sans doute coexisté. Il s'agissait peut-être, dans un premier temps, d'un passage reliant deux bâtiments. Ou alors le couloir fait partie d'un agrandissement portant sur toute la largeur de l'aile, dont le mur oriental est à chercher dans le prolongement de la façade du bâtiment préexistant (partie non-analysée).

Puis, la façade sud de l'ancien bâtiment est doublée par une nouvelle maçonnerie (M475) qui modifie son alignement (**fig. 55**)⁴⁵. Dès lors, au plus tard, un local est à restituer à l'est du couloir. Ce dernier et le local au nord étaient reliés par une porte dont le montant oriental est conservé dans la paroi actuelle (M477, altitude minimale du seuil à 416,40 m, **fig. 56, coupe 1**).

c) La reconstruction de la façade orientale (phase 3, jaune I)

Quatre maçonneries superposées, pas nécessairement toutes contemporaines, attestent ensuite une importante reconstruction du mur oriental (**coupe 1**) : la maçonnerie M480 supprime les vestiges de l'ancienne porte M668 ; au-dessus, les maçonneries M478/M641 et M498/M642 comprennent deux portes de 1,15 m et 1,55 m de largeur (M483 et M653) et une troisième porte dont seul le montant nord est conservé (M489)⁴⁶ ; dans la partie haute du mur, à la hauteur des voûtes actuelles, une maçonnerie (M499) appartenant à une étape du même chantier est posée sur un lit de réglage⁴⁷ et son parement a conservé sa finition primitive constituée de joints tirés au fer verticaux et horizontaux (**fig. 64, 65**). Cette finition « au fer » était recouverte par un enduit parfaitement lissé (M655)⁴⁸.

Les trois portes (M483, M653 et M489) reflètent par leur seuil (les deux situés à 416,70 m) la position du sol du rez-de-chaussée : son altitude n'est pas modifiée par rapport à la phase précédente.

⁴⁴ Niveau d'utilisation à la surface d'une couche de remblai à base de mortier fusé (Sc1127, épaisseur 10 cm).

⁴⁵ Maçonnerie arasée au niveau des fondations et chevauchant le ressaut de fondation du mur M472.

⁴⁶ Le mortier du montant nord de la porte (M489) est identique à celui des maçonneries M498/M642.

⁴⁷ Les mortiers des maçonneries M498 et M499 sont très proches l'un de l'autre. La limite entre les deux étapes de chantier est marquée par un lissage du mortier horizontal sali à sa surface (OK de la maçonnerie M498 = mise en attente du chantier). La finition aux joints tirés au fer n'était plus conservée dans la partie inférieure.

⁴⁸ Le crépi M655 est clairement antérieur au voûtement actuel de la cave. Il est inexistant du côté ouest, où la paroi (M496) a été reconstruite par la suite.

La forme élancée des deux premières ouvertures (hauteur minimale 2.30 m par 1,15 m et 1,55 m de largeur) est peut-être due à la présence de quelques marches dans l'épaisseur du mur, l'altitude du linteau étant déterminée par le niveau de marche extérieur (**fig. 66 et 63**). La présence des deux portes, contemporaines l'une de l'autre, s'explique par une subdivision du bâtiment confirmée par les vestiges d'un mur de refend (M471, **fig. 68**).

De la troisième porte, contemporaine aux deux premières, seul le montant nord est conservé (M489, **fig. 62**). Comme aucun mur de refend n'a été retrouvé séparant la deuxième et la troisième porte, les deux avaient peut-être une fonction différente en ce qui concerne l'espace à l'est du bâtiment.

En face de cette troisième porte, une ouverture analogue pourrait avoir existé dans la paroi occidentale. Un décrochement vertical de 0,35 m de profondeur sur 2 m de longueur observé dans l'arasement horizontal de la maçonnerie (**coupe 2**, M486) semble en effet indiquer l'emplacement d'un seuil (OK à 417.00 m) placé à la même altitude que celui de la porte orientale (M489).

Le rez-de-chaussée n'était pas un espace borgne. Les fenêtres, en rapport avec un sol situé plus haut que celui de la cave actuelle, sont cachées par les voûtes : lors de la réfection de la bibliothèque, une fenêtre arquée a en effet été mise au jour dans la paroi est de la salle, au niveau du sol du 1^{er} étage actuel (**fig. 67**).

d) Les annexes adossées à la façade occidentale

Dans la tranchée longeant la façade occidentale du bâtiment, un reste de sol (en mortier ?) a été observé en coupe (**re 10**, Ss1227, OK à 416.35 m)⁴⁹. Ce sol, dont la surface se situe une quinzaine de centimètres plus haut que le ressaut de fondation de la façade, atteste un espace couvert ou un passage longeant le bâtiment.

Dans l'angle sud-ouest de l'actuelle cour, la puissante maçonnerie (M493) adossée perpendiculairement à l'aile centrale (prolongement M487) est construite sur d'épaisses fondations (1,55 m, avec un ressaut de 20 cm du côté sud). Au sud du mur, un sol en mortier (Ss1222, Ok à 416.35 m) et des parois crépies (M1224) témoignent d'un espace intérieur⁵⁰. Il s'agit peut-être de l'une des maisons canoniales représentées sur la gravure de Mérian (milieu XVII^e s.).

e) Les éléments de datation

Les indices permettant de dater la première phase du bâtiment sont, d'une part, son insertion stratigraphique postérieure aux fours artisanaux et, d'autre part, son antériorité par rapport à la tombe T521 aménagée au pied de sa façade occidentale. Le coffre est maçonné à sec avec des boulets de provenance locale et couvert par des dalles (**fig. 28 et 69-70**) ; il témoigne de la présence d'un cimetière du Bas Moyen –Age à l'emplacement de l'actuelle cour St-Théodule. Le squelette a été daté au carbone 14 entre 1022 et 1155⁵¹, une datation qui se superpose à celle des foyers : le bâtiment a donc dû être construit avant le milieu du XII^e siècle.

Aucun élément ne permet en revanche de dater l'agrandissement de l'édifice vers le sud, la réfection du mur oriental et les ajouts adossés à la façade occidentale.

⁴⁹ Ss1227 : radier de sol en mortier mal conservé ; cf. la coupe schématique C491.

⁵⁰ Cette ancienne façade nord se situerait 4 m au nord de l'actuelle. Pour le crépi cf. la coupe schématique C490.

⁵¹ T521 (Poz-581770) : 955 +/- 25 BP. Fond de la tombe : 416,30 m ; OK Couverture: 416,55 m.

3.5 La reconstruction de l'aile et la réorganisation des cours contiguës (phases brun)

La reconstruction du mur occidental, la démolition des maçonneries subdivisant l'espace dans la partie sud de l'aile et le percement de nouvelles ouvertures dans le mur oriental signalent une nouvelle importante phase de reconstruction de l'aile (**re 11, coupe 1 et 2**). Les deux cours de part et d'autre du bâtiment ont également été réaménagées : une surélévation du niveau de marche a notamment été constatée.

Le rez-de-chaussée – un grand espace unique situé à la même altitude que les cours contiguës – était accessible par deux portails disposés approximativement au centre des façades est (M490) et ouest (M648) ainsi que par deux portes, la première s'ouvrant près de l'angle nord-est de la cour St-Théodule (M658), la deuxième au sud-ouest de la cour St-Catherine (M483). Les seuils – placés légèrement plus haut en façade ouest (417.30 m) qu'en façade est (417.00 m) – indiquent le niveau d'utilisation des cours et l'altitude du sol du rez-de-chaussée.

Toutes les ouvertures attribuées à cette phase de construction sont antérieures au voûtement du local dont l'aménagement nécessitera un abaissement du niveau de marche et l'adaptation des voûtains afin de maintenir les anciennes ouvertures.

a) *La reconstruction partielle de l'aile*

A cette phase est attribuée la partie supérieure du mur occidental de l'actuelle cave (M496). Du côté intérieur, la limite inférieure des nouvelles maçonneries correspond à un ressaut bien marqué (OK à 417,30 m) qui se situe aujourd'hui à mi-hauteur de la paroi (**fig. 4, coupe 2**)⁵². En façade, la limite coïncide au niveau de marche de la cour St-Théodule, sauf dans la partie sud, au-dessus du mur prolongeant le bâtiment vers le sud (M487). Ici, l'ancien mur est arraché plus bas : la fondation, reconstruite contre terre, forme une large saillie (**fig. 60**).

En façade orientale, aucune reconstruction d'envergure n'est à signaler au niveau de l'actuelle cave. Les transformations se limitent à une réfection ponctuelle (M644)⁵³ et au percement des fenêtres. Des trois portes préexistantes, la première au sud (M483) semble avoir été maintenue. Celle du milieu (M653) est condamnée (bouchon M660) au profit d'un élargissement(?) de la troisième porte (M489-M643) (**coupe 1, fig. 62**)⁵⁴.

Eléments de la paroi occidentale

La nouvelle façade occidentale comprend, dès l'origine, deux portes de largeur inégale (M648 et M658) ainsi que trois fenêtres de taille similaire (M646, M649, M650)⁵⁵, typiques pour un local servant de cellier, et une quatrième plus grande surmontée d'un large arc de décharge (M497) (**coupe 2**).

La grande porte M648 (largeur 2 m) était visible uniquement sur sa face intérieure. Son linteau arqué est coffré sur des planches de boiseries récupérées (**fig. 4**). L'ancien seuil est à restituer vers 417,30 m, à la même altitude que le ressaut de la nouvelle façade (perturbation à la base des montants réparée au ciment)⁵⁶. En façade, cette ancienne entrée est cachée derrière le crépi. Il subsiste encore la petite niche

⁵² Son niveau correspond à celui du rez-de-chaussée du couloir sud actuel de l'abbaye et des cours actuelles Ste-Catherine (partie sud) et St-Théodule.

⁵³ Réparation antérieure au voûtement contenant des éléments architectoniques en remploi (pierre noire avec taille typique des cadres de fenêtres).

⁵⁴ Le déplacement de la porte vers le sud (M490) et la mise en place du linteau arqué asymétrique est probablement lié à la construction des voûtes.

⁵⁵ La fenêtre (M646) dont les piédroits ne sont pas constitués de blocs de tuf a peut-être été ouverte ou modifiée par la suite.

⁵⁶ UK de la perturbation à 416,80 m. Le seuil de la porte pourrait avoir été abaissé afin de faciliter la mise en place des deux pressoirs.

placée jadis au-dessus de la grande porte, avec une statue représentant saint Théodule (**fig. 69**). La largeur de l'ouverture surmontée d'une niche indique une entrée importante. Cela n'exclut pas l'utilisation du rez-de-chaussée comme lieu de stockage (des fûts de vin ?).

La petite porte M658 (largeur 1,10 m) s'ouvre dans l'angle de la cour. Son seuil en pierre se situe à la même altitude que le niveau actuel de la cour (417.30 m), respectivement à la base de la nouvelle maçonnerie du côté intérieur (**fig. 71**).

Le nu intérieur des fenêtres est caractérisé par des linteaux arqués construits sur un cintre de planchettes récupérées d'anciennes boiseries (négatifs de moulures). Les montants sont constitués de blocs de tuf taillés en remploi (sauf le montant nord de la fenêtre M649 et les deux montants de la fenêtre M646 qui sont en pierres ordinaires). Les tablettes sont maçonnées ou réparées au ciment. Les restes de crépi qui recouvrent encore une grande partie des encadrements n'ont pas été piqués, de sorte que l'analyse en est limitée.

La fenêtre M497 se distingue des autres par une embrasure plus haute et un linteau constitué par un arc de décharge beaucoup plus large que la fenêtre (**fig. 72**). L'analyse a révélé qu'il ne s'agit pas d'une porte transformée en fenêtre mais bien, dès l'origine, d'une fenêtre. La raison de la présence du grand arc de décharge n'a pas pu être déterminée. Elle est probablement liée à un aménagement situé à l'étage.

En façade, toutes les fenêtres du rez-de-chaussée (cave) ont les mêmes dimensions et leur encadrement est en pierre noire de St-Triphon, comme les fenêtres des étages. Ceci semblerait indiquer que toutes les fenêtres sont contemporaines et prévues d'origine. Les encadrements pourraient cependant avoir été rajoutés lors de la rénovation baroque de l'aile centrale afin d'uniformiser les façades de la cour.

b) L'aménagement de la cave voûtée

Les piliers (M654) disposés dans l'axe longitudinal du local et les voûtes d'arêtes (M654) conservées en grand partie avec leur mortier de coffrage ont été rajoutés lors d'une deuxième phase de construction (**re 11**). Les piliers subdivisent l'espace en deux vaisseaux de même largeur et 8 travées : 6 subsistent intégralement ; les amorces des voûtains de la 7^e travée ont été observées en paroi est, derrière la maçonnerie soutenant l'actuelle rampe d'escalier, et en paroi ouest, à la base du voûtain actuel (M659) qui remplace la voûte primitive (**fig. 73**). Ces travées et le pilier qui les soutenait ont été détruits au début du XVIII^e siècle, lors de la reconstruction de l'aile sud du carré abbatial.

Lors de l'aménagement de la cave voûtée, les ouvertures préexistantes de la paroi ouest ont été maintenues, tandis que du côté est, la grande porte (**fig. 62**, M490) a été déplacée. Une réparation des parements et le crépissage des parois ont été constatés.

Puisque le niveau de l'étage était vraisemblablement dicté par les bâtiments contigus, au rez-de-chaussée, un abaissement du sol était indispensable pour l'aménagement d'un espace voûté. Les fragments d'un pavage de boulets de rivière (Ss1126, OK vers 416,45 m) correspondent sans doute aux restes du sol primitif. Il se situe une marche plus haut que le sol similaire aménagé au rez-de-chaussée du grand bâtiment conventuel construit au sud, durant la 2^e moitié du XVII^e siècle (sol du vestibule vers 416,10 m)⁵⁷.

La voûte et ses supports

Les piliers soutenant le voûtement sont tous contemporains et constitués de blocs équarris quadrangulaires. Le 1^{er} pilier, le 3^e au 5^e pilier et sans doute aussi le 7^e pilier manquant au sud ont une section carrée (90 cm de côté). Le 2^e et le 6^e pilier sont rectangulaires et légèrement plus petits (70 x 80 cm) : selon le plan conservé aux Archives vaticanes, ils soutenaient les cloisons de l'étage (**fig. 75**). Le 1^{er} pilier au nord et le 7^e pilier au sud soutenaient respectivement la colonne centrale de la cuisine (au

⁵⁷ A. Antonini, M.P. Guex, « St-Maurice, Abbaye, Aile sud des bâtiments conventuels », fouilles Tera 2002, rapport avril 2003.

nord) et celle du local « du poêle » (cf. chapitre 3.6).

Les voûtes forment une unité constructive avec les piliers. Leur coffrage, mis en œuvre avec des planches de boiseries récupérées, est soigné (**fig. 73, 74**). Leur retombée latérale est ancrée sur 50 à 70 cm de hauteur dans les maçonneries des parois⁵⁸. Celle-ci forme une unité avec le bouchon de la porte sud (M483) de la paroi orientale (**coupes 1, fig. 66**). L'obstruction de cette ouverture et l'aménagement des voûtes sont contemporains.

Du côté ouest, les anciennes ouvertures (deux portes et quatre fenêtres) ont été respectées en prévoyant des encoches dans le coffrage des voûtes pour préserver leur usage.

Du côté est, une reprise de la paroi contenant de la pierre taillée de St-Triphon en remploi (M644 à la hauteur du plafond) a été observée ainsi que le déplacement du piédroit nord de la grande porte (M490⁵⁹) et le percement de deux fenêtres (M639 et M635) dans la même paroi dont l'emplacement semble respecter les voûtes⁶⁰.

Le chantier des voûtes a dû comprendre également une réparation et un crépissage des parois de la cave. Un revêtement d'épaisseur variable (M482), identique à celui utilisé pour déplacer la grande porte orientale (M490), bouche les trous laissés par des pierres ou des maçonneries arrachées (surtout dans l'angle sud-est de la cave) et répare les montants des ouvertures (notamment ceux de la porte nord de la paroi occidentale). Un crépi raclé (M482), appliqué sur les parois après la mise en place des voûtes, recouvre également le bouchon de la petite porte orientale (M483).

Le niveau de marche

Le niveau de marche de la cave voûtée se situait au même niveau que le ressaut de fondation des piliers (entre 416.30 et 416.40 m)⁶¹. Par rapport au niveau de circulation préexistant (vers 417.00 m) cet abaissement correspond à une excavation du terrain d'environ 0,6 à 0,7 m avec un arasement conséquent des vestiges en sous-sol (foyers, murs d'orientation oblique, tombes).

Un pavage en boulets de rivière (Ss1126, OK vers 416,45 m) constitue l'unique vestige de sol qui pourrait être contemporain de l'aménagement des voûtes (**fig. 89**). Il recouvrait un niveau de mortier fusé (Sc1127 et Sc1116 dans le petit local SE) qui correspond au niveau de construction des voûtes et qui nivelle les structures sous-jacentes.

Le pavage (Ss1126) était composé de petites pierres (< 30 cm) posées à plat pour les plus larges et de chant pour les plus petites. Sa surface était usée et recouverte d'un niveau de terre piétinée. Ce pavage a été préservé sous les deux grands pressoirs aménagés au XIX^e siècle. Le reste de la surface a été remplacé par un sol moderne dont la chape en ciment gaufré est coulée sur un radier de grandes pierres ébréchées posées de chant (fin XIX^e - début XX^e siècle ?).

Les deux socles soutenant le côté nord du pressoir carré étaient posés sur l'ancien pavage (Ss1126). Ce dernier est également antérieur à la réparation du socle maçonné (M762, phase 2) sur lequel est posé le pressoir rond.

⁵⁸ UK des voûtes : entre 417,80 et 417,90 m.

⁵⁹ Le mortier du montant nord (M490, largeur 2,15 m) est similaire à celui du crépi qui couvre le bouchon de la porte M483. L'arc de la voûte (M654) moule le linteau asymétrique en plâtre rose de la porte (M490). Son seuil (dalle cassée prise sous le montant nord, OK à 417,0 m) reflète le niveau de marche avant les voûtes. L'abaissement du sol pour la cave voûtée a impliqué l'aménagement d'au moins 2 marches, le niveau extérieur n'ayant pas été modifié.

⁶⁰ Des mortiers d'embrasure inégaux indiquent que les fenêtres ont été agrandies dans un deuxième temps, peut-être en fonction des deux pressoirs installés au XIX^e siècle.

⁶¹ Les vestiges des deux dernières travées au nord ont été arasés encore plus bas (vers 416.10 m) lors de l'aménagement du trésor en 1950.

c) **Les vestiges dans la cour Ste-Catherine**

Six murs ont été mis au jour dans la tranchée ouverte dans la cour située à l'est de l'aile centrale (**fig. 76 - 78**). S'ils font partie du système orthogonal mis en place dès l'époque romane, la stratigraphie fortement arasée et l'exiguïté de la tranchée a rendu provisoire l'insertion chronologique des différents éléments.

Le premier mur orienté est-ouest (M663, épaisseur 0,65 m) est l'élément constructif le plus ancien de cette tranchée : il est attribué à l'époque romane (**re 10**). Ses ressauts de fondation (OK à 415.80 – 415.90 m) coïncident avec deux lisérés charbonneux observés de part et d'autre du mur qui semblent former un niveau de marche (Sc1253).

A cette maçonnerie succèdent deux murs parallèles (M662 et M664) construits avec des mortiers similaires : le mur nord étant plus épais (1 m) que le mur sud (> 0,6 m) (**re 11**). Ces vestiges situés dans l'angle sud-ouest de la cour actuelle semblent correspondre à la cage d'escalier figurant sur le plan des Archives secrètes (**fig. 75**). En saillie par rapport à la façade occidentale de l'aile transversale, la cage d'escalier était accessible depuis le cloître (au nord) et depuis une cour située au sud ; elle permettait d'accéder au réfectoire situé à l'étage.

Puis, le mur sud de cette cage d'escalier est doublé d'un mur plus récent (M665), contre lequel un mur perpendiculaire (M666) est appuyé, lui-même chaîné à son extrémité sud au muret nord du canal qui évacue l'eau de la source (M667/M835)⁶². Ces maçonneries aux mortiers identiques délimitent un petit local (des latrines ?) aménagé au sud de la cage d'escalier, contemporain du canal qui évacue encore aujourd'hui l'eau de la source.

Le muret sud du canal était adossé au pied de la façade du bâtiment « à construire » représenté sur le plan des Archives secrètes et dont le vestibule a été localisé sous l'aile sud actuelle. Les dépôts de cendres et charbons qui recouvraient les sols témoignent de la destruction de cet édifice par un incendie, sans doute celui qui, en 1693, détruisit non seulement l'abbaye, mais aussi pratiquement toute la ville. Tous ces éléments sont antérieurs à l'aile sud du carré abbatial actuel construit entre 1706 et 1710.

d) **Eléments de datation**

Lors de sa nomination en 1604, l'abbé de Grilly accepta le principe de reconstruire l'église dans un délai de six ans. Mais les travaux tardèrent à démarrer, jusqu'à ce qu'un éboulement provoque la destruction du bâtiment, le 3 janvier 1611⁶³. Craignant d'autres chutes de pierres, la nouvelle église fut envisagée à l'écart de la falaise, au sud du clocher resté intact (**re 11**). Entre 1614 et 1620, le chevet fut d'abord construit et couvert⁶⁴. Le chantier reprit en 1622 et dura jusque vers 1624. Le 20 juin 1627, Alexandre Scapius, le nonce du pape, consacra les cinq autels du sanctuaire⁶⁵.

La démolition partielle de l'ancienne église du Martolet a forcément nécessité une adaptation des secteurs intégrés dans la nouvelle configuration des locaux. L'arcature de l'ancien bas-côté sud notamment a été bouchée, et de nouvelles fenêtres ont été ouvertes pour former la façade septentrionale de la nouvelle aile nord. C'est dans ce contexte que l'aile perpendiculaire a vraisemblablement été partiellement reconstruite (phase brun I).

En 1632, l'évêque Hildebrand Jost ordonne à l'abbé de bâtir un réfectoire dans la maison appelée la « Torpersaz ». Une convention est signée en 1638 entre l'abbaye et Maître Jean des Couldes,

⁶² La voûte du canal est posée sur le parement sud entaillé.

⁶³ Bérody note que vers onze heures du soir, le 3 janvier, des pierres s'étant subitement détachées de la « montagne de Vérossaz », l'église abbatiale s'écroula ; les jours précédents, des vents violents avaient emporté les tuiles des toits. BOURBAN 1894, p. 27.

⁶⁴ 26 juin 1620 : ... *Eodem anno et mense coopertura tecti odei novi Templi S. Mauricii de novo perfecta est et Crux eodem ode o superposita die XXVI Junii*. BOURBAN 1894, p. 42.

⁶⁵ Juin 1627 : *Die vero sequenti Dominicâ, XXa ejusdem mensis consecravit ecclesiam novam pii conventus Sti Mauricii Agaunensis, et quinque altaria*. BOURBAN 1894, p. 91.

Charpentier, pour « restaurer tout ce qui était nécessaire » ; les travaux seront terminés en 1639⁶⁶. Ce réfectoire devait remplacer l'ancien, jadis installé dans la « tour Verte »⁶⁷. La gravure de la ville publiée par Matthäus Merian en 1653, d'après un dessin de Hans Ludloff, représente l'état du périmètre abbatial après la reconstruction de l'église et du réfectoire aménagé à l'étage du grand bâtiment parallèle à l'ouest de l'église (re 11). Le plan des Archives vaticanes (2^e moitié XVII^e s.) reproduit la subdivision de l'étage, avec une salle chauffée au centre flanquée de deux locaux carrés dotés chacun d'un âtre (fig. 75). L'aménagement de la cave voûtée est contemporain du réfectoire terminé en 1639. Les piliers sont disposés en fonction de l'aménagement de l'étage. L'escalier ajouté en façade est permettant d'accéder au réfectoire après le voûtement des caves (phase brun II).

Après la reconstruction de l'église et du réfectoire, le renouvellement des habitations des chanoines devait être une nécessité incontournable. Le relevé conservé aux Archives vaticanes témoigne du projet du bâtiment destiné à remplacer les anciennes maisons figurant sur la gravure de Mérian. La légende du relevé mentionne les édifices existants : l'église avec le quartier abbatial à droite ; le cloître Ste-Catherine avec le passage voûté au sud ; le réfectoire avec ses cuisines et sa cage d'escalier (fig. 75). Le corps de logis au sud (A) et ses deux « pavillons » latéraux en saillie (A) sont en construction. Cette nouvelle aile unifiée comprenait également un escalier monumental près du quartier abbatial (D) et deux latrines construites sur le canal. De cette construction datée après 1653 et avant le grand incendie de 1693 a été localisé le vestibule du logis au sud (A). Son pavement se situe 1 m sous le sol actuel du rez-de-chaussée.

3.6 La transformation de la cave liée à la reconstruction du carré abbatial

Lors de l'incendie de 1693, l'aile centrale, dans laquelle se trouvait le réfectoire, semble avoir été en grande partie épargnée par le feu, les voûtes des caves et de l'étage ayant sans doute protégé l'intérieur du bâtiment. Les comptes attestent une réparation de la toiture en 1694 et la fourniture de deux colonnes en marbre du Chablais en 1695 par le maçon Jean-Baptiste (sans doute celles qui ornent la salle du réfectoire). Le local carré au nord de cette salle était la cuisine ; le local symétrique au sud, le poêle du réfectoire : c'est probablement ici que fut signé la convention pour la construction des stalles en 1703⁶⁸.

Après la remise en état du réfectoire et de l'église, les bâtiments abbatiaux sont reconstruits entre 1706-1710, en intégrant l'aile de l'ancien réfectoire entre les ailes nord et sud élargies (re 12).

L'aile nord du carré conventuel est dotée d'une nouvelle façade sud placée 2 m devant l'ancienne à l'ouest du réfectoire, respectivement 5 m devant la façade de l'ancien bas-côté à l'est. Cet élargissement permet d'aménager les chambres du côté cour, l'espace de l'ancien bas-côté sur l'arrière servant de couloir.

L'aile sud du carré conventuel est entièrement reconstruite : la cave de l'ancien réfectoire est raccourcie d'une travée et délimitée au sud par un nouveau mur (M651-M652). Les substructions du grand escalier (M654) lui sont adossées et empiètent sur la deuxième travée.

Le grand œuvre du carré abbatial est terminé en 1710, mais les travaux de finition sont encore en cours dans les années suivantes. La convention passée en 1712 avec Jean Rey Roche atteste des ouvrages de plâtrerie et de peinture dans l'escalier central de l'abbaye. L'équipement du nouveau réfectoire (rez-de-chaussée de l'aile occidentale) est en cours en 1715-1716. Une fois terminé, l'ancien réfectoire est reconverti en bibliothèque, et sa cuisine au nord en local d'archives⁶⁹.

⁶⁶ Gaëtan Cassina, dans « L'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, 515-2015 », Volume 1, p. 354.

⁶⁷ BLONDEL 1949, p. 26. L'analyse archéologique de la salle du trésor a montré que le réfectoire est posé sur les vestiges d'un bâtiment de taille similaires. Le mot « tour » utilisé par les textes semble désigner un grand bâtiment maçonné. La localisation de la « tour Verte » n'est pas connue.

⁶⁸ Gaëtan Cassina, dans « L'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, 515-2015 », Volume 1, p. 357-358.

⁶⁹ Gaëtan Cassina, dans « L'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, 515-2015 », Volume 1, p. 362-363.

a) Modifications de l'extrémité sud de la cave

Avec la nouvelle aile sud, l'ancien rez-de-chaussée est raccourci d'environ 8 m par la construction d'une nouvelle paroi sud (re 12, M651-M652). C'est ici que se trouve désormais la porte d'entrée, raccordée par un escalier au sol surélevé du nouveau bâtiment.

Le mur n'est pas unitaire. A l'ouest de la porte, il est construit avec de petites pierres liées au stuc rose (fig. 81) ; à l'est, avec des pierres de toutes sortes liées au mortier à la chaux (fig. 80). Cette partie (M651) a sans doute été remaniée lors de l'aménagement du petit réduit sous l'escalier monumental. La rampe est soutenue par une voûte en berceau (M637) posée, à l'est, sur un doublage de la paroi orientale (M636 avec sa tranchée de fondation Sc1172) et, à l'ouest, sur une épaisse maçonnerie englobant l'un des piliers de la cave (M638 avec sa tranchée de fondation Sc1121) (fig. 79). A l'ouest de ce support, la voûte de la cave a été complétée par un voûtain en mortier de plâtre (M659). Il se distingue du voûtement primitif par son coffrage moins soigné (fig. 73).

Après la construction du carré abbatial avec ses deux cours fermées, la cave centrale est accessible depuis le sud : ses deux grandes portes latérales (en façade est et ouest) n'avaient plus raison d'être et ont été condamnées⁷⁰.

La petite porte (M658) s'ouvrant dans l'angle nord-est de la cour St-Théodule est cependant maintenue. Elle a été bouchée plus tard, par une fine maçonnerie au ciment (fig. 71).

b) Les deux pressoirs

Au début des travaux pour l'aménagement du nouveau trésor, deux pressoirs en granit étaient conservés dans cette cave: un pressoir rond (M762) posé sur une maçonnerie de forme ovoïde plusieurs fois remaniée et un pressoir carré (M763) posé sur quatre blocs en remploi. Tous deux étaient réglés exactement à la même altitude, à 1 m de distance l'un de l'autre (re 12, fig. 82 et 85).

Les deux pressoirs, peut-être installés en deux temps⁷¹, ont été utilisés conjointement. Selon Anne-Dominique Zufferey, responsable du musée des vignes et du vin à Salquenen, les deux meules en granit correspondent à des pressoirs du XIX^e siècle, la forme carrée étant plus habituelle que la forme ronde.

Selon elle, ce dispositif double ainsi que les grandes dimensions des deux pierres (226 cm de côté pour la pierre carrée, 212 cm de diamètre pour la pierre ronde, sur une épaisseur régulière du bord de 45 cm pour les deux) confirme l'importance de la viticulture à Saint-Maurice dès le Moyen Age⁷².

Les deux pressoirs étaient d'abord dissociés l'un de l'autre et de la paroi de la cave. Par la suite, ils ont été réunis par une plateforme dont la surface, réglée à la même altitude que celle des meules, était accessible par un escalier de trois marches (M764). Ce dispositif était recouvert d'une chape de ciment. Le dernier sol de la cave est constitué d'une chape de ciment gaufré coulée sur un remblai composé de matériaux de démolition ou sur un épais radier de pierres. Cette transformation pourrait être contemporaine de l'électrification du pressoir carré. Une photo conservée aux Archives de l'abbaye témoigne du travail de vinification qui se faisait sur place (fig. 86).

En 2013, les tonneaux avaient déjà disparu. En revanche, les pressoirs ont dû être évacués pour faire place au nouveau trésor : le pressoir carré a été détruit⁷³ (fig. 87) ; le pressoir rond, plus rare, a été déplacé dans le jardin sud de l'abbaye (jardin de l'Octogone) (fig. 88).

⁷⁰ Obturation de la grande porte orientale (M490) et sa transformation en fenêtre (M491) : La fenêtre a été prévue dès le départ dans la maçonnerie qui bouche la porte. Sa taille est similaire à celles de la paroi ouest.

Obturation de la grande porte occidentale (M648) : la maçonnerie (M647) qui bouche la porte a été construite contre un coffrage sur sa face intérieure et forme l'arrière d'une niche de 30 cm d'épaisseur.

⁷¹ Si l'on se base sur l'état de conservation de la surface pavée du sol (Ss1126), le pressoir rond semblerait avoir été installé avant le pressoir carré sous lequel le radier était plus abîmé. Le socle nord-est du pressoir carré était posé sur un tesson de bouteille.

⁷² Nous remercions Mme Anne-Dominique Zufferey pour sa disponibilité et les informations données lors de sa visite du 26 septembre 2012.

Le pressoir circulaire (M762)

Il s'agit d'une meule dormante taillée dans un bloc monolithe en granit (diamètre 212 cm, hauteur 45 cm) soigneusement taillé sur toutes ses faces, sauf sur la face inférieure grossièrement équarrie (épaississement de la pierre vers le centre) (**fig. 85**). La surface du monolithe est parfaitement horizontale (417,23 m). Sur le pourtour de la meule, une rigole de 12 cm de largeur est entaillée à 8 cm du bord, sa profondeur augmentant régulièrement vers l'orifice (de 5 à 14 cm). L'orifice même (diam. 5 cm) traverse le rebord de la pierre à la hauteur du fond de la rigole ; un tuyau en fer est inséré dans le trou. Cet écoulement donne au-dessus d'une grille au sol protégeant le départ d'une canalisation qui rejoint le collecteur au centre de la cave.

Au centre de la meule: l'axe métallique du mécanisme de presse est cassé au ras de la surface de la pierre (diam. de l'axe 13 cm). L'écrou subsistait sous la meule. La vis en métal remplace sans doute une vis en bois.

La meule était posée sur un socle maçonné, sans doute plus ancien et remanié pour recevoir la meule.

- 1^{er} état du socle (**fig. 92**) : Il s'agit d'une maçonnerie épaisse (50 cm) formant un support en forme de fer à cheval (vide intérieur 100 par 140 cm, ouverture frontale 50 cm). La face intérieure est parementée, la face extérieure construite contre terre sur toute sa hauteur conservée (70 cm). Le fond est horizontal et recouvert d'un radier soigné de pierres rondes (Sc1158, OK à 415,85) situé 60 cm plus bas que le niveau de marche de la cave (pavage Ss1126, Ok 416,45). Devant l'ouverture (à l'extérieur), le pavage de la cave a été perturbé par l'aménagement d'une canalisation en ciment avec grille.

La relation chronologique de la structure par rapport au pavage de la cave (Ss1126), n'a pas pu être déterminée, ils ont cependant sans doute coexisté. Aucun mobilier n'est attribué à cette phase.

Nous ne connaissons pas la fonction primitive de cette structure. Si sa forme rappelle celle d'un four, aucune trace de rubéfaction n'a été observée. Le feu pourrait cependant avoir été de faible chaleur (séchoir, fumoir, four à goudron pour l'entretien des tonneaux ?).

- 2^e état : une deuxième maçonnerie observées sur la partie nord de la structure indique une réfection des murets à l'identique.

- 3^e état : sur l'arasement partiel de la structure, un troisième support a été aménagé. Légèrement décalé vers le nord, son parement extérieur est arrondi, tandis qu'à l'intérieur, la maçonnerie forme deux faces rectilignes. Cette réfection, peut-être encore en lien avec l'ancienne fonction de la structure, sert dans un dernier temps de socle à la meule dormante du pressoir (**fig. 91**).

Le pressoir carré (M762)

La meule dormante est un bloc monolithe en granit, taillé soigneusement sur toutes ses faces, sauf la face inférieure qui est grossièrement équarrie et convexe (longueur des côtés 226 cm, épaisseur régulière du bord 40 à 45 cm). Sur le pourtour de la meule, une rigole de 8 cm de largeur est entaillée dont la profondeur s'accroît en direction de l'orifice (de 1 à 5 cm). Le bord extérieur est légèrement plus haut (5 cm) que la surface de la pierre (**fig. 82 - 84**).

Le rebord ouest était partiellement cassé lors de notre intervention. Si un tuyau de fer était installé dans le trou, il avait disparu. L'axe avec son pas-de-vis et le mécanisme de la presse étaient cependant encore conservés (diamètre 13 cm).

Le pressoir était posé sur des gros blocs disposés sous les angles. Il s'agissait de blocs de forme parallélépipédique, aux surfaces taillées (blocs en remploi) ou ébréchées (dimensions : 30 à 60 cm de côté, pour une hauteur d'environ 40 cm) (**fig. 89 et 90**).

⁷³ Son poids et sa taille rendaient un déplacement compliqué ; une fissure aurait en outre nécessité une restauration de la pièce.

3.7 Les dernières transformations de l'ancienne cave

Les dernières transformations de l'ancienne cave sont dues à l'installation du trésor au rez-de-chaussée de l'aile centrale du carré abbatial.

En 1949, le trésor est installé dans la première travée nord de l'ancienne cave. Il fait partie de la nouvelle chapelle Des-Reliques conçue par l'architecte Jaccottet et était accessible depuis le couloir des catacombes au nord et depuis un vestibule au sud. Pour l'installation des vitrines et la liaison avec la chapelle, les anciennes parois ont partiellement été arrachées (**fig. 93**).

En 1999, le projet d'un nouveau trésor installé dans le rocher, proposé par l'atelier d'architecture Hunger-Monnerat-Petitpierre, Lausanne, n'est pas réalisé. En attente d'un nouveau concept, la surface du trésor est doublée en sécurisant le vestibule créé par Jaccottet (travaux effectués en 2002).

Les chanoines prennent ensuite l'importante décision de garder le trésor au centre du carré abbatial et de lui concéder tout l'espace de l'ancienne cave voûtée. Les travaux d'exécution débutent en 2013 et aboutissent en septembre 2014 avec l'inauguration du nouveau trésor.

4 Inventaire du mobilier archéologique

Le mobilier archéologique issu des fouilles de la salle du Trésor comporte des éléments architecturaux en pierre taillée ou sculptée, des objets en métal, céramique, verre et pierre ollaire, des ossements (faune et humain) ainsi que des prélèvements pour analyses.

Tout le mobilier a été remis en 2015 à l'Archéologie Cantonale, sauf trois monnaies qui sont conservées aux Musées cantonaux (cabinet numismatique, Sion). A part les trois monnaies et un pendentif en or, le mobilier n'a pas fait l'objet d'une étude.

4.1 Le mobilier lapidaire

Le mobilier lapidaire, essentiellement des éléments architectoniques, comprend des fragments de colonnes (chapiteau, base, fût en marbre, calcaire ou tuf), des fragments de placages (marbre), deux fragments d'inscription (marbre et calcaire), un fragment de tuf brûlé et une applique moderne (marbre).

Les éléments de colonnes et de décor

Une base de colonne (K904-1) a été retrouvée en remploi dans la maçonnerie d'un mur (M479). Les autres éléments de colonne ont été mis au jour dans des remblais anciens ou récents (terrassements sur le sommet arasé des vestiges) ou dans les niveaux d'utilisation (**fig. 95, 96, 97**) ; les placages dans le comblement des foyers romans. La présence sur le site d'éléments de colonnades et de sols dallés de marbre témoigne d'une architecture monumentale de qualité.

Les deux fragments d'inscriptions

Le fragment d'inscription d'époque romaine sur calcaire (K892-001) a été trouvé en remploi dans le mur nord du grand Bâtiment Sud (mur arasé M624). Il a été extrait du mur et remis à l'archéologue cantonal, F. Wiblé (en 2014). Selon F. Wiblé, le fragment comporte les mots « (...)natus est » et fait partie d'une inscription conservée dans le hall de l'abbaye : lettres des interlignes de dimensions similaires, type d'incision semblable (**fig. 94**)⁷⁴.

| | |
|--|---|
| | <p>Proposition de restitution selon Wiblé 2015, fig. 3. Datation de l'auteur : entre 5 avant et 4 après J.-C.</p> |
| | |

⁷⁴ François Wiblé, L'inscription de Gaius César de Saint-Maurice (VS) : confirmation d'une restitution, dans : Bulletin d'études préhistoriques et archéologiques Alpines, XXV-XXVI, Aoste 2015, p. 247-252.

Le fragment d'inscription sur marbre (K1018-001) provient de la cour St-Théodule et a été retrouvé dans le comblement d'une fouille du début du XX^e siècle (fouilles du Ch^{ne} Pierre Bourban ?). L'écriture latine est de type tardif. Il s'agit vraisemblablement du fragment d'une épitaphe funéraire ou d'un couvercle de tombe (**fig. 98**).

4.2 Le mobilier métallique

Le pendentif en or au décor de grenats cloisonnés

La plus belle découverte consiste en un pendentif en or au décor de grenats cloisonnés (SM/K907-3) (**fig. 99**)⁷⁵. La technique de mise en œuvre rappelle celle de la châsse de Teudéric et tendrait à dater le pendentif au VII^e siècle, datation qui serait corroborée par le lieu de découverte : dans un remblai (Sc1182) antérieur aux foyers d'époque romane (eux-mêmes datés par C14).

Les monnaies

Trois monnaies ont été mises au jour en 2013 : deux sont en argent et médiévales (K907-2, K920-1), la troisième est en bronze, illisible et vraisemblablement d'époque romaine (K908-1). Datations : Musées cantonaux, Patrick Elsig, Linda de Torrenté et Jenny Balet

La monnaie d'argent K920-1 provient du remblai (Sc1159) encaissant les foyers d'époque romane. Il s'agit d'un denier frappé dans le comté du Maine (France), entre le début du XI^e et le milieu du XIII^e siècle (**fig. 100**). L'autre monnaie d'argent K907-2 a été trouvée dans le remblai Sc1127 qui scelle tous les vestiges et sert d'assise au sol contemporain du voûtement de la cave. Il s'agit d'un quart anonyme frappé par la maison de Savoie entre le milieu du XIV^e siècle et 1416 (**fig. 101**).

Fragments divers

Le reste du mobilier métallique est composé de fragments de fer et de bronze trouvés en majorité dans les niveaux charbonneux des foyers d'époque romane.

Sur les 18 ensembles de fragments de bronze, 3 seulement proviennent de remblais récents. Quant aux 11 ensembles de fragments de fer, 5 proviennent des foyers, 3 du remplissage des tombes, 3 de remblais anciens ou récents.

Les nombreux restes métalliques trouvés dans les foyers fournissent un indice quant à leur fonction (des forges ?) et mériteraient d'être analysés en détail (analyse métallurgique). Certains éléments, de forme ou de taille plus prometteuses que les autres, ont été radiographiés, mais les clichés n'ont pas révélé de structures qui justifieraient la restauration de l'objet.

4.3 Les tessons en céramique, verre et pierre ollaire

Le mobilier céramique

Très peu de tessons de récipient en céramique ont été mis au jour lors de la fouille du Trésor, à l'instar des autres fouilles de St-Maurice. Sur les 7 ensembles, 5 sont issus des niveaux des foyers romans, 1 ensemble provient du remplissage d'une tombe et le dernier de la tranchée de fondation d'un mur d'époque romane (M486). Ces tessons n'ont pour l'heure pas fait l'objet d'une étude.

⁷⁵ Pierre Alain Mariaux, Le trésor des origines à la fin du XIX^e siècle, dans « L'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, 515-2015 », Volume 2.

5 fragments de carreaux de poêle en terre cuite vernis de jaune-brun (K903-002) ont été mis au jour dans le remblai de terrassement supérieur de la cour St-Théodule lors du percement de la tranchée de drainage au pied de la façade de l'aile centrale. Ils témoignent de la présence de ce type de poêle dans les locaux de l'abbaye.

Le mobilier en verre

Les fragments de verre correspondent à des débris de vitres et de récipients. Ils ont été découverts dans des remblais récents, excepté un fragment de récipient trouvé dans le niveau d'utilisation d'un des foyers romans.

Un petit cube en pâte de verre bleu prélevé dans le sédiment infiltré dans l'une des tombes de l'aile funéraire (tombe T519A) pourrait être le reste d'une mosaïque. De tels revêtements de sols ou de parois sont attestés par d'autres tesselles mis au jour sur le site de l'abbaye.

Le mobilier en pierre ollaire

Un seul fragment de récipient en pierre ollaire a été mis au jour. Il s'agit d'un bord de marmite à collerette. Il provient d'un remblai scellant les foyers d'époque romane, mais antérieur aux murs de l'aile centrale. Sa présence dans ce remblai est résiduelle.

4.4 Les ossements

Les ossements humains

13 ensembles d'os humains proviennent des tombes fouillées lors de cette campagne.

3 squelettes en place ont fait l'objet d'une datation au radiocarbone. Leur datation témoigne de la dernière utilisation des coffres de l'aile funéraire (T501 et T519b, cf. paragraphe 3.2.c), et donne *le terminus ante quem* pour la construction de la façade ouest (M486) de l'aile centrale (T521, cf. paragraphe 3.4.e).

4 ensembles d'os humains ont été prélevés en vrac dans des remblais relativement récents, qui couvrent le sommet arasé des vestiges. Ils témoignent de la destruction de tombes et de l'épandage de leur contenu lors des travaux de construction successifs. Les tombes de l'aile funéraire percées par le mur du bâtiment actuel étaient d'ailleurs remplies d'ossements.

Les os de faune

19 ensembles d'os d'animaux ont été prélevés. 12 proviennent des foyers d'époque romane et témoignent de l'utilisation de ces foyers artisanaux également comme foyers culinaires. Les deux fonctions semblent mêlées. Les autres ensembles ont été récoltés dans des remblais antérieurs aux foyers, ou des remblais récents contemporains du voûtement de la cave.

Objet indéterminé

Un objet d'une matière indéterminée a été mis au jour dans la tombe T501 (K928-002). Il consiste en une boulette noire de 2 cm de diamètre, dure, retrouvée parmi les ossements de la tombe. Il n'a pas encore fait l'objet d'une analyse qui permettrait de découvrir de quoi il s'agit.

4.5 Les prélèvements pour analyse

Le charbon de bois

10 échantillons de charbon de bois ont été prélevés dans les foyers d'époque romane, en prévision d'analyse radiocarbone. L'un d'eux a fait l'objet d'une datation (K917-4) : il provient du foyer St1176 situé dans la 1^{ère} travée de la cave, et date ce dernier entre 988 et 1124 AD (probabilité à 89,8%).

Le sédiment et les parois en terre crue des foyers

6 prélèvements de sédiment ont été effectués dans les foyers d'époque romane. L'examen microscopique de ces sédiments devrait être riche en informations.

8 échantillons ont été prélevés parmi les restes de coupes des fours. Il s'agit de plaques de terre durcie et grise sur une face, poreux voire vitrifié et de couleur orange sur l'autre face. Leur analyse pourrait préciser les températures atteintes dans les fours et le type d'artisanat qu'on y pratiquait (atelier d'orfèvrerie ?)

Les mortiers

Les mortiers prélevés (liants de murs, de tombes, de sols, de crépis, de sole de foyer) font partie de la base de référence servant à regrouper – en absence de relations chronologiques directes – les maçonneries construites à une même époque.

5 Documentation graphique

5.1 Figures 1 à 101

5.2 Relevées 1 à 12

5.3 Coupes 1 et 2



Fig. 1. Cour St-Théodule.
Tranchée le long de la façade de l'aile centrale. Vue vers le nord.



Fig. 2. Cour Ste-Catherine.
Tranchée le long de la façade de l'aile centrale. Vue vers le nord-ouest.



Fig. 3. Salle du trésor durant les fouilles. Vue vers le sud-ouest.



Fig. 4. Salle du trésor, paroi ouest.
Les différentes conduites ont été cachées par un parement imitant la mise en œuvre des anciennes maçonneries.



Fig. 5. Salle du trésor.
Les résurgences d'eau et la proximité de la nappe ont rendu les analyses archéologiques particulièrement difficiles.



Fig. 6. Salle du trésor. Les profondes tranchées de drainage n'étaient pas prévues. Le démontage des ressauts de fondation a provoqué un affaissement des voûtes.



Fig. 7. Salle du trésor.
Mur délimitant l'annexe ouest (M254), avec des restes de sol à droite et les fonds de tombes à gauche. Vue vers le nord.



Fig. 8. Salle du trésor.
Les *formae* disposées avec un espacement constant, au pied de l'annexe ouest (M254). La dernière au nord perce l'épais mur M133. Vue vers le nord.



Fig. 9. Salle du trésor, détail de la figure 8.
Le sol Ss1204 (A) pourrait correspondre au niveau de marche à l'extérieur de l'annexe ouest (M254), avant l'insertion des tombes.
De l'autre côté du mur est visible le foyer St1207 (B). Vue vers le nord-ouest.

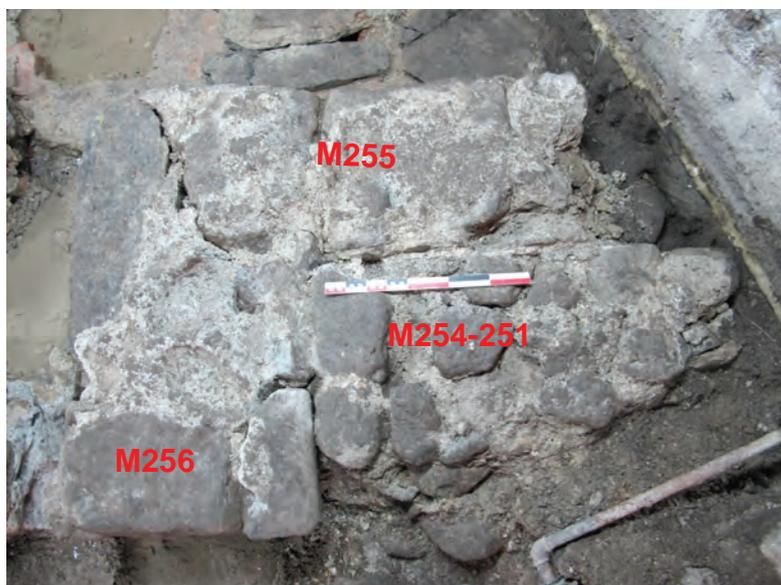


Fig. 10. Salle du trésor.
Angle sud-ouest de l'annexe occidentale (M254-M251) doublé par la maçonnerie (M256). Vue vers l'ouest.



Fig. 11. Couloir des catacombes.
Mur avec pilier engagé (M250) délimitant l'annexe nord. Vue vers le nord-est.



Fig. 12. Caves au sud du couloir des catacombes (4e espace).
Les murs M527, (à gauche), M528 (sous le jalon) et M529 (à droite). Vue vers le nord.

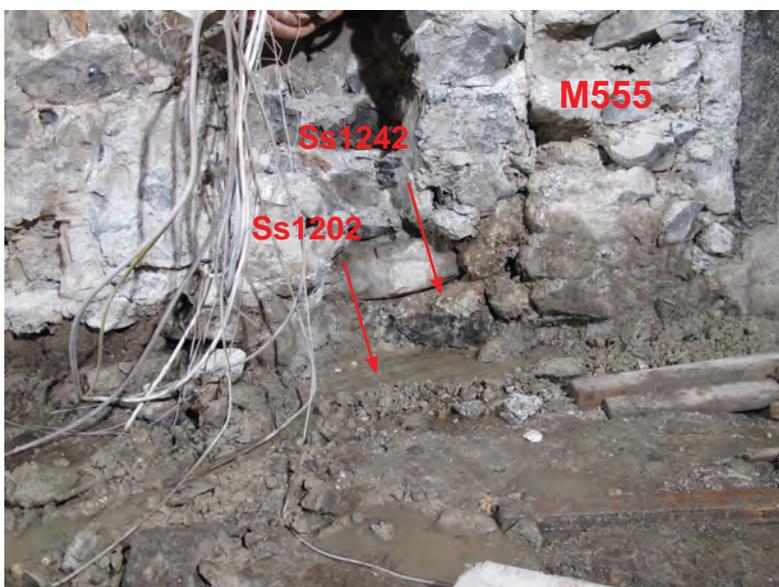


Fig. 13. Salle du trésor.
Vestiges des sols Ss1202 et Ss1242 immergés dans l'eau. A droite le mur arraché M555 plus récent.
Vue vers l'ouest.

Fig. 14. Salle du trésor.
Mur sud (M258) de la deuxième annexe occidentale (sous le jalon).
Vue vers l'ouest.



Fig. 15. Cour Ste-Catherine.
Mur nord-sud (M558) avec piédroit oblique, recouvert par le mur plus épais (M559). Vue vers le nord.



Fig. 16. Cour Ste-Catherine.
Chaînage des murs M559- M562 (phase 2) recouvrant les maçonneries M558-
M563 (phase 1). La maçonnerie à droite (M560) correspond probablement au
soubassement d'un seuil (phase 2). Vue vers l'est.

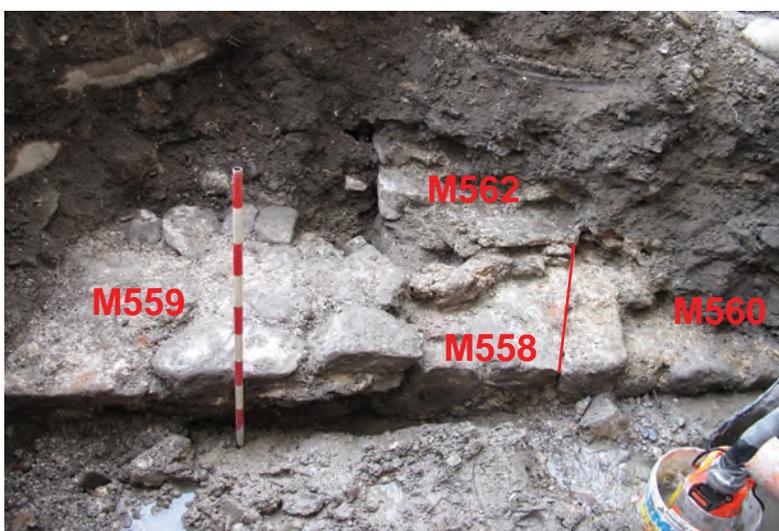


Fig. 17. Cour Ste-Catherine.
Reste d'une chape en mortier coulée sur
un radier de pierres (Ss1250, 415,95 m).
Vue vers l'ouest.

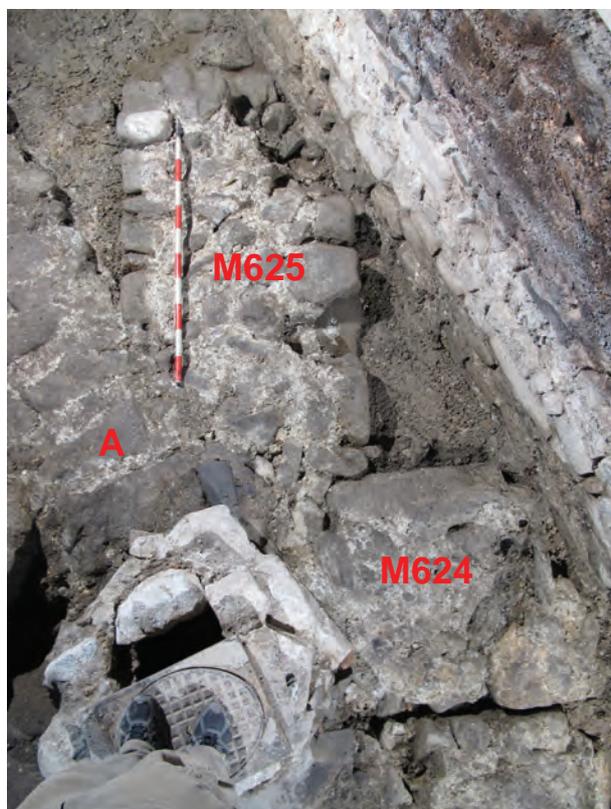
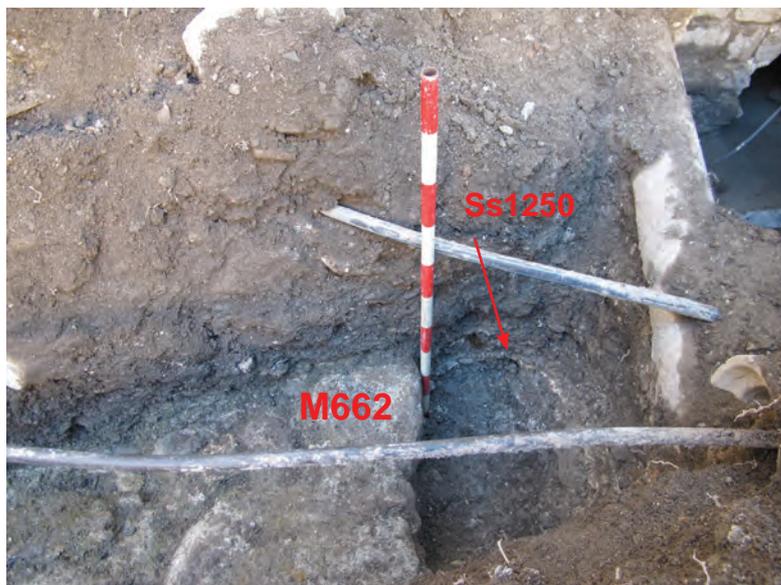


Fig. 18. Salle du trésor.
Angle formé par les deux murs chaînés M624 - M625. Vue
vers le sud.
A: canalisation récente.

Fig. 19. Salle du trésor.
Bâtiment Sud : mur nord (M253) du corps oriental.
Vue vers l'est.





Fig. 20. Salle du trésor.
Bâtiment Sud : cloison orientale du couloir (M551). Vue vers le sud.



Fig. 21. Salle du trésor.
Bâtiment Sud : cloison orientale du couloir (M552). Vue vers le nord.



Fig. 22. Cour St-Théodule.
Bâtiment Sud : cloison occidentale du couloir (M629) avec mur de refend perpendiculaire (M630). Vue vers le sud.

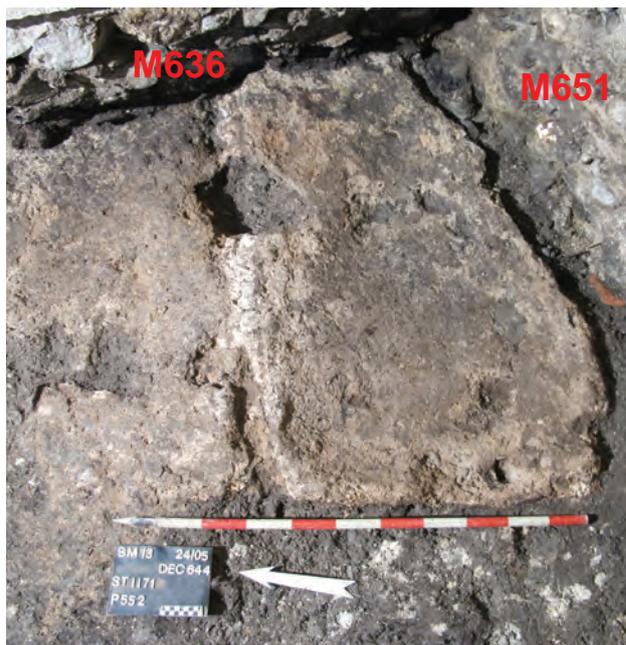


Fig. 23. Salle du trésor.
Bâtiment Sud : foyer St1171 mis au jour sous l'actuelle cage d'escalier et son mur oriental (M636). Vue vers l'est.



Fig. 24. Cour St-Théodule.
Bâtiment Sud : au premier plan, le mur du portique occidental (M634). Vue vers l'est.



Fig. 25. Cour St-Théodule.
Couloir occidental de l'aile reliant le Bâtiment Sud à l'église: au premier plan, le sol (Ss1220) du vestibule entre les deux portes, recouvert par les vestiges d'un sol plus récent (Ss1233). Vue vers le sud-ouest.



Fig. 26A. Cour St-Théodule.
Détail du seuil (M632) et du piédroit nord (M633). A droite, le sol (Ss1220) du vestibule. Vue vers le nord.



Fig. 26B. Cour St-Théodule.
Le sol (Ss1220) du vestibule était recouvert par un 2e sol (Ss1233).
Sous le profil nord, la maçonnerie (M661) d'une marche ? Vue vers le nord.

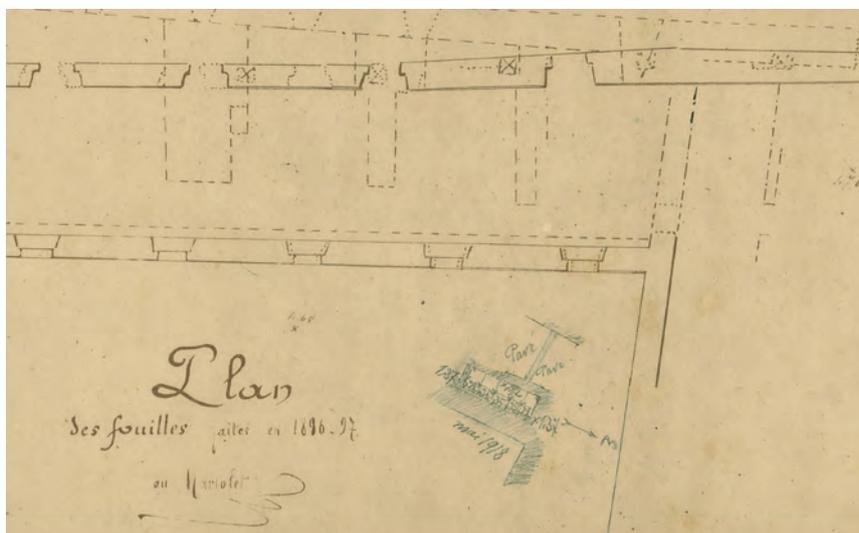


Fig. 27. Cour St-Théodule.
Relevé des découvertes de Pierre Bourban en 1918.
Extrait du plan base-relevés Tera P0018.

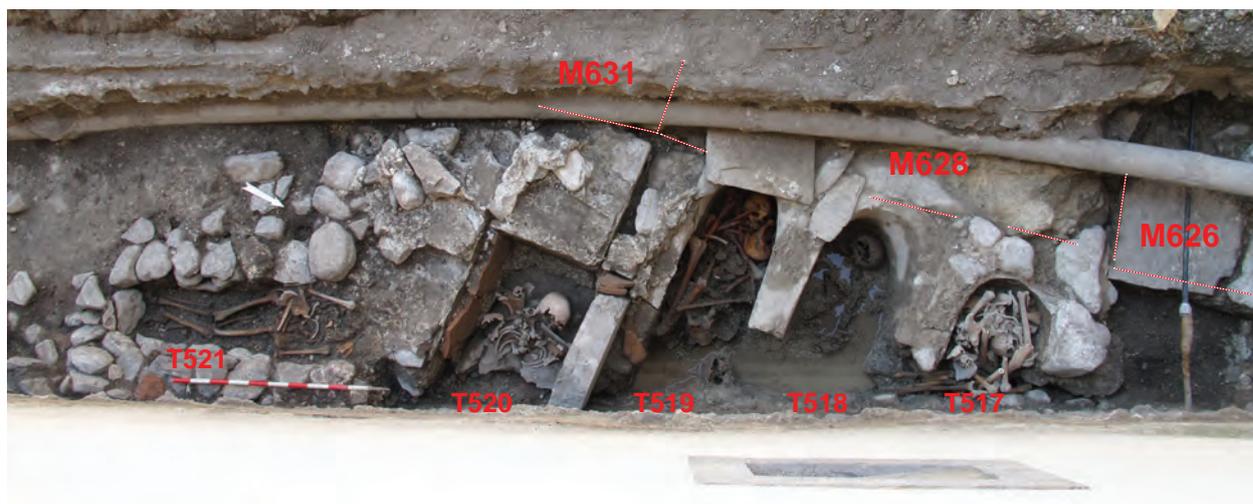


Fig. 28. Cour St-Théodule.
Maçonneries et sépultures dans la tranchée orientale. Vue vers l'ouest.

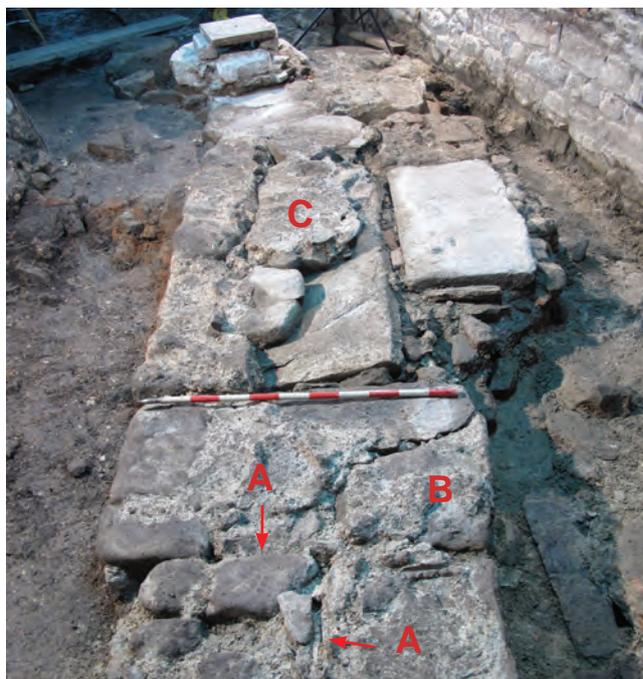


Fig. 29. Salle du trésor.
Porte orientale de l'aile reliant le Bâtiment Sud à l'église. Vue vers le sud.
A : crépi de l'annexe du baptistère (M251-254)
B : maçonnerie du doublage M255-M256.
C: fondation du seuil M549-M550 englobant la dalle St1244



Fig. 30. Salle du trésor.
Les piliers adossés à la façade nord du Bâtiment Sud. Vue vers le sud.
A: pilier oriental.

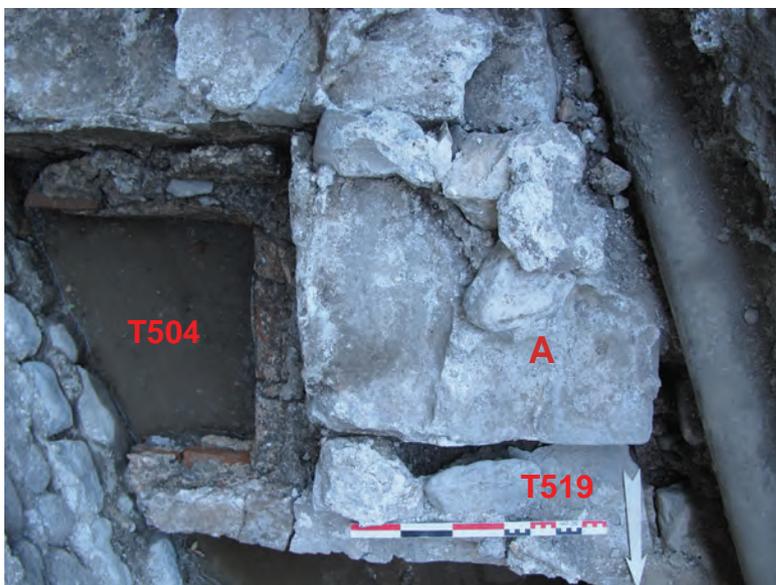


Fig. 31A. Salle du trésor.
Les piliers adossés à la façade nord du Bâtiment Sud. Vue vers le sud.
A: pilier occidental M259.

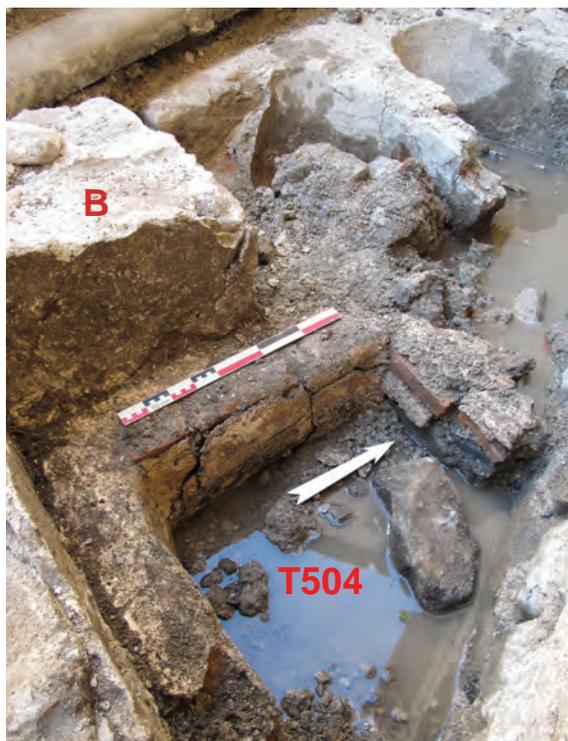


Fig. 31B. Salle du trésor.
Les piliers adossés à la façade nord du Bâtiment Sud. Vue vers le nord-ouest.
B: pilier occidental (M259).

Fig. 32. Aile nord de la Cour St-Théodule, cave 4.
Angle du mur M529-M555. Vue vers le nord-est.



Fig. 33. Salle du trésor, paroi occidentale.
Angle du mur M529-M555.
A : crépi conservé sur la face sud du mur M555.
B : sol en mortier (Ss1202) percé par la fondation du mur M555.

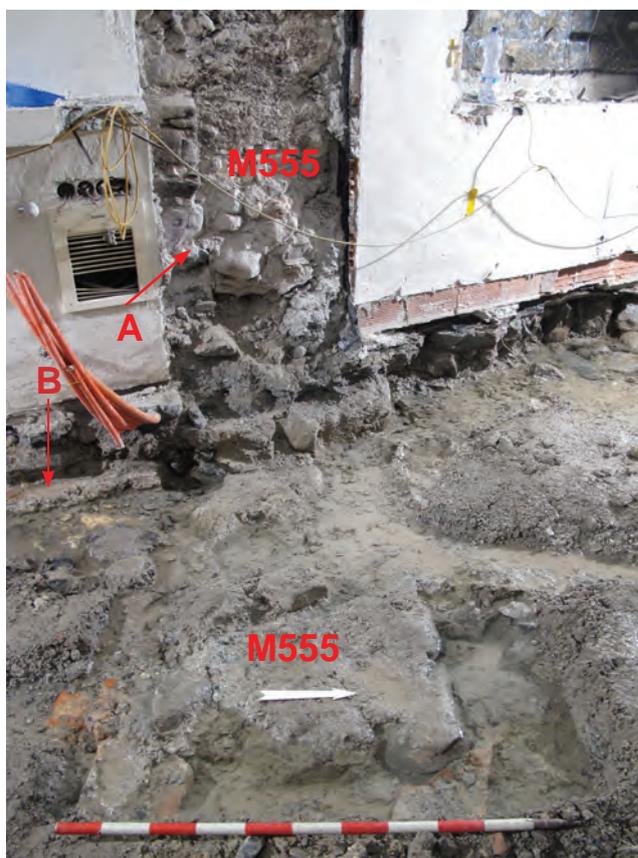


Fig. 35. Couloir des catacombes.
Relevé de la paroi sud.
(extrait, distance du quadrillage 2m).

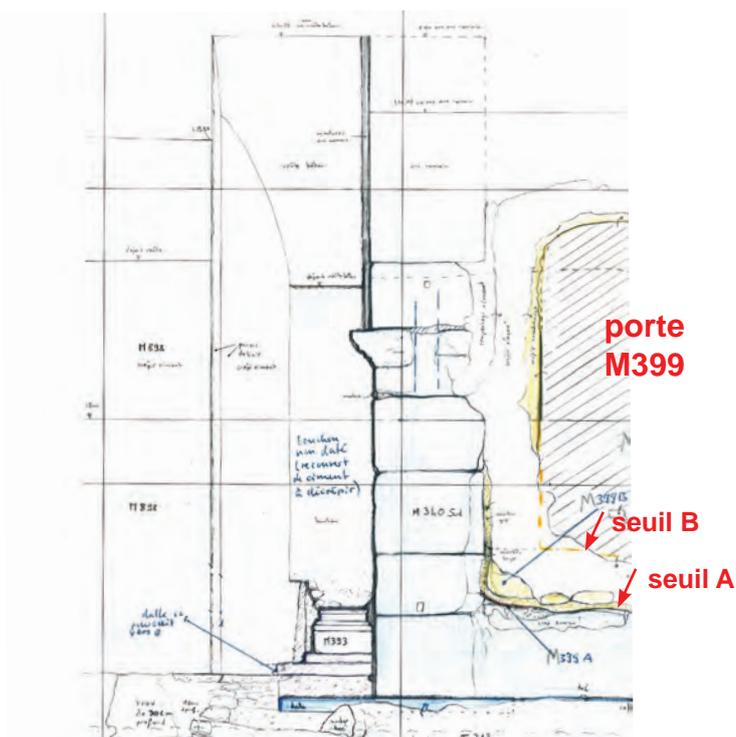


Fig. 36. Salle du trésor.
Tombe du niveau inférieur (*formae* T500, T502, T503) avec restes de leur couverture.
A gauche la tombe plus récente T501.
Vue vers l'ouest.



Fig. 37. Salle du trésor.
Tombe du niveau inférieur (*formae* T500, T502, T503) après démontage du couvercle.
Vue vers l'ouest.

Fig. 38. Salle du trésor.
Tombe du niveau supérieur (*formae* T505 à T511). Vue vers l'ouest.



Fig. 39. Salle du trésor.
Tombe du niveau supérieur, jonction entre les groupes des *formae* T511 à T516 (à gauche) et T510 à T506 (à droite). Vue vers le nord-est.



Fig. 40. Salle du trésor.
Tombe du niveau supérieur, groupe des *formae* T512 à T516. L'extrémité orientale des coffres respecte le doublage M254 (ici démonté) du mur M254. Vue vers le nord.





Fig. 41. Salle du trésor.
La tombe T501 devant la porte orientale du local funéraire.
Vue vers le nord.



Fig. 42. Salle du trésor.
La tombe T501 après dégagement du squelette. Vue vers le nord.



Fig. 43. Salle du trésor.
La tombe T501 vide. A droite, le coffre était construit contre des remblais retenus par un muret (M549-M550) au parement unique. Vue vers le nord.



Fig. 44. Cour St-Théodule, tranchée au pied de la façade orientale.
Tombes du niveau supérieur (T517, T518-T519 et T520) avec restes des couvertures. Vue vers le sud.

Fig. 45. Cour St-Théodule, tranchée au pied de la façade orientale.
Les tombes du niveau supérieur (T517, T518-T519 et T520) vidées. Sous la canalisation en ciment, le piédroit (M626) et le seuil (M628) de la porte occidentale. Vue vers le sud.



Fig. 46. Salle du trésor.
Annexe remplaçant le local funéraire : le mur sud (M553) et la fondation (M554) du mur ouest actuel (tronçon nord) sont chaînés. Vue vers l'ouest.

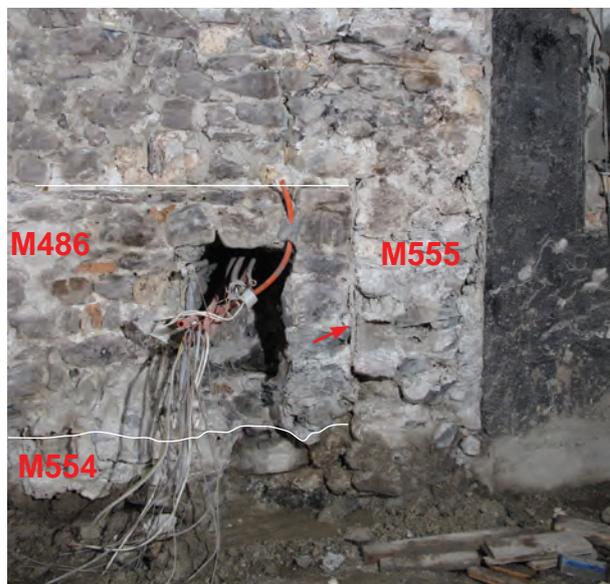


Fig. 47. Salle du trésor, paroi ouest.
La fondation (M554) de l'annexe et le mur du bâtiment roman (M486) sont adossés du côté nord au parement crépi (flèche) du mur M529/M555.

Fig. 48. Salle du trésor, paroi est, élévation entre la 4e et la 5e travée.
La chaîne d'angle verticale (M657) marque l'angle nord-ouest d'une façade dans laquelle s'ouvrait une petite fenêtre avec encadrement de tuf (M656).

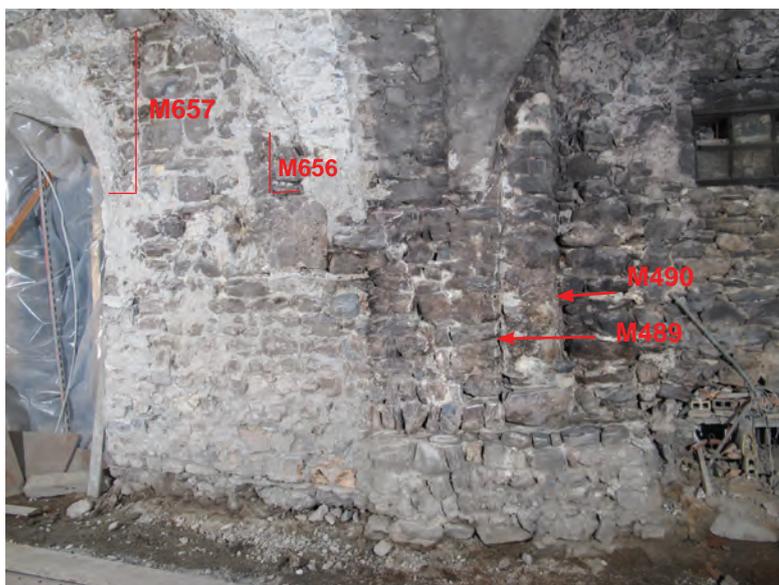


Fig. 49. Salle du trésor.
Le four nord (St1177). Vue vers l'ouest.

Fig. 50. Salle du trésor.
Le four sud (St1198) et sa réfection au même emplacement (St1197). Vue vers l'ouest.



Fig. 51. Salle du trésor.
Le four sud (St1198) et sa réfection au même emplacement (St1197). Vue vers l'ouest.



Fig. 52. Salle du trésor.
Le four à deux tuyères utilisé pour le travail du bronze (St1163). Son dernier remplissage charbonneux contenait de nombreux fragments d'os de faune, brûlés et non brûlés. Vue vers le nord-est.

Fig. 53. Salle du trésor.
Le four circulaire (St1176). Vue vers le nord.



Fig. 54. Salle du trésor.
Le mur sud arasé du bâtiment roman. Vue vers l'est.

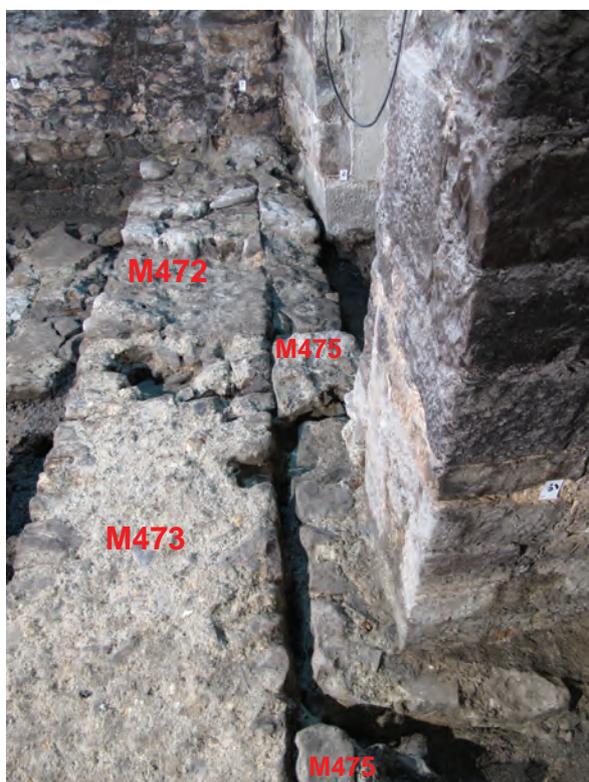


Fig. 55. Salle du trésor.
Le mur sud arasé du bâtiment roman (M472-473), avec le doublage de sa face orientale (M475). Vue vers le nord-est.

Fig. 56. Salle du trésor, paroi est (extrémité sud).
Le montant de la porte (M477) percée dans le mur sud du bâtiment primitif et dans son doublage (M472-475).



Fig. 57. Cour Ste-Catherine, façade orientale du bâtiment roman. A : Montant sud en pierres de tuf de la porte (M668).



Fig. 58. Cour Ste-Catherine, profil entre la façade orientale du bâtiment roman (à gauche) et le mur (M559) de l'ancien Bâtiment Sud oblique. Vue vers le nord.

A: niveau d'utilisation extérieur (Ss1239) recouvrant le ressaut de fondation du mur roman.
 B: couche de démolition (Sc1237 et Sc1238) recouvrant l'arasement du mur (M559).
 C: remblai (Sc1236) antérieur au mur M559
 D: remblai (Sc1235), couche de démolition du mur M558 (= maçonnerie sous M559)
 E: argile (Sc1234), sédiment naturel.

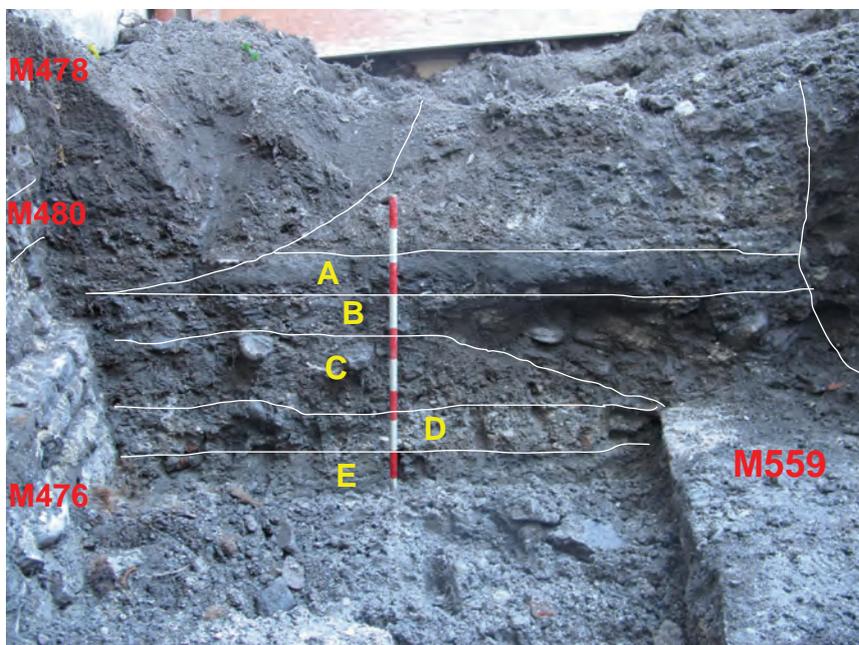


Fig. 59. Salle du trésor. Le mur sud arasé du bâtiment roman. Vue vers le sud-ouest. A : chaînage d'angle.



Fig. 60. Cour St-Théodule.
Tranchée au pied de la façade orientale. Vue vers le sud-est.

A: angle sud-ouest du bâtiment roman (M473/M485)
B: mur de l'agrandissement (M487)
C: Fondation du mur reconstruit (M496)

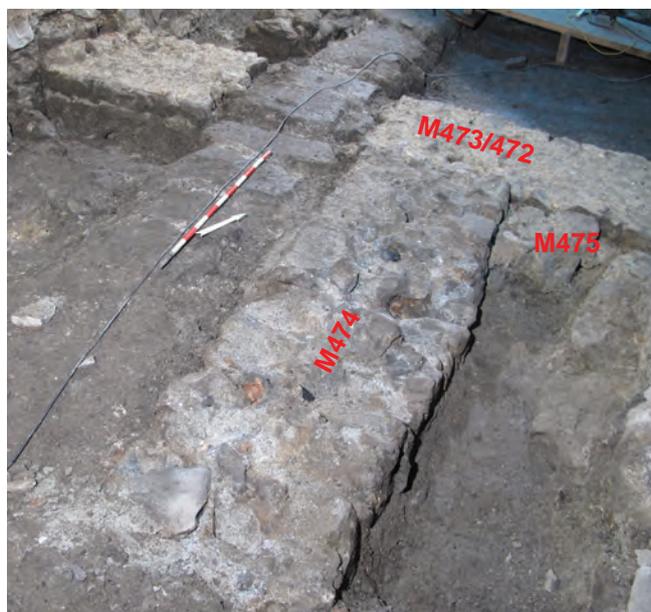


Fig. 61. Salle du trésor, secteur sud.
Le mur du couloir (M474) bute contre l'ancienne façade (M473/472) et est antérieur au doublage (M475) de celle-ci. Vue vers le nord-ouest.

Fig. 62. Salle du trésor, paroi est.
Ancienne porte plusieurs fois modifiée avant son obturation.
A : premier montant (M489)
B : montant d'un élargissement (M643)
C : montant déplacé en vue du voûtement (M490).



Fig. 63. Salle du trésor, paroi est.
La porte (M653), condamnée lors de l'élargissement de la porte voisine (M643), avant le voûtement de la cave (M654).

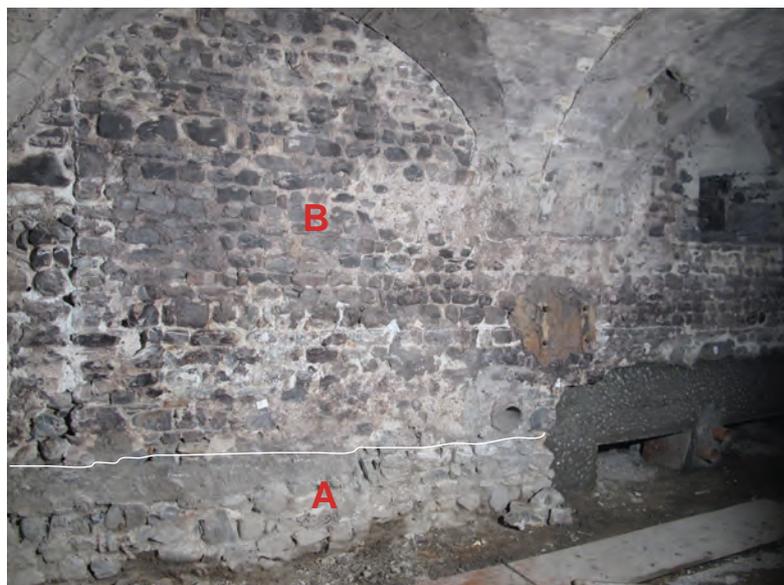


Fig. 64. Salle du trésor, paroi est. Détail des maçonneries.
A : vestige de façade d'un 1er bâtiment (M479).
B : Les maçonneries du 2e bâtiment (M478, M498 A et B).

Fig. 65. Salle du trésor, paroi est.
Détail de la maçonnerie supérieure M498B avec restes du jointoiement au fer.

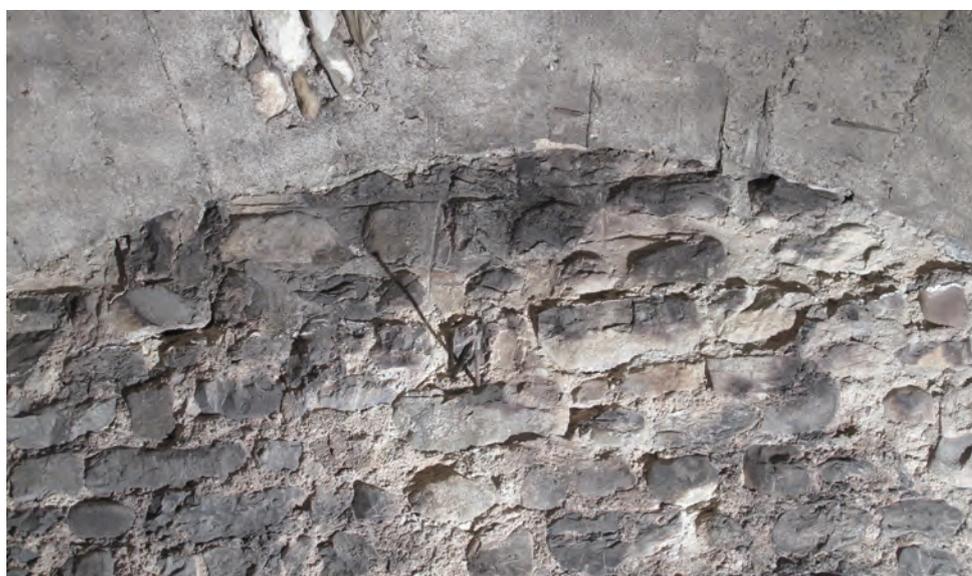


Fig. 66. Salle du trésor, paroi est.
A : La porte (M483), bouchée lors du voûtement (M490) de la cave.



Fig. 67. Bibliothèque, paroi est. Détail d'une ancienne fenêtre. (Photo: St-Dismas)

Fig. 68. Salle du trésor, secteur central.
Vestige de la cloison (M471).





Fig. 69. Cour St-Théodule, tranchée au pied de la façade orientale. Vue vers le sud-est.
A: la tombe T521 au pied de la façade du bâtiment roman.
B: statue de saint Théodule placée au-dessus de l'ancienne porte de cave.



Fig. 70. Cour St-Théodule, tranchée au pied de la façade orientale.
La tombe T521.



Fig. 71. Salle du trésor, paroi ouest.
La petite porte (M658) donnant dans l'angle de la cour, bouchée par un mince galandage en ciment.



Fig. 72. Salle du trésor, paroi ouest.
La fenêtre (M497) avec son arc de décharge beaucoup plus large.

Fig. 73. Salle du trésor, paroi ouest (1^{er} voûtain sud).
A : amorce de la voûte primitive (M654).
B : voûte reconstruite (M659).



Fig. 74A. Salle du trésor, détail de la voûte maçonnée (M654) avec les empreintes du coffrage de construction.



Fig. 74B. Détail de l'empreinte d'une planche moulurée en rempli.



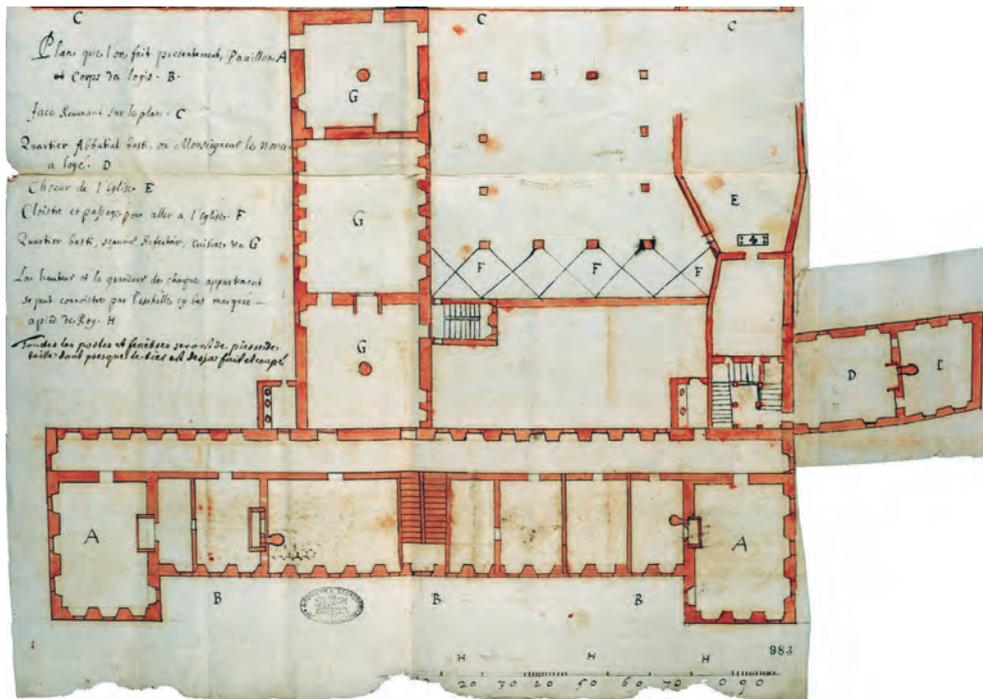


Fig. 75. Plan non daté (seconde moitié du XVII^e siècle) : projet d'une nouvelle aile conventuelle au sud du réfectoire, disparue après l'incendie de 1693 (Archives vaticanes, Archivio Nunziatura Lucerna 38, F. 983a).



Fig. 76. Cour Ste-Catherine, tranchée au pied de la façade occidentale. Vue vers le nord.



Fig. 77. Cour Ste-Catherine, tranchée au pied de la façade occidentale (devant le corps des toilettes en saillie). Vue vers le nord.

Fig. 78. Cour Ste-Catherine, tranchée au pied de la façade occidentale (devant le corps des toilettes en saillie): jonction du mur orienté nord-sud (M666) avec le canal perpendiculaire. Vue vers le nord.

A: muret nord du canal voûté.



Fig. 79. Salle du trésor, substruction voûtée de la rampe d'escalier montant à l'étage. Vue vers le sud.



Fig. 80. Salle du trésor, même endroit après démontage des casiers et sablage des parois.

La voûte en berceau (M637) est posée sur un doublage de la paroi orientale (M636) et sur une épaisse maçonnerie (M638) englobant l'un des piliers (M654) de la cave.





Fig. 81. Salle du trésor, paroi sud avec porte d'entrée.



Fig. 82. Salle du trésor.
L'ancienne cave du réfectoire avec les deux pressoirs. Vue vers le sud.



Fig. 83. Salle du trésor.
Le pressoir carré. Vue vers le nord.



Fig. 84. Salle du trésor.
Le pressoir carré, face ouest.



Fig. 85. Salle du trésor.
L'ancienne cave du réfectoire avec les deux pressoirs. Vue vers le nord.



Fig. 86. Salle du trésor. L'ancienne cave à vin avec les tonneaux disposés en face des deux pressoirs. Vue vers le nord datée du 10 novembre 1951. On reconnaît à gauche le caviste M. Urbain Michellod et au centre Frère Paul Québatte. Les tonneaux ont été déplacés «En Crie» dans la fin des années 1960. (Archives de l'Abbaye, Médiathèque VS-143phD00120. Indications: chanoine Olivier Roduit).



Fig. 87. Salle du trésor, démontage du pressoir carré.



Fig. 88. Salle du trésor, démontage du pressoir rond.



Fig. 89. Salle du trésor. Les supports du pressoir carrés étaient posés sur un ancien sol pavé (Ss1126). Vue vers le sud.



Fig. 90. Salle du trésor. Console moulurée utilisée comme support du pressoir carré.



Fig. 91. Salle du trésor.
Socle maçonné du pressoir rond (M762),
avec relevé.

en rouge : 1e état
en jaune : 2e état
en bleu : 3e état

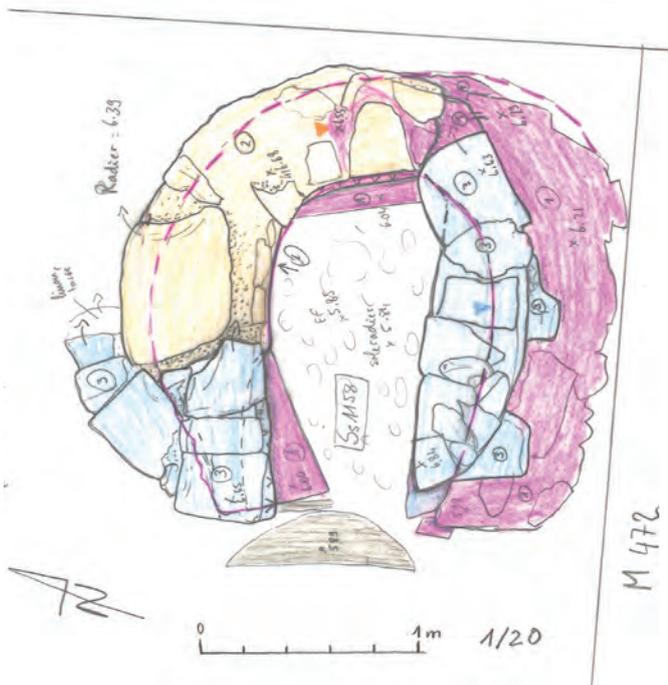


Fig. 92. Salle du trésor.
Socle maçonné du pressoir rond (en rouge : le parement du
1e état).

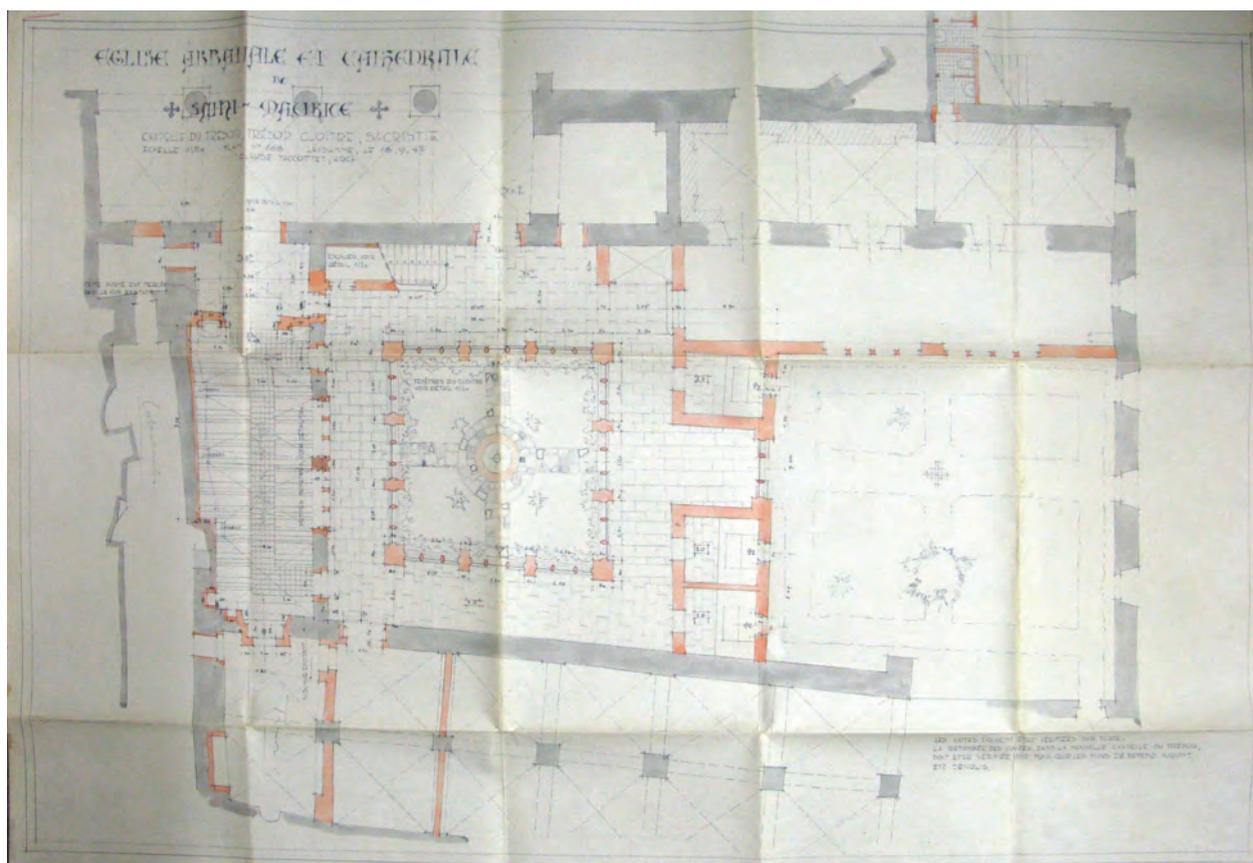


Fig. 93. Plan du trésor, de la chapelle du trésor, du cloître et de la sacristie. Claude Jaccottet, 18 sept. 1947 (Archives de l'Abbaye, BAT 300/8/28 II).

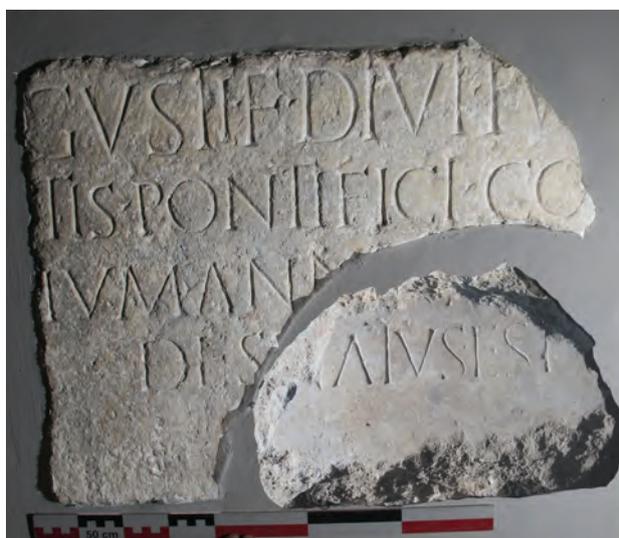


Fig. 94. Fragment d'inscription romaine (SM/K892-1). Trouvée en remploi dans la maçonnerie du Bâtiment Sud (mur M624-M625). Selon François Wiblé, il fait partie d'une inscription exposée dans le vestibule de l'abbaye (à gauche dans l'assemblage).



Fig. 95. Fragment de colonne en pierre de calcaire, diamètre du fût 30 cm (SM/K894-3). Trouvée dans les remblais de terrassement qui surélèvent le niveau du sol du couloir funéraire (antérieur à la tombe T501 et au muret M549).

Fig. 96. Fragment de fut de colonne en tuf avec restes d'un enduit au tuileau, diamètre 60 cm (SM/K894-4).
Trouvé dans les remblais de terrassement qui surélèvent le niveau du sol du couloir funéraire.



Fig. 97. Fragment de base de colonne en pierre calcaire (SM/K979-1).
Touvé dans les remblais du fond de fouille.



Fig. 98. Fragment d'inscription médiévale (SM/K1018-1).
Trouvée dans les remblais de la tranchée longeant la façade nord de la cour St-Théodule.



Fig. 99. Pendentif en or, au décor de grenats cloisonnés. «Crochet» de suspension à l'une de ses extrémités (SM/K907-3).
Longueur: 1.6cm (crochet non compris), largeur max.: 1,1cm, épaisseur: 0,3cm; longueur extérieure du crochet: 0.53cm, largeur extérieure du crochet: 0,36cm, poids: inférieur à 1g.
Trouvée près de la paroi orientale de la cave (salle du trésor actuelle), dans un remblai (Sc1182), antérieur aux foyers datés par C14 entre la fin du IXe siècle et le début du XIIe siècle.

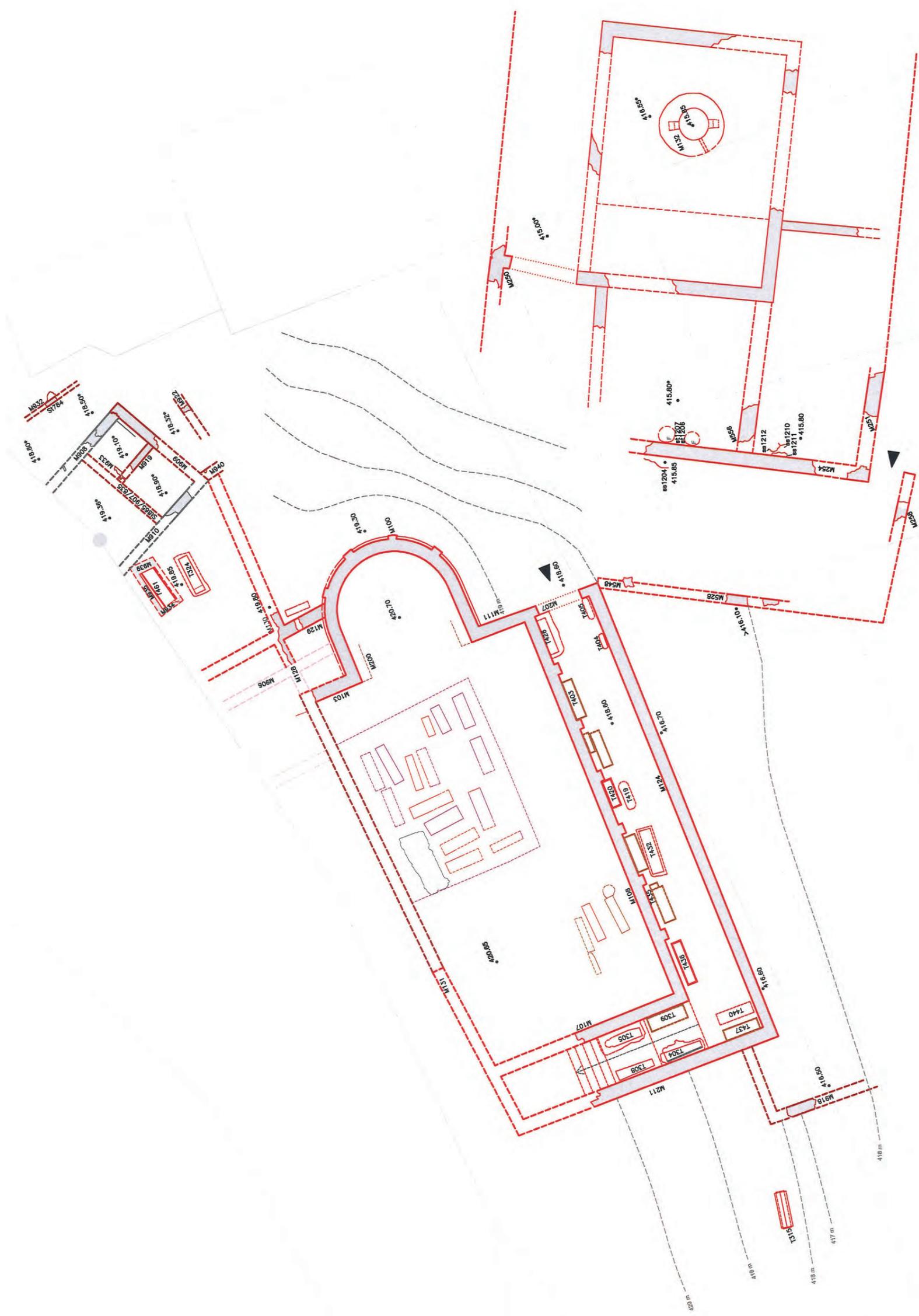


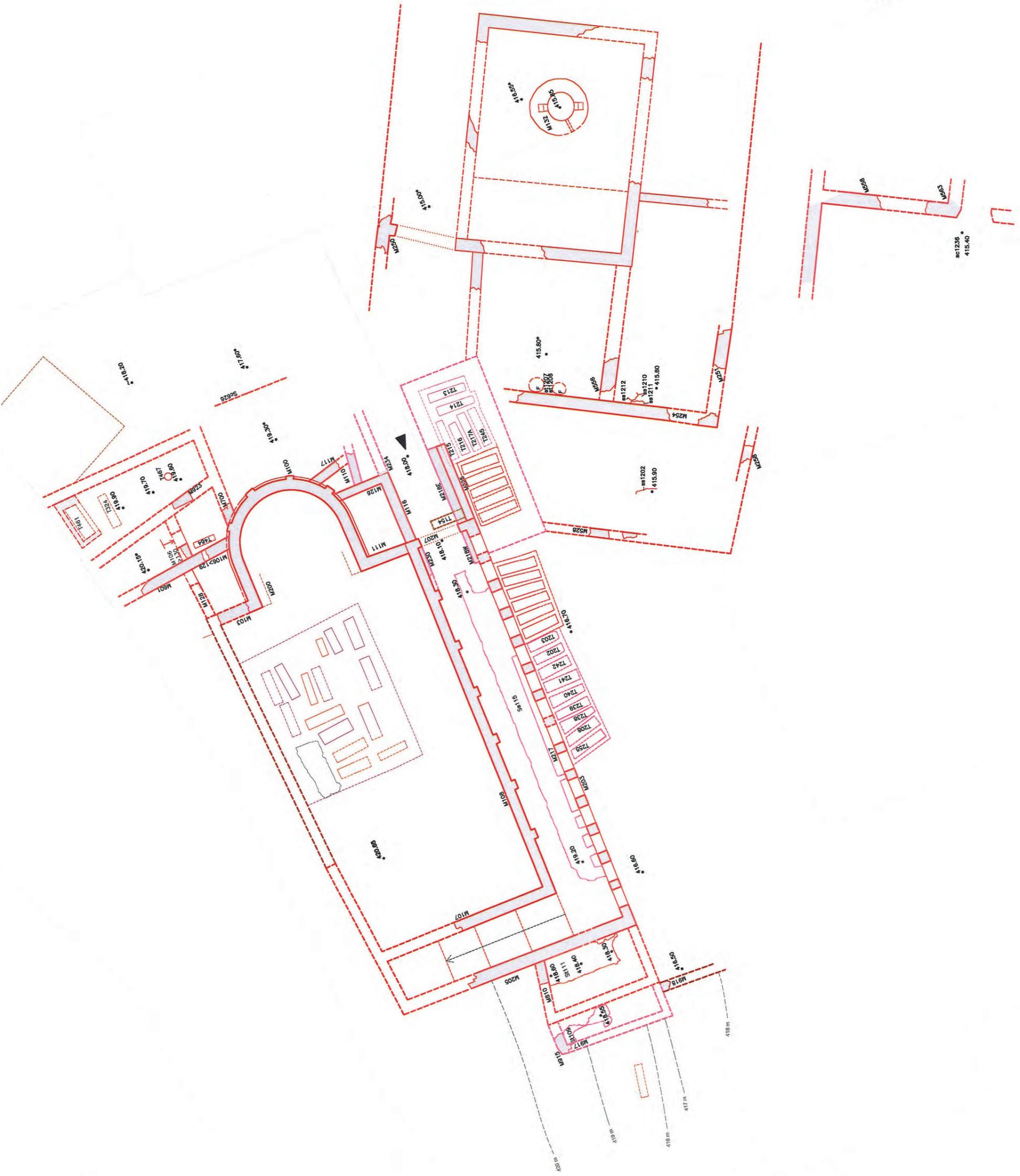
Fig. 100. Monnaie, SM13/920-001 (Musées cantonaux, cabinet numismatique, M13042) : France, comté du Maine (N-W), denier. Début XIe s. – milieu XIIIe s.). Photo ConservArt

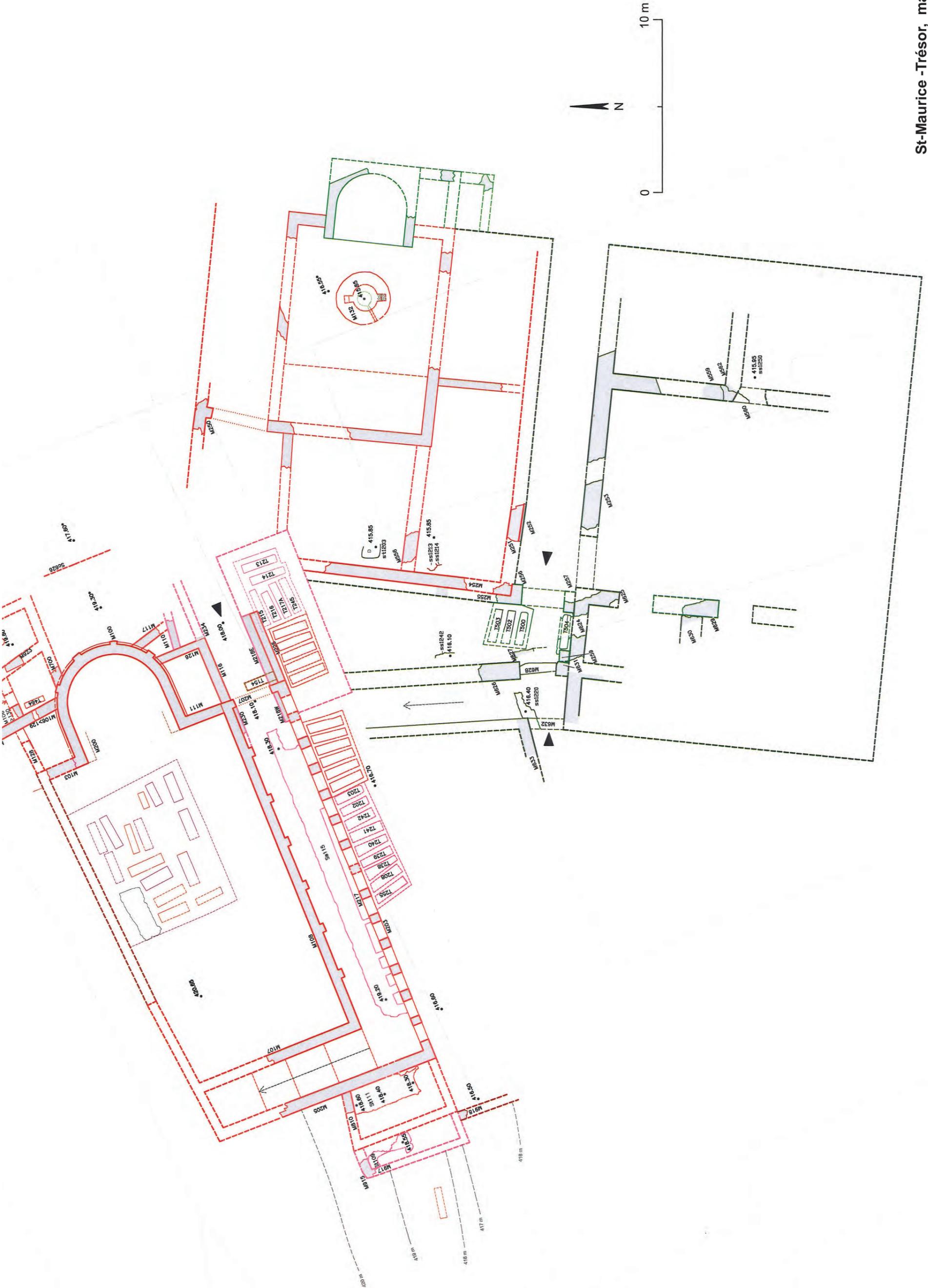


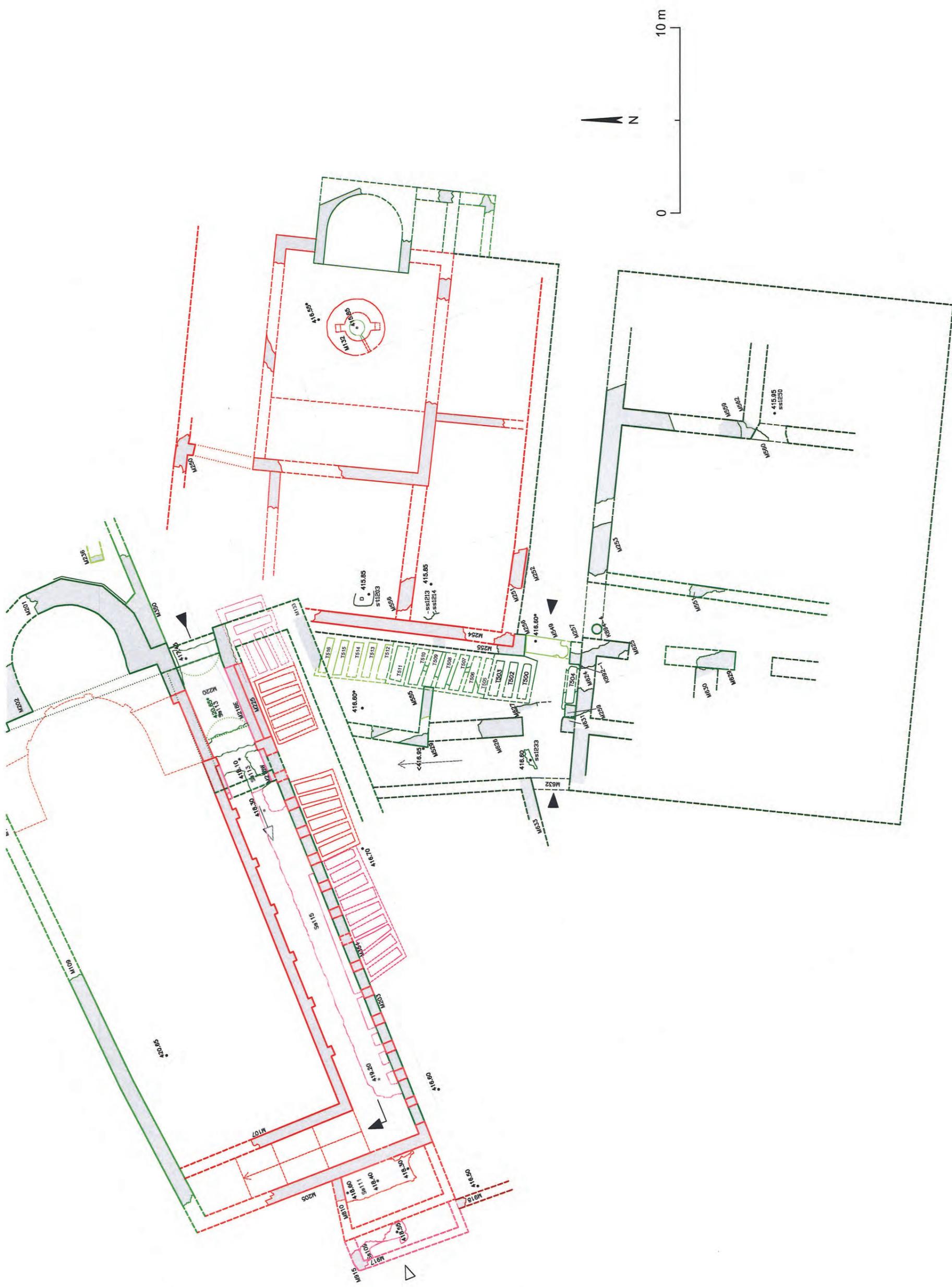
Fig. 101. Monnaie, SM13/907-002 (Musées cantonaux, cabinet numismatique, M13041) : Savoie, quart anonyme. Milieu XIVe s. - 1416. Photo ConservArt

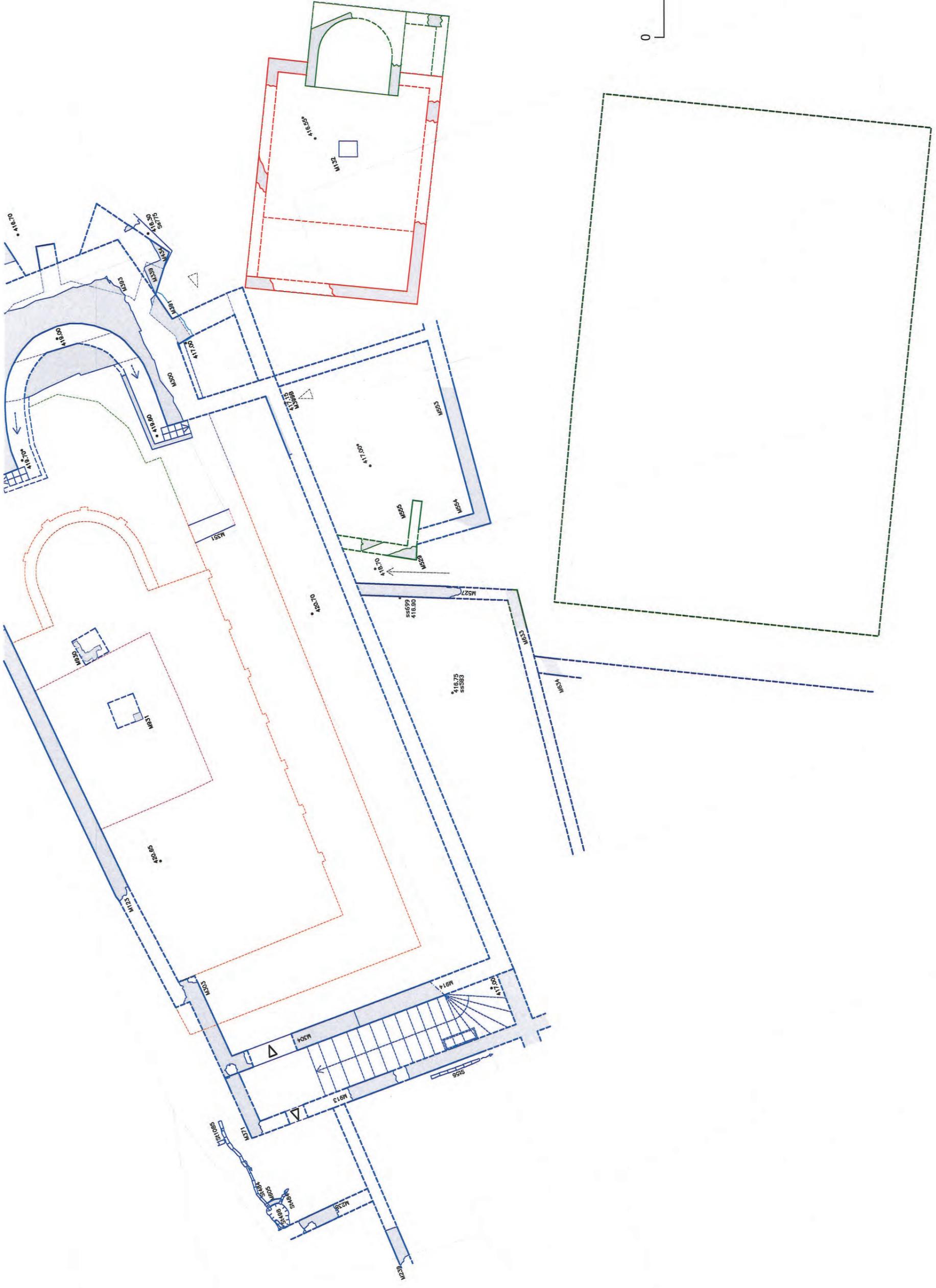


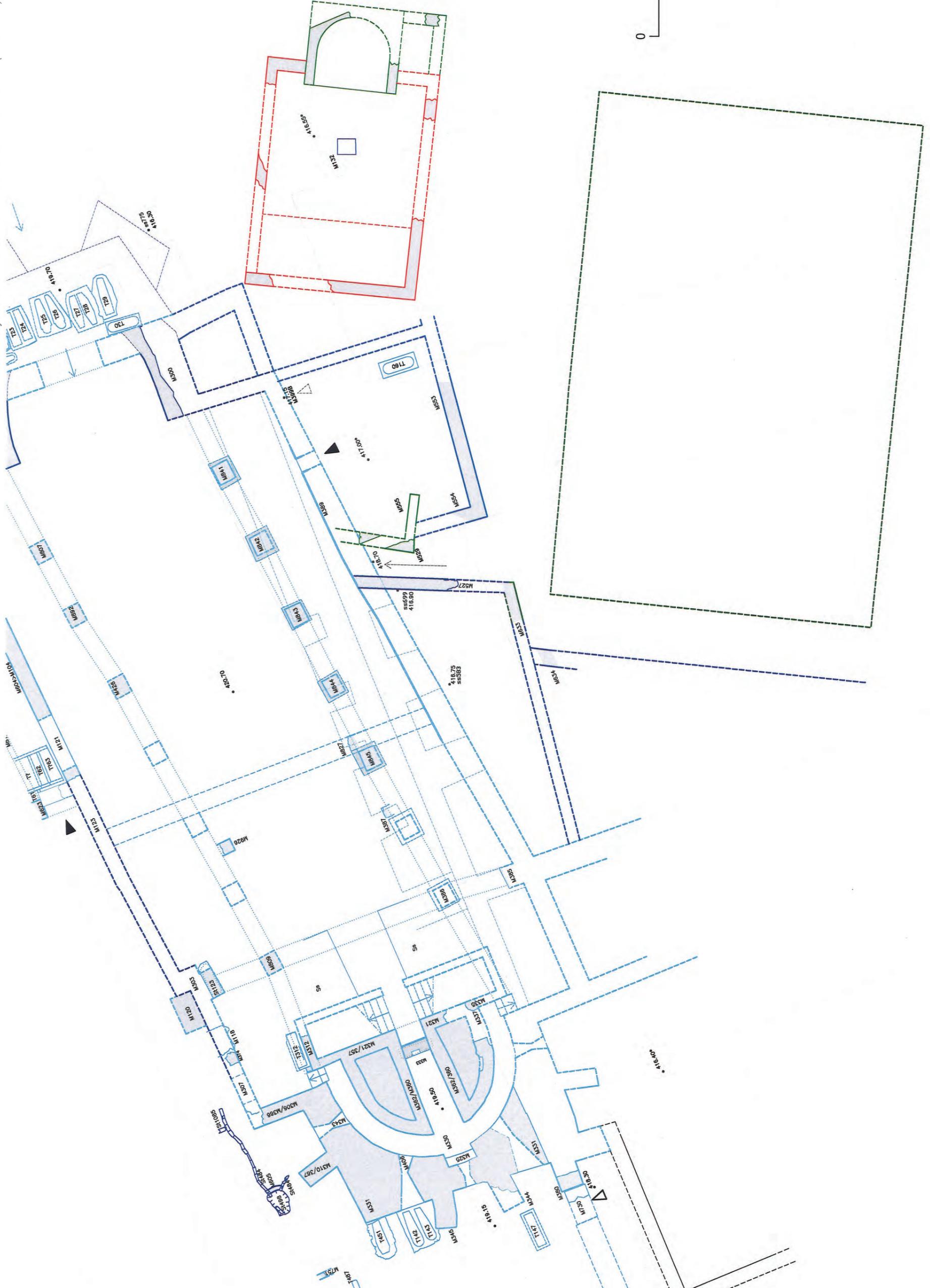


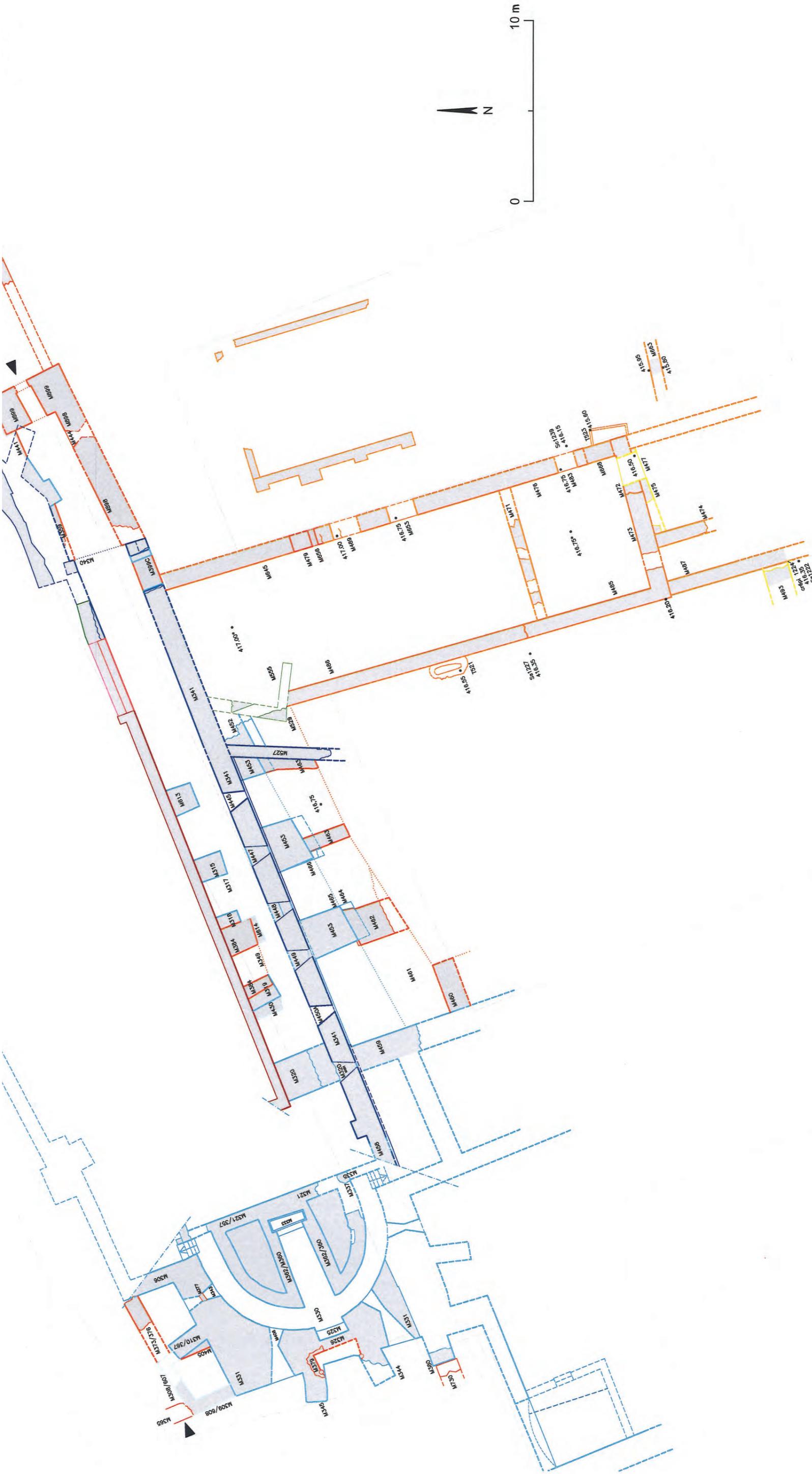


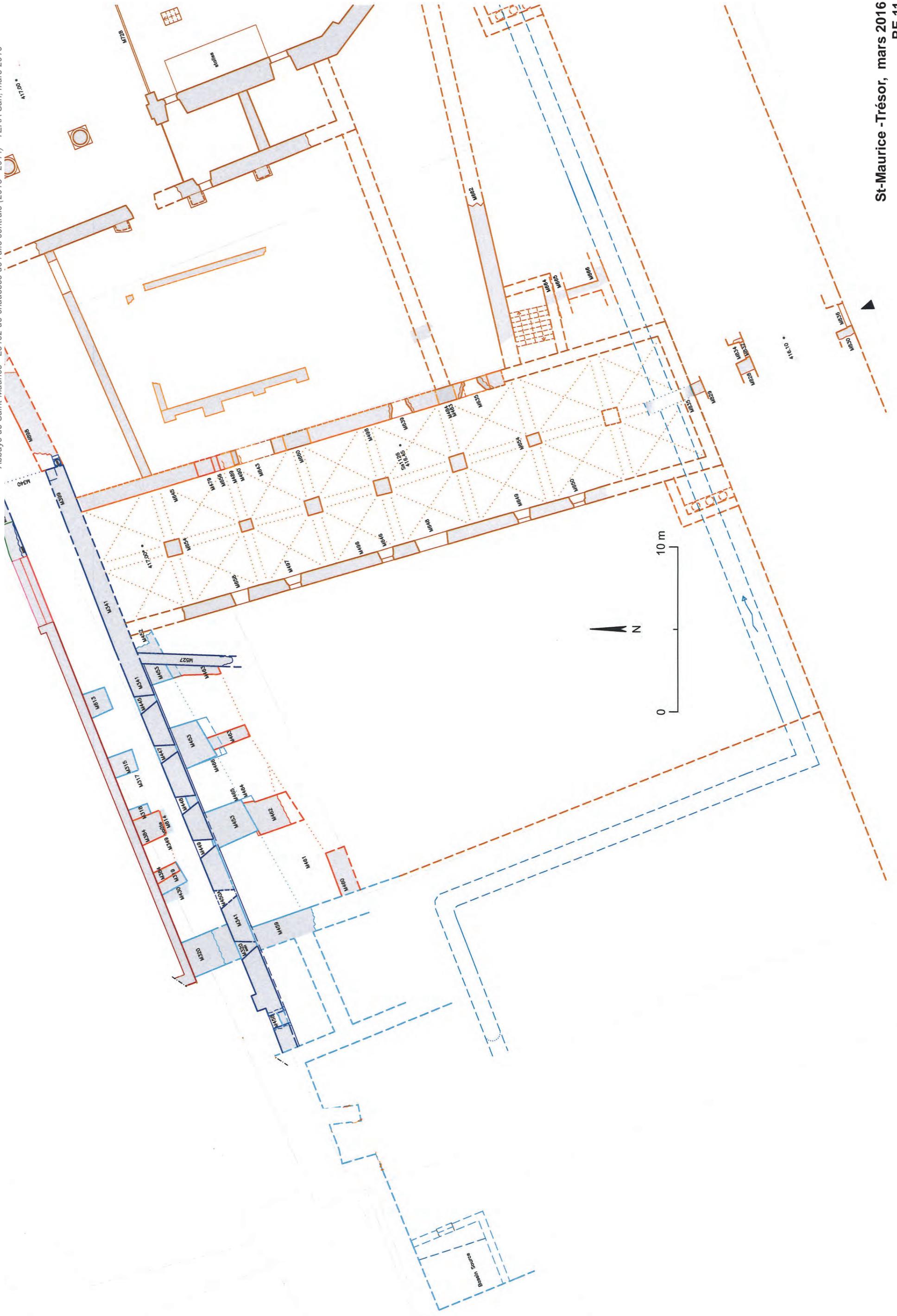


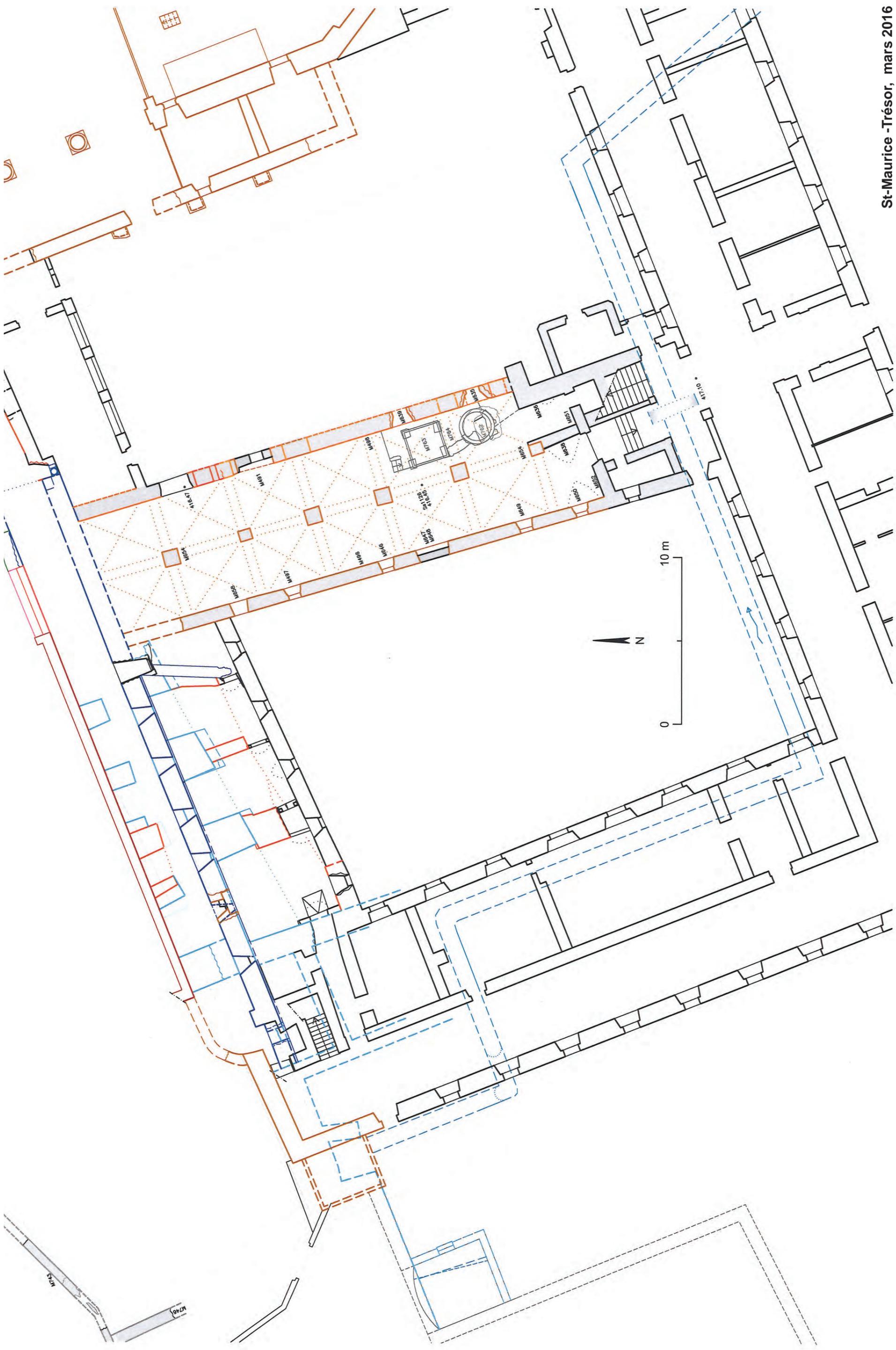




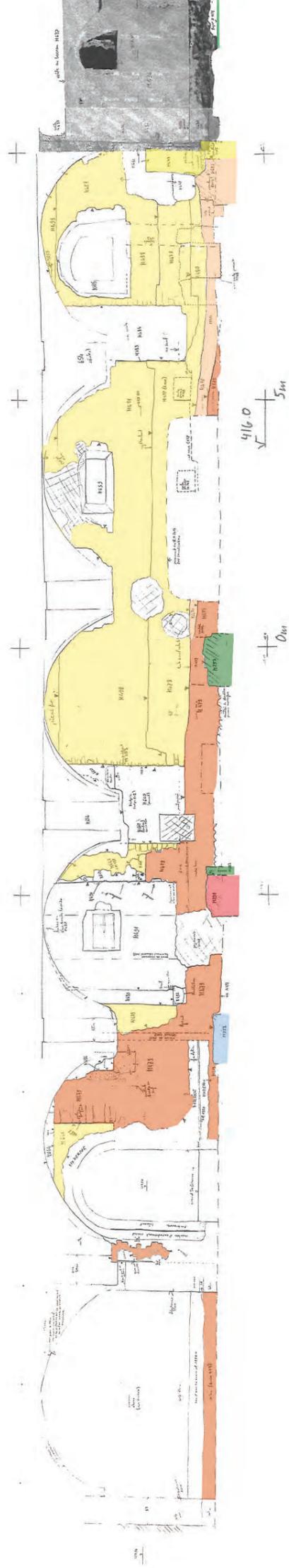




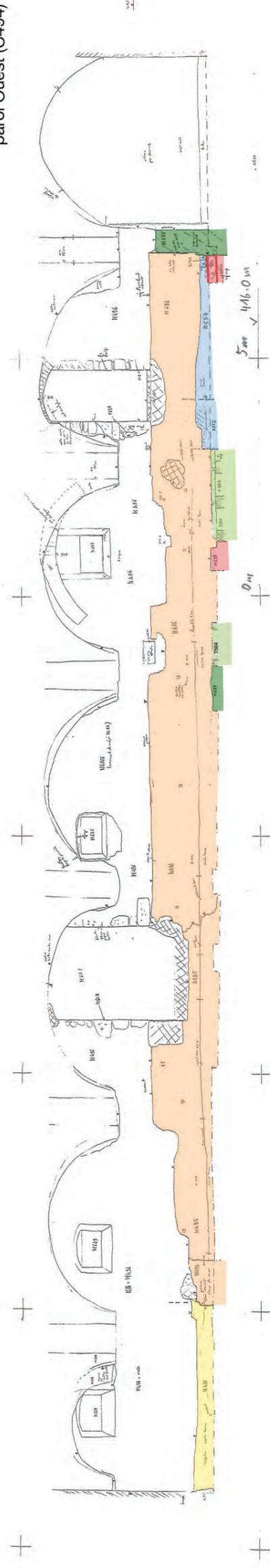




Salle du trésor
paroi Est (C493) **COUPE 1**



Salle du trésor
paroi Ouest (C494) **COUPE 2**



| | | | | | |
|--|-------------------------------|---------|--------------|-----------------|----------------------|
| C0013 | Eglise | secteur | format | échelle 1 / 300 | 1951 |
| coupe transversale et longitudinale W-E: église, cloître, trésor. | | | | | archives |
| C0028 | Cour Ste-Catherine | secteur | format A 4 | échelle | L. Blondel 1949 |
| Les trois transformations de la piscine baptismale. photocopie | | | | | archives |
| C0029 | Cour Ste-Catherine | secteur | format A 4 | échelle | L. Blondel 1949 |
| photocopie | | | | | archives |
| C0035 | Couvent, aile centrale | secteur | format > A 2 | échelle 1 / 50 | Savioz Fabrizzi 2013 |
| Nouvelle salle du Trésor. Diverses coupes sur un seul relevé. | | | | | archives |
| C0325 | Cour Ste-Catherine | secteur | format A 3 | échelle 1 / 20 | L. Blondel |
| Baptistère: dessins Blondel de la piscine baptismale, altimétrés par DO et AP le 17.07.2002 M0132 | | | | | archives |
| C0490 | Cour St-Théodule | secteur | format A 4 | échelle sans | TERA 2013 |
| Coupe schématique de la limite sud de la tranchée drainage. Feuille quadrillée, sans échelle, avec cotes. + ou - au 1/20. M0487, M0493 S1221, S1222, S1223, S1224 | | | | | archives |
| C0491 | Cour St-Théodule | secteur | format A 4 | échelle sans | TERA 2013 |
| Coupe schématique de la limite sud de la tranchée drainage. Feuille quadrillée, sans échelle, avec cotes. + ou - au 1/20. M0485 S1226, S1227, S1228, S1229, S1230 | | | | | archives |
| C0492 | Cour St-Théodule | secteur | format A 3 | échelle 1 / 20 | TERA 2013 |
| Limites de maçonneries dans la partie basse de la façade E de la cour, aile centrale. Sur 5 impressions inversées du scan de la paroi intérieure, et une feuille quadrillée pour l'extrémité S, puisque le scan ne va pas au-delà de la paroi S intérieure de la cave. (2 feuilles imprimées au 1/50. M0485, M0486, M0487, M0488, M0493, M0494, M0557 S1222, S1224 | | | | | archives |
| C0499 | Cour St-Théodule | secteur | format A 4 | échelle sans | TERA 2013 |
| Profil W de la tranchée drainage N-S, entre les murs M630 et M624. Colonne stratigraphique schématique. S1217, S1245, S1246 | | | | | archives |
| C0500 | Cour Ste-Catherine | secteur | format A 4 | échelle sans | TERA 2013 |
| Profil de la tranchée entre la fondation des WC actuels et le contrefort de l'angle de l'aile centrale actuelle. M0662, M0663, M0664 S1248, S1249, S1250, S1251, S1252, S1253, S1254, S1255 | | | | | archives |
| C0501 | Cour Ste-Catherine | secteur | format A 4 | échelle sans | TERA 2013 |
| Face extérieure des fondations de la façade E de l'aile centrale, dans la fosse pour la pompe. M0476, M0480, M0477, M0668 | | | | | archives |
| C0502 | Cour Ste-Catherine | secteur | format A 4 | échelle sans | TERA 2013 |
| Profil E-W vue N, dans la fosse pour la pompe. M0558, M0559, M0476, M0478 S1234, S1235, S1236, S1237, S1238, S1239, S1240, S1241 | | | | | archives |
| C0503 | Cour Ste-Catherine | secteur | format A 4 | échelle sans | TERA 2014 |
| Piédroit W de la porte (bouchée et rouverte en 2014) reliant la chapelle Ste Catherine et les catacombes. M0898, M0669, M0670, M0671 | | | | | archives |

| | | | | | |
|--------------|--|---------|--------------|-----------------|-----------------------|
| P0011 | Cour Ste-Catherine | secteur | format | échelle 1 / 200 | J. Michel 1898 |
| | Plan des contreforts dans le jardin du côté de la sacristie, 1898, août. | | | archives | ST-M JM1-Bourban 27 |
| P0018 | Cour St-Théodule | secteur | format | échelle 1 / 100 | De Cocatrix 1919 |
| | Esquisse des découvertes de la cour St-Théodule, 1919. | | | archives | ST-M Bourban 55 |
| P0022 | Martolet | secteur | format | échelle 1 / 50 | L. Blondel 1950 |
| | Plan dessiné par le bureau technique REY- BELLET, pour la commission fédérale des Monuments historiques. Ajout plan de détail du baptistère (réf BL49 (Z), BL54 et MH88). original + photocopies couleurs, film 68. | | | archives | ST-M Blondel |
| P0030 | Cour Ste-Catherine | secteur | format A 4 | échelle 1 / 100 | L. Blondel 1948 |
| | Plan des murs repérés lors des fouilles dans le cloître de Ste. Cathrine. photocopie | | | archives | ACV D23 1968/19, no.7 |
| P0031 | Cour Ste-Catherine | secteur | format A 4 | échelle sans | L. Blondel 1948 |
| | Esquisse en perspective coloriée des fonts baptismaux (signé signé ETC) . photocopie | | | archives | ACV D23 1968/19, no.7 |
| P0032 | Cour Ste-Catherine | secteur | format A 4 | échelle sans | L. Blondel 1948 |
| | Relevé des fonts baptismaux (signé ETC) en février 1948 . photocopie | | | archives | ACV D23 1968/19, no.7 |
| P0052 | Eglise, extension Nord | secteur | format A 4 | échelle | 1948 |
| | photocopie | | | archives | |
| P0055 | Cour Ste-Catherine | secteur | format A 4 | échelle | 1948 |
| | photocopie | | | archives | |
| P0071 | Couvent, aile centrale | secteur | format > A 2 | échelle 1 / 50 | Savioz Fabrizzi 2013 |
| | Nouvelle salle du Trésor. Plan d'architecte du projet | | | archives | |
| P0072 | Couvent, aile centrale | secteur | format A 4 | échelle sans | Savioz Fabrizzi 2013 |
| | Nouvelle salle du Trésor. Plan d'architecte des drains sous radier. Réalisé. | | | archives | |
| P0319 | Cour Ste-Catherine | secteur | format A 3 | échelle 1 / 20 | L. Blondel |
| | Baptistère: dessin Blondel de la piscine baptismale, altimétré par DO et AP le 17.07.2002 M0132 | | | archives | |
| P0562 | Cour St-Théodule | secteur | format A 3 | échelle 1 / 20 | TERA 2013 |
| | Plan des couvercles des tombes, et des murs apparus au S du mur M624 au fond de la tranchée, décapage après machine, déc 675. 5 calques A3, représentant toute la longueur de la tranchée. S1216, S1218, S1219, S1225 M0259, M0485, M0487, M0493, M0629, M0630, M557 T0518, T0519, T0520, T0521 | | | archives | |
| P0563 | Cour St-Théodule | secteur | format A 3 | échelle 1 / 20 | TERA 2013 |
| | Pierre-à-pierre des vestiges de la partie N de la tranchée, détail des squelettes et réductions partie supérieure des tombes, déc 676. 2 calques A3 représentant seulement la partie N de la tranchée. S1216, S1217, S1220 M0624, M0626, M0627, M0628, M0631 T0517, T0518, T0519, T0520, T0521, T0522 | | | archives | |
| P0564 | Cour St-Théodule | secteur | format A 3 | échelle 1 / 20 | TERA 2013 |
| | Fonds des tombes T517, T518, T521, et squelette en place T519 sous réduction, T522 sous T520. Déc 677, 679. 2 calques représentant la partie N de la tranchée. | | | archives | |
| P0565 | Cour St-Théodule | secteur | format A 3 | échelle 1 / 20 | TERA 2013 |
| | Relevé du fond de la tranchée N. M0632, M0633, M0634, M0661 S1220, S1233 | | | archives | |

| | | | | | | |
|--------------|---|---------|------------|----------------|----------|-----------|
| P0566 | Cour Ste-Catherine | secteur | format A 3 | échelle 1 / 20 | | TERA 2013 |
| | Relevé du fond de la tranchée drainage W, contre la façade E de l'aile centrale. Situation des murs qui traversent la tranchée. | | | | archives | |
| | M0662, M0663, M0664, M0665, M0666, M0667 | | | | | |
| P0567 | Cour Ste-Catherine | secteur | format A 4 | échelle sans | | TERA 2013 |
| | Relevé de restes de tombes (?), après passage des maçons, dans la fosse pratiquée pour les deux chambres de la pompe. | | | | archives | |
| | S1235, S1256, S1257 | | | | | |
| P0568 | Cour Ste-Catherine | secteur | format A 4 | échelle sans | | TERA 2013 |
| | Relevé des maçonneries, dans le fond de la fosse pratiquée pour les deux chambres de la pompe. | | | | archives | |
| | M0559, M0560, M0561, M0562, M0563 | | | | | |
| | S1258 | | | | | |